

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

## Poursuivant sa route en père tranquille APOLLO-X: ÇA VA COMME SUR DES ROULETTES

Et, en mettant le nez à la fenêtre, les trois cosmonautes s'émerveillent...

HOUSTON (AP). — La deuxième journée de voyage des trois astronautes américains vers la lune était relativement peu chargée. Elle ne devait être consacrée qu'à des tâches de routine, dont une correction de trajectoire et une nouvelle émission de télévision en couleur.

Cernan et Stafford se sont levés les premiers à 14 h 50, alors que Young dormait encore profondément. A ce moment, ils avaient parcouru plus du tiers du trajet vers la lune et poursuivaient leur course à une vitesse décroissante, de l'ordre de 6000 kmh. Jusqu'à présent, la précision du tir a été telle qu'il a été inutile de procéder à la première des trois corrections de trajectoire prévues.

T.V. La première journée de voyage s'est achevée par deux émissions supplémentaires de télévision dont une seule a été diffusée sur les réseaux commerciaux américains. Le temps total d'émission a été de 72 minutes. Alors qu'ils se trouvaient à quelque 37,000 km de la terre, ils ont transmis les premières images en couleur de la terre prises de l'espace. Leur caméra avait dans son champ presque tout le continent nord-américain, des Montagnes Rocheuses au golfe du Mexique. D'après Stafford, les Rocheuses lui

apparaissent orangées, le reste des Etats-Unis brun et les océans bleu de Prusse. Quant à Eugène Cernan, il s'est émerveillé devant le spectacle du pôle Nord.

On regarde dehors en clignant des yeux, sachant qu'il s'agit de quelque chose à trois dimensions, mais cela flotte là-bas au milieu du néant. C'est incroyable ! Le temps de l'émission, les trois astronautes s'étaient encore éloignés de 10,000 km de la terre. Par la suite, ils devaient envoyer des portraits en couleurs de chacun d'eux, puis encore des images de la terre s'éloignant de plus en plus. C'est cette séquence qui n'a pas été transmise sur les réseaux commerciaux. Après ces émissions et le dîner, Cernan d'abord, puis ensuite Stafford et Young, se sont couchés une heure plus tôt que prévu.

LEUR NUIT Pendant leur « nuit », Cernan s'est inquiété, auprès des contrôleurs au sol, de savoir si l'allumage périodique des

fusées commandant la position de vol du vaisseau n'entraînait pas une consommation excessive de carburant.

(Lire la suite en dernière page)

### N° 3941

COLORADO-SPRINGS (AP). — Les techniciens du commandement défensif aérospatial de l'armée de l'air américaine installé à Colorado-Springs ont catalogué dimanche la cabine Apollo-X comme étant l'objet numéro 3941 dans l'espace.

Le système d'enregistrement des objets a commencé en 1957 et, depuis, 2250 objets ont été détruits ou ramenés sur terre. Les 1691 autres orbitent autour de notre globe.



Dans la cour de la préfecture de police à Paris, à gauche, la voiture de M. Méry, la victime, et, à droite, l'engin incendié du meurtrier. (Téléphoto AP)

## Tôles froissées : sept coups de feu et un mort à Paris

PARIS (AP). — Un peu après minuit, dans la nuit de dimanche à lundi, une série de coups de feu réveilla les habitants du boulevard Victor. Un homme gisait sur le trottoir.

Il avait été tué de sept balles de pistolet, dont quatre dans la tête. On devait apprendre immédiatement qu'il s'agissait de M. Maurice Méry, 50 ans, président-directeur général

du Comptoir du pneu, également propriétaire de stations-service.

L'enquête ouverte par le chef-adjoint de la brigade criminelle établit que la voiture de M. Méry avait heurté une automobile dont le conducteur l'avait coincé contre le trottoir. Bondissant ensuite de sa voiture, ce dernier avait sorti un pistolet de sa poche et, sans un mot, avait abattu M. Méry.

L'inconnu s'enfuit ensuite, mais parvint sur le quai André-Citroën, il aspergea d'essence sa voiture, puis il y mit le feu. Il s'agissait d'une voiture volée la veille au soir.

## Pour que rien ne cloche dès la première journée LA SUISSE AVAIT CONVIE LE SOLEIL POUR RECEVOIR LE PRÉSIDENT AUTRICHIEN

MM. Jonas et von Moos ont célébré les services que les deux pays peuvent rendre au monde entier

De notre correspondant de Berne : Nous aimons bien l'Autriche et les Autrichiens, mais nous ne sommes pas les seuls. Le ciel semble partager ces sentiments, car, menaçant et triste au début de la matinée, il s'est rasséréné jusqu'à montrer de vastes nappes bleues, du moment où, venant de Zurich par avion, M. Franz Jonas, président de la République d'Autriche, a posé le pied sur sol bernois à 12 h 10. Réception toute de simplicité à la mini-aérogare du Belpmoos. Le président de la Confédération et Mme von Moos, le chancelier de la Confédération, le président du gouvernement bernois, le président de la ville de Berne, les collaborateurs de l'ambassadeur d'Autriche à Berne attendaient M. Jonas et sa suite qu'étaient allés accueillir à Klotten M. Spuhler, chef du département politique, le colonel divisionnaire de Courten et le chef du protocole, M. Charles-Albert Wetterwald.



M. Franz Jonas, président de la République autrichienne, passant en revue la garde d'honneur lors de son arrivée à Zurich. A sa droite, M. Spuhler, chef du département politique. (Téléphoto AP)

(Lire la suite en avant-dernière page)

### LES IDÉES ET LES FAITS

#### Le tandem Defferre-Mendès-France

L'apparition du tandem Defferre-Mendès-France a quelque peu surpris. D'une façon générale, on considérera qu'il s'agit du retour de vieux politiciens de la Quatrième République, alors que la France, en votant non le 27 avril, n'a nullement dit oui à cette dernière, mais a souhaité revenir aux sources de la Cinquième en la privant de tout ce qu'il y avait d'excès d'autoritarisme chez De Gaulle. Mais c'est à gauche que se manifestent surtout les remous.

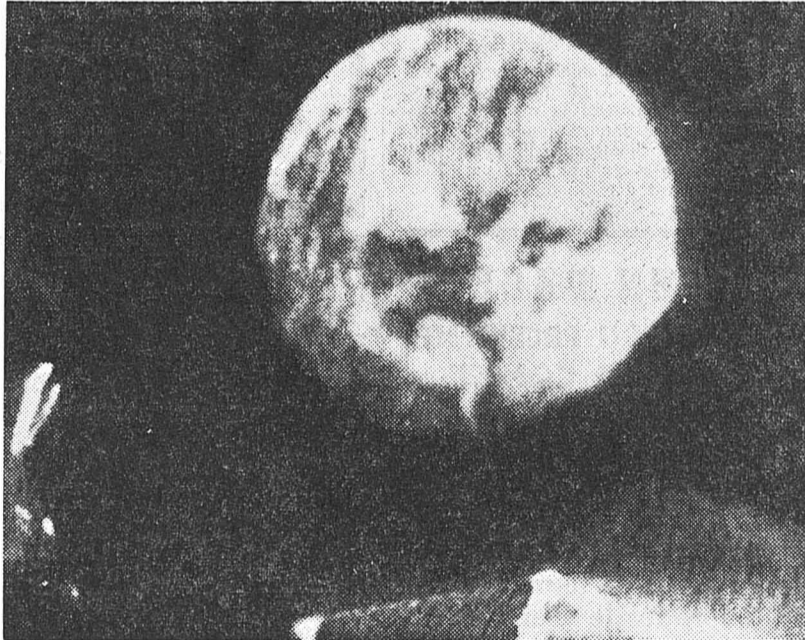
Le maire de Marseille, estimé homme de droite chez les socialistes, a probablement voulu hausser sa cote électorale auprès des masses populaires en faisant savoir qu'il choisirait comme premier ministre l'ancien président du Conseil de 1954, considéré comme un « dur » et comme un opposant farouche à tout ce qui évoque le régime gaulliste. Notons, au reste, que cela n'affectera en rien l'issue du scrutin qui se caractérise de plus en plus par un duel Pompidou-Pohér.

Mais les autres gauches se sont cabrées. S'il était encore un homme capable de symboliser leur « unité » si compromise, c'est M. Mendès-France. Or, le voici qui se tourne délibérément vers le réformisme de M. Defferre. Les communistes le tancent vertement. En d'autres circonstances, ils eussent pu le considérer comme candidat unique de la gauche, comme ils l'avaient fait pour M. Mitterrand en 1965 et encore qu'ils n'aient pas beaucoup goûté son attitude de dissension gauchiste lors des événements de mai dernier. Quant au P.S.U. auquel M. Mendès-France s'était rallié, il crie maintenant à la trahison.

La vérité, c'est qu'il n'y a plus de dénominateur commun de la gauche en France à l'heure actuelle. Chacun se réclame du socialisme, mais celui-ci n'a plus de sens, parce qu'il a tous les sens. Son pavillon recouvre toutes les marchandises. En réalité, ce n'est pas de la multiplicité des clans et des querelles de personnes qui l'affectent que souffre le socialisme. C'est de la divergence fondamentale existant entre les doctrines que professent ceux qui se réclament de son drapeau. C'est pourquoi la gauche n'est pas une solution de remplacement viable.

René BRAICHET

(Lire la suite en dernière page)



C'est la terre vue mardi par l'équipage d'Apollo X. Sur la partie inférieure de la photo, on aperçoit une partie du lunar module. (Téléphoto AP)

### Lire aujourd'hui

La Chaux-de-Fonds a reçu le nouveau président du Grand conseil neuchâtelois

(Page 7)

Un Neuchâtelois pilote de ligne

(Page 11)

Le Giro à l'heure du champion Merckx

(Page 15)

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 11  
LES SPORTS : pages 15 et 17  
LE CARNET DU JOUR — LES PROGRAMMES RADIO-TV — LES BOURSES : page 19  
L'ACTUALITÉ NATIONALE : page 21

Hachisch, marijuana et paradis artificiels DROGUÉS A GOGO DANS LES GRISONS 75 personnes impliquées dans cette affaire

COIRE (UPI). — Septante-cinq personnes au moins sont impliquées dans une affaire de hachisch dont les débuts remontent à 1966, et qui a été découverte au début de cette année, dans les Grisons, plus précisément à Coire et dans les environs.

Les investigations de la justice grisonne ont établi que deux groupes de personnes ont fumé du hachisch et de la marijuana. Selon les renseignements fournis par le ministère public du canton des Grisons, on compte parmi les coupables 13 adolescents âgés de 14 à 18 ans, 22 jeunes de 18 à 20 ans et 34 âgés de 20 à 30 ans. Six autres personnes étaient plus âgées. Il s'agit au total de 45 hommes et de 30 femmes ou jeunes filles. Quinze d'entre eux ont été arrêtés. A l'exception d'un seul, tous sont récidivistes.

(Lire la suite en avant-dernière page)

### Au Grand conseil neuchâtelois :

- Début de la trente-huitième législature
- MM. Carlos Grosjean et Blaise Clerc représenteront le canton aux États
- M. Pierre Aubert, nouveau président

(Lire pages neuchâteloises)

## LE CŒUR N'EST PAS TOUT

Ce que les médecins de M. Blaiberg n'ont pas dit, en hospitalisant subitement vendredi dernier, pour raison de fatigue, le premier homme vivant avec le cœur d'un autre depuis le 2 janvier 1968, c'est que leur patient a profondément changé à tous les points de vue depuis seize mois.

C'est Mme Blaiberg, son épouse, qui en a fait la révélation récemment à des amis. M. Blaiberg a beau être sexagénaire — il a fêté son 60me anniversaire hier — « il se comporte comme un bouillant jeune homme de moins de 30 ans ». Il ne tient pas en place. Il veut entreprendre mille et une choses. Il est plein d'allant. Il se surmène. Il gaspille ses forces et son argent. Il mène une vie de bâtons de chaise. Mme Blaiberg, en un mot, ne reconnaît plus son mari qui, avant la greffe du cœur d'un homme de plus de trente ans son cadet, avait, au contraire, des habitudes de calme, d'ordre et de pondération.

Mme Blaiberg est désorientée. Son époux n'a plus du tout le même caractère que naguère. Certes, il ne s'est pas créé un froid entre eux deux ; mais il semble, néanmoins, qu'ils s'éloignent l'un de l'autre imperceptiblement.

L'hypothèse qui fut formulée, on s'en souvient, au moment de la transplantation du cœur, et selon laquelle un profond changement de la mentalité du receveur s'ensuivrait, semble ainsi se confirmer. La science qui, suivant les apparences, a réglé le problème formidable qu'on lui demandait de résoudre, a du même coup posé des problèmes délicats au moraliste, et peut-être aussi au juriste.

Car si l'on réussit à sauver la vie d'un homme — ou d'une femme — peut-on exiger de l'être qui jusqu'alors vivait en parfaite harmonie avec lui — ou avec elle — qu'il lui reste indéfectiblement attaché pour toujours ?

On voit que la greffe du cœur demeure et restera sans doute longtemps encore une opération infiniment complexe, nécessitant non seulement des soins médicaux très attentifs, mais une rééducation — un recyclage — complet de tout l'être humain, y compris son âme.

R. A.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 13 mai. Bet, Giorgio, fils d'Armando, tourneur à Cornaux, et de Brigida, née Borsato; Biolley, Anne-Dominique, fille de Jean-Claude, surveillant à Sugiez, et de Rose-Marie, née Piquilloid; Papis, Chantal-Nathalie, fille de François, employé de commerce à Boudry, et de Christiane-Mariette, née Gurtner; 14. Pedrotti, Sonia, fille de Gregorio, mécanicien de précision à Neuchâtel, et de Gianna-Augusta, née Piapi; Tissot-dit-Sanfin, Blaise, fils de Georges-Henri, secrétaire à Neuchâtel, et de Germaine-Gabrielle, née Andrey; Nussbaumer, Olivier-Robert, fils de Johann-Josef, dessinateur à Peseux, et de Lily-Jeanne, née Bruand; Macchi, Delio, fils de Sergio-Mario, contrôleur-conducteur à Neuchâtel, et de Rosina, née D'Inzeo; 15. Grosjean, Sébastien-André-Reymond, fils de Georges-André-Samuel, agent de banque à Colombier, et de Marianne, née Guinard; Bot, Roberto, fils d'Ello, serrurier à Neuchâtel, et de Maria-Maddalena, née Mascarin; Schlegli, Alain-Dominique, fils de Francis-Charles-Alfred, agriculteur à Lignières, et de Marie-Louise, née Stauffer; 16. Gutknecht, Gilles, fils de Jacques-Maurice, employé de commerce à Colombier, et de Jacqueline, née Walther; Bionda, Denis, fils d'Yvan-Germain, employé de banque à Neuchâtel, et de Juliette-Simone, née Winckler; 17. Schindelhof, Marc, fils de Jean-Alfred, ingénieur à Neuchâtel, et de Nora-Elisabeth-Hildegard, née Borel.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 16 mai. Brunner, Georges, machiniste à Neuchâtel, et Vauthier, Eugénie-Maryse, à Chézard-Saint-Martin; Morv, Marcel, employé CFF à Neuchâtel, et Kämpfer, Maria, à Greng (FR); 19. Kuhn, René-Claude, secrétaire à Lützelstühli, et Porret, Denise, à Interlaken, précédemment à Neuchâtel; Andenmatten, Pierre-Maurice-Edouard, cordonnier à Sierre, et Zbinden, Micheline, à Neuchâtel; Kyburz, Marcelin-Daniel, radio-électricien à Hauterive, précédemment à Neuchâtel, et Pfäffli, Ariane-Françoise, à Neuchâtel.

NATIONALE SUISSE ASSURANCES  
André BARMETTLER  
Fbg de l'Hôpital 9 - Tél. 5 16 22 - Neuchâtel

AVIS TARDIFS

ÉGLISE DE PENTECOTE  
Lac 10, PESEUX  
Du mardi 20 au vendredi 23 mai, chaque soir, à 20 h 15

Paul Ghennassia,  
de Paris, présentera:  
«Israël... Signe des temps»,  
avec films. Invitation cordiale

Société protectrice des animaux  
Assemblée générale  
Mercredi 21 mai, à 20 h 15,  
restaurant BEAU-RIVAGE  
Film inédit de M. Georges Piaget:  
«Chasse interdite»  
Le public est cordialement invité

Nous cherchons, pour le Pavillon  
des Falaises,  
sommelière (ier)  
Très bons gains.  
Téléphoner le matin au 5 20 13

ASPERGES  
de Cavaillon  
1er choix  
la botte 3.50

MIGROS  
L'ÉCOLE MODERNE  
cherche  
FAMILLES  
pour étudiants (tes) allemands (des)  
du 14 juillet au 4 août et du  
4 août au 25 août 1969.  
Très bonne rémunération.  
Tél. 4 15 15

TPN CENTRE DE CULTURE  
Demain soir, à 20 h 30  
Récital  
COLETTE MAGNY  
Location: bar du T.P.N., tous les jours  
dès 13 h 30. Tél. 5 90 74  
Bons de réduction Migros

ASPERGES DE FRANCE  
la botte Fr. 4.-  
Ristourne déduite: Fr. 3.76  
avec fimbres Coop  
dans tous les magasins

Bas-Vully et Môtier  
Ensuite du décès de notre porteur  
de journaux, le service de distribu-  
tion du journal sera assuré par la  
poste mardi 20 et mercredi 21 mai.  
Administration de la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

AUJOURD'HUI  
20 h 30  
DERNIER JOUR  
L'AFFAIRE  
THOMAS CROWN

ARCADES  
5 78 78

Monsieur et Madame  
Pierre BURRI-BOFFELLI ont la grande  
joie d'annoncer la naissance de leur fille  
Sabine  
19 mai 1969  
Maternité Poutalès Areuse  
Les Isles 60

Monsieur et Madame  
Ernes FERIGUTTI-GREMION ont la  
joie d'annoncer la naissance de  
Igor-David  
18 mai 1969  
Maternité Poutalès Chivannes 21  
Neuchâtel

Du très bon jazz à la Salle des Conférences

Samedi soir a eu lieu à la Salle des conférences un gala de jazz constitué de trois parties différentes, organisé par «Féne Jazz».

En introduction, nous avons apprécié l'orchestre des «Jumps Seven». Cette formation que nous avons entendue lors du concert d'Earl Hines nous a interpellé de nouveaux thèmes. Après les deux thèmes du début, nous avions l'impression que l'orchestre «tournait». Ce fut le cas pour les tempos moyens à rapides. Quant aux thèmes plus lents, une certaine rigidité se fit sentir. Cela n'enlève rien à la prestation de cet ensemble, lequel dut préparer la salle aux vedettes de la soirée. Cela n'est pas à la portée de n'importe quel orchestre amateur.

Au début de la seconde partie, nous avons également entendu une introduction de musiciens amateurs: Jean-Claude Sandoz et son orchestre. Ce musicien nous a démontré les possibilités que l'on tire d'une petite flûte en plastique. Il a interprété d'une manière sobre deux blues et un morceau original, dans lequel quelques passages d'harmonies furent appréciés. Nous pensons que ce musicien serait plus à l'aise à la flûte dite traversière à la sonorité plus pleine surtout. Cela en pensant dans ce morceau dédié à Roland Kirk.

Quant au trio, un musicien s'en dégage nettement. Il s'agit bien entendu de Jo Jones. Il a suffi de quelques mesures pour constater que toutes les exécutions reposaient sur lui. Jo Jones est un véritable «métronome». Sa décontraction est époustouflante. Il suffit de voir et d'entendre les ralentissements «main droite et main gauche» qu'il place à n'importe quel moment. Ceci donne toujours un «feeling» extraordinaire aux musiciens qui l'entourent. Le célèbre morceau de Duke Ellington intitulé «Caravan» démontre une fois de plus l'éventail des possibilités de ce batteur. Passages rapides et inversés, cymbales à «Hi-Hat» (charleston); travail caisse claire-tome avec trois doigts de chaque main; et aussi certains effets qu'il obtient en appuyant le genou à la partie inférieure de la cymbale «Hi-Hat». Cela prouve bien les qualités d'un ancien batteur de grande formation (Count Basie).

Naturellement l'attente avec Milt Buckner ne se fit pas attendre, l'un et l'autre connaissant toutes «les ficelles» de la grande

formation. Milt Buckner joua environ dix ans chez Lionel Hampton. Buckner a un jeu très solide; il développe les thèmes avec une sobriété dont seuls les musiciens ont le secret. Ensuite dans les choros, qu'il s'agisse de thèmes à 32 mesures comme «Honey Suckle Rose» ou des blues et Boogies comme «Hamp Boogie Woogie», le premier thème improvisé est très dépouillé. Puis un crescendo continu anime cet organiste. Il développe très simplement son style de «block-cords» (phrases parallèles main gauche et main droite) pour faire sonner son instrument à la manière d'un grand orchestre. Nous avons tout de suite reconnu les influences de Count Basie et Lionel Hampton. Sa production au piano nous démontra que techniquement ce musicien est nettement plus à l'aise à l'orgue. Nous gardons une certaine réserve quant à son jeu de pédales à l'orgue. Il nous a semblé très effacé et par conséquent manquant de force.

Le guitariste T-Bone Walker est tout d'abord un show man. Son style de guitariste n'est pas à contester, mais il nous a paru malheureusement «tomber à côté». C'est un guitariste et chanteur de blues à entendre seul ou accompagné par des musiciens, pratiquant le style pur du rhythm and blues.

En résumé Jo Jones et Milt Buckner ont des conceptions sur la musique de jazz différentes de celles de T-Bone Walker.

formation. Milt Buckner joua environ dix ans chez Lionel Hampton. Buckner a un jeu très solide; il développe les thèmes avec une sobriété dont seuls les musiciens ont le secret. Ensuite dans les choros, qu'il s'agisse de thèmes à 32 mesures comme «Honey Suckle Rose» ou des blues et Boogies comme «Hamp Boogie Woogie», le premier thème improvisé est très dépouillé. Puis un crescendo continu anime cet organiste. Il développe très simplement son style de «block-cords» (phrases parallèles main gauche et main droite) pour faire sonner son instrument à la manière d'un grand orchestre. Nous avons tout de suite reconnu les influences de Count Basie et Lionel Hampton. Sa production au piano nous démontra que techniquement ce musicien est nettement plus à l'aise à l'orgue. Nous gardons une certaine réserve quant à son jeu de pédales à l'orgue. Il nous a semblé très effacé et par conséquent manquant de force.

Le guitariste T-Bone Walker est tout d'abord un show man. Son style de guitariste n'est pas à contester, mais il nous a paru malheureusement «tomber à côté». C'est un guitariste et chanteur de blues à entendre seul ou accompagné par des musiciens, pratiquant le style pur du rhythm and blues.

En résumé Jo Jones et Milt Buckner ont des conceptions sur la musique de jazz différentes de celles de T-Bone Walker.

La Coudre

Le groupe des mères est de sortie

(c) La semaine dernière, les «Jeunes mères» de la paroisse, accompagnées de leurs maris, ont eu le plaisir de visiter une imprimerie de la ville. Les participants, divisés en petits groupes, furent conduits dans tous les secteurs de l'entreprise. C'est avec le plus grand intérêt que ces dames purent voir les différentes activités des ouvriers de cette imprimerie et poser des questions qui éclaircissaient ce qui leur paraissait mystérieux. A la sortie, un petit souvenir fut remis à chacun.

Cette escapade mettait un point final à l'activité de la saison du groupe des «Jeunes mères».

VIGNOBLE

Rochefort: déficit des forêts mais bénéfice grâce à l'eau

De notre correspondant:

Le Conseil général de Rochefort a tenu récemment sa séance de printemps sous la présidence de M. Pierre Du Bois.

Il a adopté les comptes de l'année 1968 à l'unanimité. Ces comptes présentent un bon exercice de 478 fr. 84 après une attribution de 18,000 fr. à la réserve générale figurant au bilan.

Les recettes ont été influencées par deux facteurs, le chapitre des impôts accuse une augmentation d'environ 27,000 fr. provenant essentiellement de la contribution des personnes morales (sociétés). Le chapitre des eaux laisse un bénéfice de 12,879 fr. 15 contre 3869 fr. 15 en 1967. Ce bénéfice exceptionnel est le résultat d'une année pluvieuse avec peu de frais d'achat d'eau supplémentaire. Les forêts, en revanche, laissent un déficit d'environ 11,000 francs. Cette situation passagère provient de la grande quantité de bois de service mis sur le marché à la suite des intempéries des années précédentes. A la demande des autorités, nous n'avons exploité que 400 sylvies au lieu de 900. Cette réduction massive d'exploitation ne concernait que l'année 1968 et cette année tout rentre dans l'ordre.

Les dépenses de l'instruction publique accusent une augmentation de 17,000 fr. et au chapitre des travaux publics, on constate que l'enlèvement de la neige du

rant l'hiver 1967-1968 a coûté 15,278 fr. 40 contre 5920 fr. en 1967.

Le bureau du Conseil général a adopté un arrêté modifiant l'article 19 du règlement de police concernant les établissements publics. Cette modification limite à 15 le nombre des permissions tardives accordées durant une année et fixe les émoluments à payer pour obtenir une permission à 5 fr. pour la première heure et à 7 fr. par heure pour les suivantes.

Un crédit de 8000 fr. est mis à la disposition du Conseil communal pour remplacer le plus vieux groupe de pompe à la station de pompage de Chambrelin.

Le bureau du Conseil général pour l'année 1969-1970 se compose de la façon suivante: président: M. Léon Rickli; vice-président: M. Marcel Racheter; secrétaire: Mlle Charlotte Bastaroli; questeurs: MM. Georges Jenzer et William Barraud.

La commission des comptes comprend MM. Roger Aeschlimann, Georges Jenzer, Pierre Joseph, Henri Baruff et Charles Perrin.

CRESSIER  
Tirs: un programme... chargé

La société de tir «Aux armes de guerre» à Cressier, a fixé les principales dates des tirs 1969. Les voici: Tir d'entraînement: le 6 juillet, Tirs obligatoires: les 15, 22 et 29 juin. Championnat individuel: le 18 mai. Tirs en campagne: les 31 mai et 7 juin à Cornaux, Tirs des Amis de l'Est: les 30 et 31 août à Enges, Tir fédéral à Thoune: les 12 et 13 juillet. Tir fête: les 13 et 14 septembre.

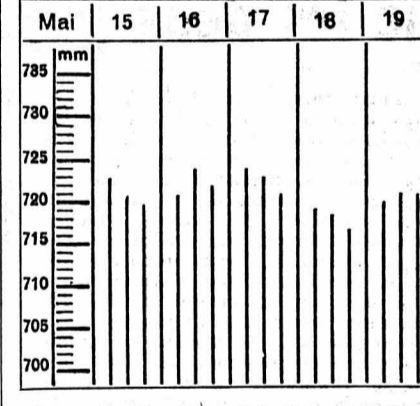
SAINT-BLAISE  
Succès à l'exposition canine internationale de Saint-Gall

(sp) Le chien cocker spaniel «Peggy de Valangin», appartenant à M. Marcel Verdon, de Saint-Blaise, a obtenu la mention excellente, en catégorie internationale, à l'exposition canine de Saint-Gall. Plus de 1230 chiens de toutes races prenaient part à ce concours qui s'est déroulé dimanche.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 19 mai 1969.  
— Température: moyenne: 8,6, min.: 5,5, max.: 12,4. Baromètre: moyenne: 720,0 eau tombée: — Vent dominant: direction: sud-ouest jusqu'à 12 h 15, ensuite sud jusqu'à 17 h 45 puis nord à nord-ouest. Force: modéré.

Etat du ciel: couvert jusqu'à 13 heures puis nuageux à légèrement nuageux jusqu'à 17 heures soir, clair.



Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps sera en bonne partie ensoleillé dans l'ouest et en Valais. Il sera encore assez nuageux dans le centre et l'est, le long des Alpes surtout. Quelques averses éparses pourront encore s'y produire.

La température s'abaissera jusque vers zéro degré la nuit, elle atteindra 13 à 17 degrés l'après-midi dans la moitié ouest, 19 à 13 dans la moitié est. La limite du zéro degré reste encore situé vers 1300 à 1500 m.

Vent généralement faible du secteur nord-ouest. Bise sur l'ouest du Plateau.

Evolution pour mercredi et jeudi. — Le plus souvent ensoleillé, température en lente hausse.

La température sera comprise entre 7 et 12 degrés cette nuit, entre 17 et 22 l'après-midi.

Vent du nord, modéré en montagne, par moments aussi ailleurs.

LIRE EN PAGE 7  
LE NOUVEAU PRÉSIDENT  
DU GRAND CONSEIL  
REÇU ET FÊTÉ  
A LA CHAUX-DE-FONDS

Plusieurs naufrages de dériveurs en rade de Genève

(c) Un vent soufflant en rafale a provoqué le naufrage de dériveurs, dans la rade de Genève. Il fallut l'intervention rapide des gardes-ports pour tirer ces marins d'eau douce d'une situation très périlleuse. Trois d'entre eux ne savaient même pas nager.

Fric-fracs en série

(c) Trois bureaux d'entreprises, situés dans le même immeuble, avenue de Frontenex, ont reçu la visite de cambrioleurs pendant le week-end.

Ceux-ci ont procédé par effraction et ont provoqué beaucoup de dégâts pour ne s'emparer que d'un butin global dérisoire: quelques centaines de francs. La sûreté enquête.

A la maison de la presse de Bruxelles  
NOTRE JOURNAL A L'HONNEUR

Samedi, à la Maison de la presse de Bruxelles, la section belge de l'Association internationale des journalistes de langue française a inauguré l'exposition de la presse internationale de langue française, qui coïncide avec la «Quinzaine du bon langage» organisée en Wallonie. Des allocutions ont été prononcées par M. Noël De Winter, président de la section; M. C. Bodinier, président de l'Association internationale des journalistes de langue française; M. Djime Gueye, ambassadeur du Sénégal; le comte de Group-Chamel, ambassadeur de France, et M. Paris, ministre belge de la culture française.

Cette exposition itinérante, que Mme Jaudoin-Prom, déléguée de l'Union culturelle française, enrichit d'année en année, rassemble main-

tenant près de 2000 journaux de 85 pays (France et possessions d'outre-mer non comprises), et la provenance lointaine de certains d'entre eux est souvent aussi étonnante qu'émouvante. Une fois encore, la «Feuille d'avis de Neuchâtel» a été à l'honneur en tant que le plus ancien journal de langue française encore existant, et l'on a montré aux assistants un fac-similé du premier numéro de 1738. En second rang (1832) vient le «Cernéen» de l'île Maurice (ce terme désigne une sorte de canard!), qui porte ce sous-titre: «Un des plus modernes parmi les plus anciens journaux du monde.» On a particulièrement remarqué aussi les nouvelles publications en français surgies dans les pays de l'Est européen.

C.-P. B.

DANS LE CANTON

Deux cent cinq accidents sur les routes du canton en avril

Quand donc les automobilistes respecteront-ils la priorité?

Au cours du mois d'avril 205 accidents se sont produits dans le canton, tuant deux personnes et en blessant 83. Dans 191 cas, les dégâts matériels ont dépassé 200 fr. 317 conducteurs ont été mis en cause et 192 personnes dénoncées. Par ailleurs, 14 permis ont été séquestrés.

Quant aux autres fautes, elles se répartissent ainsi: distance entre véhicules 17; ivresse 10; dépassement téméraire 8; changement de direction 11; circulation à gauche 14; inattention 12; imprudence des piétons 4; imprudence des enfants 7; inobservation des signaux 4; circulation sans permis de conduire 2; mauvais stationnement 2; entrave à la circulation 11; fatigabilité 1; état physique déficient 2; pneus lisses 2; ivresse sans accident 5; permis séquestrés pour contraventions diverses 7.

Avis mortuaires

L'Eternel est mon berger, rien ne saurait me manquer.  
Ps. 22.

Monsieur et Madame Ernest Heusser-Jammet, à Bâle; Mesdemoiselles Brigitte, Christianne et Isabelle Heusser, à Bâle; Mademoiselle Anne-Marie Heusser, à la Neuveville; Monsieur Pierre Heusser, à Fribourg; Madame et Monsieur Walter Knuchel-Hirt, à Bienne; les enfants de feu Armand Hirt; Madame et Monsieur Liseli Bourquin-Vuilleumier, à Sao-Paulo (Brésil); Monsieur Albert Heusser-Walder, à Hombrechtikon (Zurich); Mademoiselle Lina Heusser, à Wald (Zurich), et parents, ainsi que toutes les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de subir en la personne de

Madame Marie-Anne HEUSSER - HIRT

leur très chère maman, grand-maman et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 86<sup>me</sup> année, après une courte maladie vaillamment supportée.

La Neuveville, 18 mai 1969.  
(Rue du Port 10)  
L'ensevelissement aura lieu mercredi 21 mai.  
Départ du convoi funèbre à 13 h 45, du domicile mortuaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Hélène Schmutz-Pellet, à Praz;  
Madame et Monsieur Fritz Kläy-Schmutz et leur fils Daniel, à Flamatt;  
Monsieur Serge Schmutz et sa fiancée, Mademoiselle Christiane Dubois, à Couvet;  
Madame Marguerite Sellaz-Schmutz, ses enfants et petits-enfants, à Corcelles;  
Monsieur et Madame Daniel Richard-Schmutz, leurs enfants et petits-enfants, à Sugiez;  
Monsieur et Madame Fritz Bigler-Pellet, à Berne;  
Monsieur et Madame Marcel Pellet et leurs enfants, à Sugiez,  
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert SCHMUTZ

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, cousin et parent, décédé subitement dans sa 62<sup>me</sup> année.

Praz, le 19 mai 1969.  
Veuillez et priez, car vous ne savez ni l'heure, ni le jour.

L'enterrement aura lieu à Nant, mercredi 21 mai, à 13 h 30.  
Culte pour la famille à 13 heures, à Praz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'administration de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL a le regret de faire part du décès de

Monsieur Albert SCHMUTZ

son dévoué porteur de journaux de Sugiez, Nant, Praz et Môtier.

Madame Christian MUTTNER née Lina BRUNNER

leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 81<sup>me</sup> année, après une longue maladie.

Cressier, le 19 mai 1969.

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi.

II Tim. 4:7.

L'enterrement aura lieu jeudi 22 mai. Culte à la chapelle protestante, à 14 h. Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Naissances

Monsieur et Madame Pierre BURRI-BOFFELLI ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille Sabine  
19 mai 1969  
Maternité Poutalès Areuse  
Les Isles 60

Monsieur et Madame Ernes FERIGUTTI-GREMION ont la joie d'annoncer la naissance de Igor-David  
18 mai 1969  
Maternité Poutalès Chivannes 21  
Neuchâtel

AGFA-GEVAERT  
Photographiez avec Agfacolor CT 18 le film couleur parfait pour des diapositives brillantes et incomparables maintenant sous cadres plastique encore plus sûrs lors de la projection

Avis de remerciements en page 12

Téléphonez-nous!  
La rédaction rétribue les lecteurs qui lui transmettent sans tarder les Informations régionales utiles. Discretion assurée. (Sauf du samedi à 2 h, au dimanche soir à 18 heures.)  
Tél. jour et nuit: (038) 5 65 02.

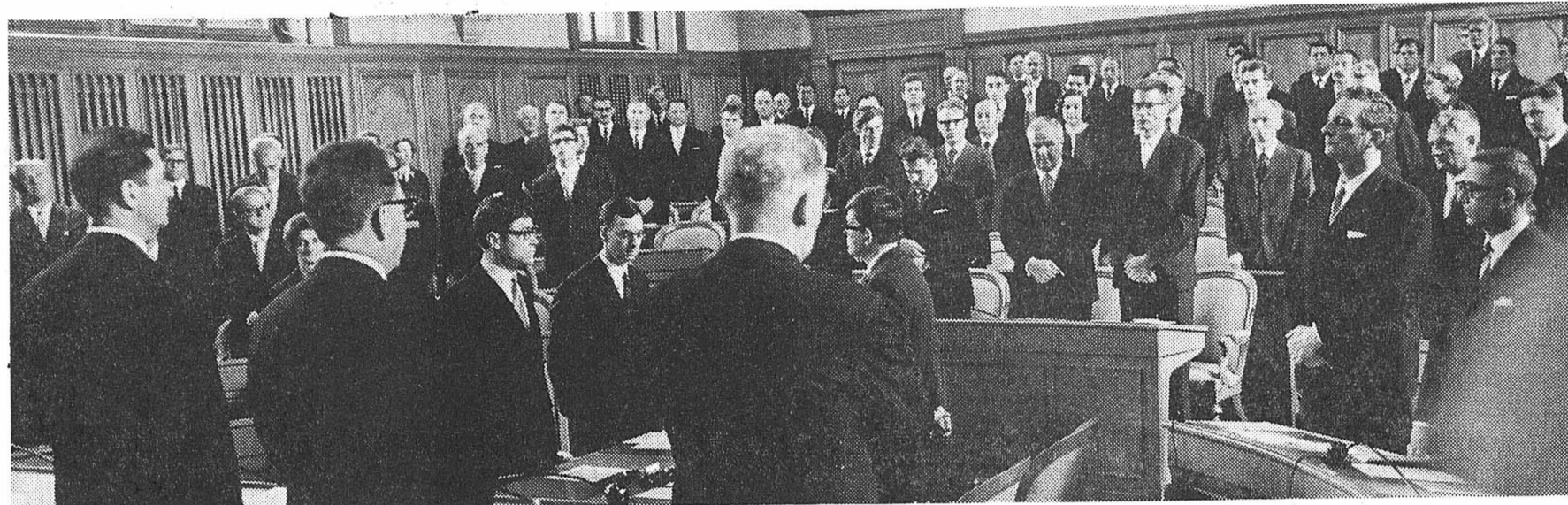
DÉBUT DE LA 38<sup>me</sup> LÉGISLATURE AU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

LES premiers pas de cette 38<sup>me</sup> législature, l'œil du badaud les a vus sous plusieurs facettes. Ce fut déjà le cortège qui traversa lentement le centre de la ville, répondant du bras ou du tube, selon que l'on est assis au banc du gouvernement ou qu'on lui fait face, aux fenêtres et aux trottoirs redoublant d'applaudissements. A la Collégiale, richement fleurie, ce furent aussi les quelques parapluies roulés que les conseillers d'Etat, placés face à la chaire, firent discrètement glisser sur leurs genoux jusqu'à ceux du chancelier Porchat. Les populistes arborèrent un œillet rouge à la boutonnière et deux députés d'un parti de la majorité avaient sacrifié un melon noir. Si l'un d'eux, nouveau président du groupe, l'avait coiffé, derrière la bannière cantonale, l'autre, plus novice, eut plus prudent de le dissimuler derrière son dos! On murmura aussi qu'un troisième député avait résolu d'opter pour le tube. Le cortège piétinait encore devant l'hôtel de ville quand ce député comprit qu'il serait le seul à être ainsi chapeauté et il se débarrassa du haut de forme avant que le peloton de gendarmes et la Musique militaire n'emmenent leur troupe à l'assaut du Château...

PROBLEMES. — Une fois le nouveau bureau en place, les députés ont passé à la nomination de la députation neuchâteloise au Conseil des Etats. Trois candidats étaient sur les rangs et si M. Carlos Grosjean franchit allégrement le premier tour de scrutin, il en fallut un second pour nommer M. Blaise Clerc. Les socialistes avaient, pour leur part, soutenu la candidature de M. René Meylan dont l'allocation fit impression sur l'assistance. Calmement et sans passion, il démonta pièce par pièce le mécanisme de cette élection. Le problème est donc posé une nouvelle fois et M. Jean-François Aubert (lib) en a conclu que seul le peuple devait trancher de ce mode d'élection de la députation cantonale aux Etats.

RELEVÉ. — Nouveau président du Grand conseil, M. Pierre Aubert a « sorti » hier matin un discours magistral et dont devait le féliciter, en aparté bien sûr, le héraut du Conseil d'Etat, ancien avocat et donc connaisseur en la matière. Il semble que M. Aubert se soit fixé une double tâche pour les douze mois de mandat à venir: d'abord, organiser un travail rapide et efficace, c'est-à-dire contribuer à déblayer le plus rapidement possible un ordre du jour dont on craint qu'il ne prenne de plus en plus de ventre. Et puis, revaloriser le bureau du Grand conseil. A première vue, l'affaire semble être en de bonnes mains: travailler acharné, le nouveau président s'impose délibérément cette tâche pour le plus grand bien de tous. Cl.-P. Ch.

MM. Carlos Grosjean et Blaise Clerc représenteront le canton aux Etats, mais le mécanisme de cette élection a de nouveau été sur la sellette



ASSERMENTATION. — Celle des députés maintenant.



SOURIANTS. — MM. François Jeanneret, Béguin et Bourquin arrivent au château en saluant.

D'YEN d'âge du Grand conseil, M. Charles Roulet (POP) a ouvert officiellement la législature à 10 h 30. Le président du bureau provisoire félicita déjà les députés présents, anciens ou nouvellement élus, rappelant que l'âge moyen du parlement, qui était de 51 ans durant la 36<sup>me</sup> législature, avait passé à 47 ans en 1965 pour être aujourd'hui de 44 ans. Le Grand conseil compte neuf femmes députées et le parti chrétien-social a fait son entrée au Château. Traitant des dernières élections, M. Roulet précisa que c'était la première fois dans les annales de la République qu'une campagne électorale avait mobilisé d'aussi importantes sommes d'argent, plusieurs centaines de milliers de francs très certainement.

Est-ce que le libre jeu de la démocratie peut, dans ces conditions, être réellement respecté?

Après avoir présenté ses vœux aux nouveaux conseillers d'Etat, et rendu hommage à ceux qu'ils remplacent, M. Roulet évoqua les nombreux problèmes qui seront posés aux députés au cours de la législature où le social et l'économique primeront certainement. Une dernière fleur envoyée à la gauche neuchâteloise et le président du bureau provisoire termina en demandant au Grand conseil de tout mettre en œuvre pour travailler à rendre le beau pays de Neuchâtel encore plus agréable à habiter.

Premier acte officiel: les députés acceptent sans la moindre opposition un décret portant validation des élections cantonales des 19 et 20 avril derniers. Puis l'on passe à l'assermentation du Grand conseil et du Conseil d'Etat. A ce sujet, M. Gacon (soc) a fait parvenir une lettre au président, lui demandant que les termes «... devant Dieu» soient supprimés à l'avenir de la formule du serment et ceci conformément au quatrième alinéa de l'article 6 du règlement. Tous les députés prêtent serment, à l'exception de deux absents, MM. Albert Huguenin et Henri Verdon, souffrants.

LES ETATS...

Après l'installation du nouveau bureau et une brillante allocution de M. Pierre Aubert, chaudement applaudi sur tous les bancs, on passe à la nomination de la députation au Conseil des Etats. Au nom des radicaux, M. Ruffieux annonce que son groupe, qui présente la candidature de M. Carlos Grosjean, soutiendra celle de M. Blaise Clerc. Concernant M. René Meylan, candidat des socialistes, le député radical ajoute que sa personnalité n'est pas en cause. Les libéraux, enchaîne M. J.-F. Aubert, présentent M. Blaise Clerc, qui représente le canton depuis six ans aux Etats et apprendent avec plaisir que M. Grosjean sera l'autre candidat de la droite.

Pour M. René Meylan (soc), le début de chaque législature est marqué par un rite immuable. Les partis de la majorité revendiquent le droit et le devoir de représenter seuls le canton de Neuchâtel au Conseil des Etats. Le parti socialiste s'y oppose et il avance le nom d'un candidat dont il détaille avec ardeur les vertus. On vote. A l'issue du scrutin, la minorité exprime sa vive surprise devant un résultat qu'en réalité elle connaissait d'avance depuis plusieurs semaines... Elle exhale alors sa mauvaise humeur, ce qui lui vaut une ou plusieurs répliques de la droite! Puis, le temps étant venu de passer aux choses substantielles, chaque député se rend au déjeuner de son groupe...

M. Meylan poursuit: L'élection des deux représentants neuchâtelois au Conseil des Etats est un acte de nature politique, ensuite seulement un choix entre des personnes.

Si un libéral neuchâtelois doit siéger à la Chambre haute, M. Clerc, de toute évidence, est le meilleur élu possible, mais ce que les socialistes contestent, c'est le choix politique qui consiste à écarter du Conseil des Etats, toujours, systématiquement, sous des prétextes successifs et divers, le parti socialiste au profit du parti libéral.

Le deuxième problème qui préoccupe les socialistes touche à la composition politique du Conseil des Etats ou les amis de M. Meylan ne comptent que deux sièges sur quarante-quatre, alors que le parti socialiste représente en Suisse un électeur sur quatre. Enfin, un dernier point touche aux conséquences de nature économique qu'aurait pu avoir pour le canton de Neuchâtel l'élection d'un socialiste aux Etats.

Certains sièges sociaux vont-ils quitter le canton si un socialiste est élu? M. Meylan ne le croit pas. A Bâle ou à Soleure, le premier canton abritant d'importantes industries et le second une industrie horlogère notamment, on envoie aux Etats un représentant socialiste et cela n'a jamais nui à l'essor économique. D'autre part, lorsque M. Max Petitpierre a été élu aux Etats, on a crié sur tous les toits que cette élection était vitale pour l'industrie horlogère neuchâteloise. Deux ans après, M. Petitpierre est devenu conseiller fédéral et, soudain, il n'a plus été question de l'industrie horlogère neuchâteloise qui, de fait, durant six ans, ces six années décisives de la fin de la guerre et de la reconversion, n'a pas été représentée au Conseil des Etats. S'en est-elle plus mal portée?

ÉTAIT-CE VRAIMENT INDIQUÉ?

En terminant, M. René Meylan devait ajouter:

... Nos collègues de la majorité ont reçu au sujet de cette élection une lettre d'Ebauches S.A. Que le parti de M. Blaise Clerc ou ses amis politiques se met-

tent en quatre pour lui éviter toute mauvaise surprise, quoi de plus normal et de plus naturel? Mais le fait de recevoir sur un objet proprement politique une lettre d'Ebauches S.A. et de ne pas l'avoir renvoyée à son expéditeur, était faire montre de faiblesse. C'était même commettre une faute... Je suis donc fier, ce matin, de ne pas être un candidat recommandé à vos suffrages par Ebauches S.A...

M. Broillet (POP) abonde dans le même sens, faisant notamment remarquer que les délégués du canton ne sont en fait que ceux des partis et rompant une lance pour que l'un des deux sièges revienne aux socialistes. Popistes et socialistes s'applaudissent alors réciproquement, puis M. Maurice Favre (rad) déclare que l'élection de la députation aux Etats met fin à la campagne électorale proprement dite. Le parti radical, vieux parti, est toujours à la barre. Il doit avoir encore non seulement son mot à dire mais quelque chose à dire. Il reste ainsi un ardent défenseur de la liberté économique dont le but est de faire régner une saine concurrence.

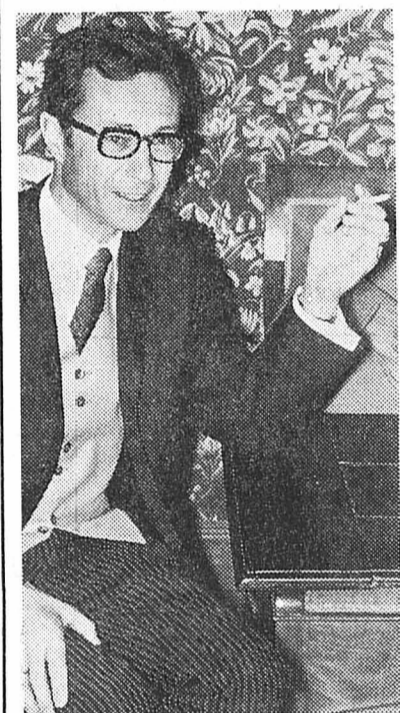
M. Jean-François Aubert (lib) tranche alors dans le vif, sans détours, comme il en a l'habitude:

M. René Meylan est un ami. Je lui dirai que, sur moi, Ebauches S.A. n'a aucun pouvoir. Je vote pour ou contre M. Meylan, pour ou contre M. Blaise Clerc. Le vrai problème est le suivant: ou l'élection de la députation aux Etats est le fait du Grand conseil ou bien elle est celui du corps électoral. La juste manière de sortir de cette impasse est de demander au peuple de choisir. Pour ma part, je choisis entre M. Clerc, qui n'a pas démerité, et M. Meylan qui est un ami très cher!

On devait encore entendre M. Jaggi (PPN) puis M. Frédéric Blaser (POP) avant que les urnes ne circulent dans les rangs. Deux tours de scrutin seront nécessaires. Au premier, alors que la majorité absolue était de 57 voix, M. Grosjean est élu par 68 voix, MM. Blaise Clerc et René Meylan obtiennent respectivement 56 et 48 voix. Au second tour, les questeurs relèveront six bulletins blancs ou nuls et proclameront M. Blaise Clerc élu avec 58 voix. La majorité absolue était de 54 voix et M. Meylan en a obtenu 48.

Le président Aubert lève la séance à 12 h 20 conviant les députés à se retrouver à 18 h 45 sur la place de la Gare de la Chaix-de-Fonds. La session se poursuivra aujourd'hui, dès 9 heures.

M. PIERRE AUBERT (SOC.) NOUVEAU PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL



Les propositions des groupes n'ayant pas été combattues, voici comment se présente le nouveau bureau du Grand conseil:

- Président: M. Pierre Aubert (soc).
● 1er vice-président: M. Jean-Georges Vacher (rad).
● 2me vice-président: M. Louis Mauller (lib).
● Secrétaires: MM. Pierre Porret (ppn) et Ernest Schulz (soc).
● Questeurs: MM. Pierre Wyss et Rodolphe Stern (rad), M. Robert Comtesse (soc) et M. Yves-Blaise Vuillemin (lib).
● Questeurs suppléants: Mme Lucette Favre-Rognon (soc) et M. Roland Chatelain (rad).

Nouveau président du Grand conseil, M. Pierre Aubert, originaire de Savagnier, est né le 3 mars 1927 à la Chaix-de-Fonds. Après avoir commencé ses études dans cette ville et obtenu son baccalauréat, il les couronna par une licence en droit à l'Université de Neuchâtel et par un brevet d'avocat. Après une année de stage passée à l'Université allemande d'Heidelberg, M. Aubert fit ses premières armes à l'étude Tell Ferrin-Alfred Aubert, aux côtés de son père également avocat. Entré au parti socialiste dans les années 1957-1958, il fut élu conseiller général de la Chaix-de-Fonds dès 1960 et ceci jusqu'en 1968, président de la législature de 1967 à 1968. Elu député en 1961, M. Pierre Aubert est depuis hier le premier citoyen de la République. Marié, père de deux enfants de 12 et 8 ans, il préside également la section neuchâteloise de l'Association Suisse-Israël et est le vice-président du comité central. Membre du comité du Tennis-club de la Chaix-de-Fonds, il préside d'autre part la société pugilistique de cette ville. M. Pierre Aubert est un cousin germain du député libéral Jean-François Aubert.

LE CULTE À LA COLLÉGIALE

Le culte d'inauguration de la trente-huitième législature du Grand conseil neuchâtelois a été marqué, à la Collégiale, par un sermon du pasteur Georges Guinand. «L'homme ne vivra pas de pain seulement»: partant de cette parole du Deutéronome et de cette réponse de Jésus au tentateur qui lui proposait de changer les pierres en pain pour assouvir sa faim, le pasteur Guinand a évoqué la faim de l'homme dans le monde, la faim de justice, de paix et de compréhension, la faim aussi de se réaliser dans la dignité. En raison de cette faim légitime, tous les gouvernements se trouvent placés aujourd'hui devant des tâches gigantesques. Elles concernent les domaines les plus variés de l'existence humaine, de la jeunesse à la vieillesse.

On attend de l'Etat qu'il s'efforce de répondre à la faim des hommes, de créer des conditions d'existence qui permettent à chacun de recevoir ce pain quotidien au sens large et d'en jouir. Alors, s'adressant au gouvernement et aux députés: «... C'est pourquoi, mesdames et messieurs, vous affronterez d'innombrables problèmes dont je cite à titre d'exemples: l'instruction, le travail, la sécurité sociale, le plan hospitalier, la construction d'appartements, la création d'institutions pour la jeunesse d'une part, pour le troisième âge d'autre part, l'aménagement du territoire, etc. Ces problèmes concernent tous les habitants de notre canton, ses hôtes et les Confédérés... Nous n'avons ni le droit ni la possibilité de vivre repliés sur nous-mêmes et l'on ne peut gouverner notre petite République sans penser à ses responsabilités envers les tiers monde dont le pain quotidien dépend, pour une part importante, des nations riches auxquelles nous appartenons.

C'est pourquoi l'Etat ne saurait assumer ses tâches sans la collaboration de tous les citoyens et des associations les plus diverses; sans la collaboration de l'Eglise aussi.

Avant de souhaiter aux élus une activité fructueuse, le pasteur Guinand évoqua les relations entre l'Eglise et l'Etat. Le régime d'autonomie permet de susciter et de maintenir, entre Etat et Eglise, un dialogue ouvert, confiant et persévérant, car un tel dialogue repose sur la connaissance réciproque de la liberté des partenaires. Or, quand se trouvent en cause l'homme, sa vie, sa vocation, l'Etat et l'Eglise peuvent-ils ne pas être partenaires?

Au cours de la cérémonie, la Musique militaire interpréta «La Marche triomphale d'Aida», de Verdi, et «Nostradamus», une ouverture de Brusselmanns.



SERMENT. — Les conseillers d'Etat le prêtent à leur tour.

Election du Conseil des Etats par le peuple: initiative socialiste

Devant l'échec de leur candidat au Conseil des Etats, les socialistes neuchâtelois ont décidé de lancer une initiative populaire visant à faire élire les deux représentants du canton par le peuple et non plus par le Grand conseil.

L'annonce de cette initiative redonne de l'actualité aux procédures appliquées, dans les cantons suisses, pour la désignation des «sénateurs».

On sait que chaque canton a droit à deux députés, et chaque demi-canton à un député. Le Conseil des Etats compte donc 44 membres, élus sur la base des loix cantonales. Cela explique pourquoi, dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, les femmes sont, non seulement électrices — dans le cas de l'élection directe — mais également éligibles à la Chambre haute. Lors des dernières élections fédérales, des candidatures s'étaient présentées dans les can-

tons de Vaud et de Genève, et avaient recueilli plus qu'un succès d'estime.

Actuellement la majorité des cantons applique le principe de l'élection directe. Seuls les cantons de Fribourg, Neuchâtel, et Berne connaissent l'élection par le Grand conseil. Il faut noter qu'à Fribourg, et maintenant à Neuchâtel, des initiatives ont été lancées pour introduire l'élection directe. Dans les cantons de Glaris, Obwald, Nidwald et Appenzell/R1 l'élection des conseillers aux Etats se fait par la landsgemeinde. En octobre 1967, 15 des 22 cantons ont renouvelé ou confirmé leur députation aux Etats, précédant simultanément aux élections au Conseil national. Actuellement, le Conseil des Etats comprend 18 conservateurs chrétiens-sociaux, 15 radicaux, 3 «PAB», 3 libéraux, 2 démocrates et évangéliques, 2 socialistes et un membre de l'Alliance des indépendants. (ATS)

M. P.-R. Rosset quitte la présidence de la Cour de cassation pénale

M. Paul-René Rosset, président de la Cour de cassation pénale, vient de faire connaître sa décision de renoncer à son poste pour la nouvelle législature. Le parti radical présentera vraisemblablement la candidature de M. Jacques Cornu, de la Chaix-de-Fonds, substitut du procureur général.

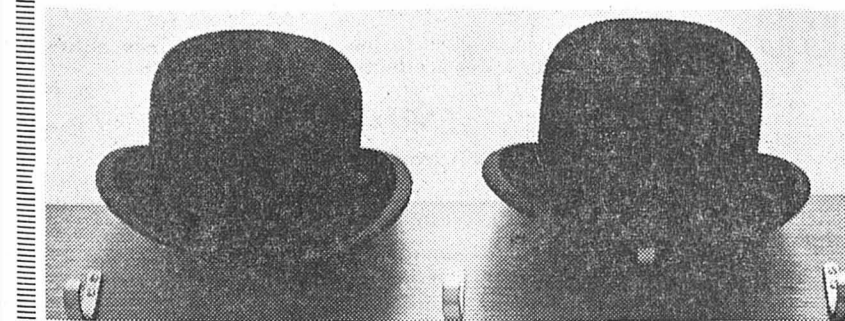
Nouveau Conseil d'Etat:

- bureau constitué
● départements répartis

La chancellerie d'Etat communique que le nouveau Conseil d'Etat, issu des élections des 19, 20 et 22 avril 1969, a tenu sa première séance lundi 19 mai 1969.

Il a constitué son bureau comme suit pour la période du 19 mai 1969 au 31 mai 1970: président: M. Rémy Schläppy; vice-président: M. Fritz Bourquin.

Quant à la répartition des départements, elle est la suivante: justice: M. Fritz Bourquin (M. François Jeanneret, suppléant); police: M. Carlos Grosjean (M. Rémy Schläppy); finances: M. Rémy Schläppy (M. Fritz Bourquin); militaire: M. François Jeanneret (M. Carlos Grosjean); travaux publics: M. Carlos Grosjean (M. Jacques Béguin); agriculture: M. Jacques Béguin (M. Carlos Grosjean); industrie: M. Fritz Bourquin (M. Rémy Schläppy); intérieur: M. Jacques Béguin (M. François Jeanneret); instruction publique: M. François Jeanneret (M. Fritz Bourquin); cultes: M. Rémy Schläppy (M. Jacques Béguin). L'hôpital psychiatrique cantonal à Perreux (précédemment attribué au département des finances) dépendra désormais du département de l'intérieur.



LA MODE. — Est-ce celle du melon pour les députés, désormais? Avec cette photo, prise dans les vestiaires du Grand conseil hier matin, on en accepte l'augure...



CORTÈGE. — Derrière l'huissier du Conseil d'Etat, le nouveau gouvernement et le chancelier. (Avipress - Baillod)

## IMMEUBLES

### A vendre au Crêt-du-Loche une maison

à 300 mètres de la route cantonale  
le Loche - la Chaux-de-Fonds :

de 3 appartements de 3 et 4 cham-  
bres dont 1 appartement de 4 pièces  
disponible ;

### une maison

de 1 appartement de 3 chambres, dis-  
ponible immédiatement.

Situation magnifique,  
environ 1500 m<sup>2</sup>.

S'adresser par téléphone au  
(038) 5 28 32 ou 5 82 70.

### TERRAIN A VENDRE

Très jolie parcelle dominant la  
vallée de la Broye, près de  
RUE (FR), vue imprenable,  
accès facile pour villa ou week-  
end, équipée : eau, électricité,  
téléphone et égouts ; prix avan-  
tageux.

Faire offres sous chiffres P. E.  
902343 à Publicitas, 1002 Lau-  
sanne.

### A VENDRE

dans situation idyllique du Ju-  
ra, près de Sainte-Croix,

### ferme rénovée

de 4 chambres, cuisine, hall,  
bains, partiellement meublée,  
avec 14,000 m<sup>2</sup> de terrain.

Prix Fr. 150,000.—

Ecrire sous chiffres PL 902,371  
à Publicitas, 1002 Lausanne.

A VENDRE,  
à quelques minutes de Neu-  
châtel en auto, tranquillité, vue  
incomparable sur le lac et les  
Alpes

### très belle maison de maître, grand confort avec jardin et piscine.

Living spacieux avec cheminée,  
3 salles de bains. Le tout abso-  
lument impeccable et soigné.

Pour traiter : 300,000 fr. après  
hypothèques.

Faire offres sous chiffres  
AS 38,564 F aux Annonces Suis-  
ses S.A., « ASSA »  
1701 Fribourg.

A vendre, à Chaumont sur Neu-  
châtel, altitude 1100 mètres,  
accès facile, tranquillité, soleil

### belle maison de vacances de 7 pièces

entourée d'un parc et de forêts

de 21,000 m<sup>2</sup>.

Prix 220,000 fr. en bloc.

Construction en pierre natu-  
relle, genre petite maison de  
maître, living avec cheminée.  
Vendue pour cause de partage.

Agence immobilière  
Claude Butty Estavayer-le-Lac.

## CERNIER

Val-de-Ruz / A quelques kilomètres de Neuchâtel  
**Y avez-vous pensé ?**  
Il vous suffit d'un petit capital pour acquérir :

### confort sécurité indépendance

en achetant un appartement de 4 1/2 ou 5 1/2  
chambres, tout confort, comprenant balcon,  
garage, cave et sauna, que nous offrons à des  
conditions avantageuses. Facilités de finance-  
ment.

Nous vous renseignons volontiers.

**DR KRATTIGER & CIE**  
7, place de la Gare  
2500 BIENNE  
Tél. (032) 2 09 22

A vendre à Bôle

### APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS

3-4-5 pièces.

Nécessaire pour traiter : Fr. 25,000.— à  
30,000.—

Faire offres à G. Fanti, Bôle.  
Tél. (038) 6 22 84, ou E. Butterlin, Lau-  
sanne. Tél. (021) 32 73 04.

## LA NEUVEVILLE

### maisons familiales à vendre

Maisons jumelles avec tout confort,  
5 1/2 chambres, 2 garages. Très belle situa-  
tion avec vue étendue. Financement assuré  
par le vendeur.

Ecrire sous chiffres **U 21,575** à Publi-  
citas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

### A vendre à Pesieux

l'immeuble rue de Neuchâtel 7  
(route cantonale)  
comprendant 5 appartements plus ma-  
gasin d'épicerie-laiterie pouvant conve-  
nir à tout autre genre de commerce  
ou être transformé en bureaux ou au-  
tres locaux, au gré de l'acquéreur.  
S'adresser à M. Gaston Desvoignes,  
Portes-Rouges 145, 2000 Neuchâtel,  
tél. 5 53 85.

### A LOUER

A louer  
**GARAGE**  
Rue Porcena 12,  
à Corcelles, libre  
tout de suite.  
Prix 45 fr. par mois.  
Tél. 5 63 41.



Offre à vendre

### TERRAINS

tous services  
sur place

### Pour villas

Chez-le-Bart 2260 m<sup>2</sup>  
Bevaix 3100 m<sup>2</sup>  
Boudry 3200 m<sup>2</sup>  
Cortaillod 3760 m<sup>2</sup>  
Val-de-Ruz 7000 m<sup>2</sup>  
Cressier 9000 m<sup>2</sup>  
Chambrelin 2000 m<sup>2</sup>

### POUR WEEK-END

Frochaux 4400 m<sup>2</sup>  
Val-de-Ruz  
La Chenille  
Les Hauts-Geneveys  
Estavayer-le-Lac  
Rougemont

A louer à Marin, pour le 24  
juin 1969,

### appartement de 3 pièces

à couple disposé à s'occuper du  
service de

### concierge

dans un immeuble récent de  
10 logements.

Fiduciaire LEUBA & SCHWARZ  
Faubourg de l'Hôpital 13  
Neuchâtel Tél. 5 76 72

A louer, pour cause de maladie,

### salon de coiffure

pour dames et messieurs, 4 pla-  
ces pour dames, 3 places pour  
messieurs, sur route principale.  
BON RENDEMENT.

S'adresser à Rodolphe Iseli,  
tél. (038) 8 11 65, à Corcelles.

A louer à Thoune  
**studio**

dans villa neuve  
pour 2 personnes.  
Salle de bains, cui-  
sinette, grand balcon,  
belle vue endroit  
tranquille, à 10 mi-  
nutes du centre, pla-  
ce pour parking.  
Jean Nydegger,  
Traubenweg 17,  
3600 Thoune.  
Tél. (033) 2 88 88.

A louer aux  
Haudères

### appartement

pour 6 ou 7 person-  
nes, bains, confort,  
pour la saison d'été.

Jean Chevrier,  
cordonnier,  
1961 Les Haudères.  
Tél. (027) 4 61 59.

## RÉSIDENCE LA RÉCILLE, LA NEUVEVILLE

A louer, pour le 1er juillet 1969, ou époque  
à convenir,

### appartements de 3 1/2, 6 et 7 1/2 pièces

Très belle situation avec vue étendue.

Les appartements ont tout le confort mo-  
derne, (frigo, cuisinière, machine à laver  
la vaisselle pour les grands appartements,  
antenne TV, etc.)

Renseignements et location : P. Gerber,  
la Neuveville, tél. (038) 7 81 56,  
Baumann & Tschumi, architectes SIA,  
rue d'Argent 9, Bienne. Tél. (032) 3 99 76.

## ENCHÈRES

### GALERIE KOLLER, ZURICH

Rämistrasse 8 - Téléphone (051) 47 50 40

### VENTE AUX ENCHÈRES

Judi	29 mai	Meubles - Gobelins
Vendredi	30 mai	Sculptures - Art nouveau - Verres
Samedi	31 mai	Lustres - Divers - Armes - Etains
Lundi	2 juin	Gravures suisses
Mardi	3 juin	Montres - Pendules
Mercredi	4 juin	Tableaux
Judi	5 juin	Porcelaines - Faiences
Vendredi	6 juin	Argenterie - Bronzes
Samedi	7 juin	Bijoux - Miniatures - Tapis - Snuffbottles

Catalogue illustré Fr. 20.—

**EXPOSITION DU 14 AU 27 MAI 1969**

tous les jours de 10 à 22 heures.

Parc à autos à proximité : Parkhaus Hohe-Promenade.

## PENSIONS

Bachmann & Cie S.A., Neuchâ-  
tel, cherche, pour le 1er juin  
1969, pour sa comptable, (per-  
sonne absolument sérieuse)

### une chambre tranquille et confortable avec pension.

Prière d'adresser offres à  
Mlle Johanna Reusser,  
c/o Bachmann & Cie S.A.,  
Temple-Neuf 4, 2000 Neuchâtel.  
Tél. 5 54 57.

## DEMANDES À LOUER

Nous cherchons, pour un em-  
ployé, un appartement de

### 2 - 2 1/2 pièces

Date : à convenir.

Région : Neuchâtel - Serrières -  
Pesieux.

Adresser offres à Granum S.A.,  
av. Rousseau 5, 2001 Neuchâtel.

2 CV cherche

### garage

quartier Maladière  
ou environs.

Tél. 5 66 15.

### Baux à loyer

en vente au bureau  
du journal

## OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de travaux publics  
cherche

### goudronneur

pour équipe volante.  
Place intéressante, responsabi-  
lité, bon salaire pour personne  
sérieuse.

Adresser offres écrites à BL  
1306 au bureau du journal.

Biscuits

# Oulevay

Morges

cherche pour date à convenir,

### employée qualifiée

pour travaux de secrétariat.

Correspondance française et notions d'allemand souhaitées.  
Salaire adapté aux capacités, prestations sociales modernes,  
fraîs de déplacement à charge de l'employeur, semaine de  
5 jours.

Adresser offres écrites, avec photo, curriculum vitae et copies  
de certificats, à Oulevay S.A., fabrique de biscuits, service du  
personnel, 111 Morges.

A louer à la Neu-  
veville,

## APPARTEMENT

meublé, une chambre,  
une cuisine, douche,  
confort.

Tél. (038) 7 83 48.

tamment les person-  
nes répondant à des

### annonces sous chiffres

à no jamais joindre  
de certificats ou au-  
tres documents

### ORIGINAUX

à leurs offres. Nous  
ne prenons aucune  
responsabilité en cas  
de perte ou de dété-  
rioration de sembla-  
bles objets.

Feuille d'avis  
de Neuchâtel.

## DUBIED

Nous cherchons pour notre service de  
vente de Neuchâtel, département des ma-  
chines-outils, une

### dactylo

si possible de langue maternelle anglaise,  
ayant quelques années d'expérience et  
envisageant une collaboration de longue  
durée.

Notre future collaboratrice s'occupera sur-  
tout de correspondance mais devra aussi  
se charger de différents travaux de bu-  
reau.

Activité intéressante et variée ; ambiance  
de travail agréable. Les intéressées sont  
priées de faire leurs offres ou de prendre  
directement contact avec le service du  
personnel de

EDOUARD DUBIED & Cie S.A., rue au  
Musée 1, 2001 Neuchâtel, téléphone (038)  
5 75 22.

## BUREAUX DE NEUCHÂTEL

### Nous vous offrons gain journalier élevé

Nous faisons une campagne publicitaire à Neu-  
châtel et environs (pas de vente, pas d'acqui-  
sition) durant la période du 2 au 13 juin 1969, et  
nous cherchons un assez grand nombre de

## JEUNES DAMES ET MESSIEURS

Nous demandons : présentation correcte, travail  
sérieux.

Pour plus de renseignements, venez personnelle-  
ment, mardi 20 mai 1969, de 13 h à 18 heures,  
au café du Jura, 7, rue de la Treille, Neuchâtel.  
DIRECT MAIL COMPANY, Delsbergerallee 78,  
4000 Bâle.

## ELECTRONA

Nous cherchons pour :

### département des matières plastiques 1 chef d'équipe

responsable de la conduite du personnel  
et du montage des moules ainsi que du  
réglage des presses et des injecteurs.  
Nous demandons mécanicien ou ouvrier  
ayant si possible déjà travaillé dans la  
branche, cette dernière condition n'étant  
toutefois pas indispensable.

### Atelier d'outillage

### sous-chef

connaissant la fabrication des moules,  
pour presser et injecter les matières  
plastiques, capable et dynamique, à  
même de remplacer le contremaître en  
cas d'absence.

Nous offrons :  
— places intéressantes et variées dans  
entreprise dynamique  
— climat de travail agréable  
— semaine de 5 jours (également pour  
travail en équipe).

Prière d'adresser offres ou de téléphoner  
à

ELECTRONA

Electrona S.A., 2017 Boudry (NE)  
Tél. (038) 6 42 46.



Nos 5 et 13

Nous engageons tout de suite ou pour date à  
convenir :

### un mécanicien d'entretien

porteur du certificat fédéral de capacité ;

### manœuvres

destinés à être formés sur les machines auto-  
matiques de production ;

### ouvrières

pour divers travaux de finissage et décoration.

Ce personnel est destiné aux succursales Nos 5  
et 13 d'Universo S.A., à Fleurier.

Etrangers porteurs du permis d'établissement C  
(carte verte) et hors plafonnement peuvent pré-  
senter leur candidature.

Faire offres écrites ou se présenter à la Direc-  
tion d'Universo S.A., No 5, rue du Temple 18,  
2114 Fleurier.

## ÉTUDE BOLLER & GENTIL

Rue du Trésor 9 - 2000 NEUCHÂTEL - Tél. 4 23 63

offre à vendre :

- BEVAIX** terrain de 3024 m<sup>2</sup> pour villa.  
**SAINT-BLAISE** terrain de 1999 m<sup>2</sup> pour villa ; vue sur le lac.  
**BOUDRY** terrain de 6254 m<sup>2</sup> pour locatif ou industrie.  
**NEUCHÂTEL** terrain de 900 m<sup>2</sup> pour villa ; vue sur le lac.  
**GAMPELEN** villa de 7 pièces, entrepôts, rampe pour ca-  
mions ; conviendrait particulièrement à com-  
merçant de moyenne importance.

La spécialité de  
**la boutique du Trésor**  
Sa céramique artisanale  
Trésor 2



**LAWN-BOY**  
Tondeuses de gazon qui démarrent du bout du doigt

Chaque propriétaire de gazon peut maintenant tondre sa pelouse sans peine — avec le Lawn-Boy moderne, le modèle standard très avantageux également équipé d'un démarreur obéissant au doigt et d'un moteur de 3 1/2 CV ! Madame met en marche son Lawn-Boy comme sa voiture ! Un mouvement aisé de la main et votre Lawn-Boy travaille déjà pour vous. Le Lawn-Boy est un produit de qualité sortant des usines fabriquant les célèbres moteurs marins Johnson. Toujours et partout, son fonctionnement est incroyablement silencieux !  
Vente et service

Des pulls merveilleux, une gamme de modèles bien choisis, dont la recherche concilie goût et aisance

- Gilet, acryl bouclé, côtes fantaisie, manches longues, blanc, marine, beige, brun, noir, tailles 38 à 46 **25.90**
- Même article avec manches courtes **23.90**
- Pullover sans manches, même qualité, mêmes coloris et tailles **19.90**
- Pullover avec manches courtes, assorti **21.90**

Ces modèles sont en exclusivité dans nos magasins



0630/33.43.9.1

**BRILLOD**  
Bassin 4 — Tél. 5 43 21  
NEUCHÂTEL

**Gonset**

**Robert**  
HAUTE *Coiffure* ESTHÉTIQUE  
DAMES - MESSIEURS  
PESEUX TEL. 8 74 74 - 8 74 75  
vendredi et samedi ouvert sans interruption

Rôti de bœuf  
extra-tendre  
Boucherie  
**Gutmann**  
Premier-Mars  
A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.  
Feuille d'avis de Neuchâtel

**MESDAMES! JOLYMODES**  
Madame O. RUBIN  
rue de l'Hôpital 5, 1er étage,  
vous offre tous ses chapeaux avec un rabais sensationnel



Elégance raffinée, présence du bon goût par des meubles de jardin en fer forgé plastifié blanc, avec des coussins colorés.

Une exposition merveilleuse (600 m2) des plus beaux modèles italiens et nordiques.

A COLOMBIER. Tél. 6 33 12.

**TOSALLI • MEUBLES DE JARDIN**

Bien douillet... le tissu éponge

Des couleurs vives, des dessins nouveaux et amusants

Serviette de plage pur coton résistant à la cuisson, env. 90x140 cm **11.-**

Serviette pur coton résistant à la cuisson, env. 44x90 cm **2.50**

Lavettes assorties, env. 26x26 cm 3 pièces **1.70**

Pourquoi payer davantage?

**MARCHÉS MIGROS**  
et principaux livres-services

**PRÊTS**  
sans caution

**EXEL**

**BANQUE EXEL**  
2001 NEUCHÂTEL  
Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04  
Ouvert le samedi matin

**1969 = Notre 25<sup>me</sup> anniversaire...**

Votre spécialiste en: **PHOTO-CINÉ-OPTIQUE**

Nous sommes le seul commerce de la branche PHOTO-CINÉ qui ne vous présente que 2 caméras... mais quelles caméras. **FUJI P 300** et **FUJI Z 600**. Depuis 3 ans, nous sommes les grands spécialistes **SINGLE-8**, car les avantages de ce système sont tellement évidents... Renseignez-vous!

En photo, nos clients sont de plus en plus enthousiasmés par les innombrables appareils **MINOLTA** que nous leur avons vendus. Comme par le passé, cette marque sera la principale dans notre programme de vente. Venez voir nos prix.  
**Service - Qualité - Garantie**

Ecrans - Projecteurs - Lampes - Trépieds - Visionneuses

**NOTRE OFFRE DU JOUR:**  
Reflex Mamiya. Posemètre derrière l'optique. 24/36 y compris étui et 2 films **Fr. 298.-**

Depuis 10 ans nous pratiquons les prix **DISCOUNT**

Nous avons un choix important de jumelles, longues-vues, télescopes, microscopes, loupes, etc.

Notre **TÉLESCOPE** grossit de 20 à 90 x, permet de voir les cratères de la lune et ne coûte que **238 fr. avec trépied**

**UNITEX S.A.** dans la cour **NEUCHÂTEL**  
Av. de la Gare 39-49

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115<sup>me</sup> ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## La ferme de Chaux, trait d'union entre Môtiers et Fleurier

(c) La ferme de Chaux se trouve juste à la limite ouest du territoire communal de Môtiers sur la route cantonale No 10. On en a souvent parlé dans la presse à cause de son caractère ou, avant que des mesures de sécurité aient été prises par la commune de Fleurier, notamment la transversale reliant la rue des Petits-Clos au prolongement de la rue du Temple, de nombreux accidents se sont produits.

Mais cette ferme a une autre particularité. Elle est alimentée en eau potable et en électricité non pas par le chef-lieu, mais par Fleurier.

En raison des constructions récentes érigées aux Petits-Clos, où les maisons ont mieux poussé que les morilles cette année, les services industriels de la plus grande localité du district ont décidé de supprimer la ligne aérienne alimentant en courant la ferme et de lui substituer une conduite souterraine.

D'autre part, des candélabres modernes sont posés à la déviation de la route des Petits-Clos, de façon à améliorer encore la visibilité nocturne.

Par la ferme de Chaux, Môtiers donne la main à Fleurier ce qui est aussi le signe de l'intercommunalisation se fait dans les petites communes dans les grandes choses. G. D.

### Froid et neige

(c) La température continue d'être au-dessous de la moyenne qu'on peut espérer pendant la deuxième quinzaine de mai. Aussi n'est-ce sans aucune surprise que, hier matin, on constatait qu'il avait neigé pendant la nuit sur les auteurs.

## Les chiens du Vallon se sont retrouvés aux Plânes

L'active société cynologique du Val-de-Travers que préside M. Léo Coulot de Couvet, a organisé dimanche son concours de printemps. Cette manifestation a connu un beau succès malgré le temps froid et pluvieux qui régnait aux Plânes sur Couvet. Quarante conducteurs et leurs fidèles bêtes ont pris part aux concours, répartis en 4 catégories. Les juges, MM. Henri Lavanchy, Aigle, Ernest Junod, l'Orient, Alfred Jaggi, Morges, Paul Vallérian, Lausanne et Amédée Schuler, Pontarlier, ont eu du travail jusqu'au milieu de l'après-midi pour juger les chiens dans leurs différents exercices.

A l'heure de la proclamation des résultats, M. Léo Coulot, président, a remercié tous ceux qui ont été à l'œuvre et au travail pendant cette journée. M. Jean Fuchs des Verrières, membre d'honneur de la Société cynologique du Val-de-Travers, a félicité les conducteurs et les officiels pour la réussite de la manifestation. M. André Wenger, de Travers, chef du concours, a ensuite passé à la proclamation des résultats et à la distribution des trois challenges mis en compétition et gagnés selon les indications ci-dessous. Enfin, au nom des juges, M. Henri Lavanchy a félicité le comité d'organisation pour sa parfaite préparation de la fête et a encouragé les

conducteurs à persévérer dans leur noble mission.

**PRINCIPAUX RESULTATS**

Classe A - chien d'accompagnement (7 classes) : 1. ex 246 Etter Georges, Convers-Gare ; 2. ex 237 Oulevay Paul - La Chaux-de-Fonds ; 3. (TB) 221 Ramseyer Edouard Péry.

Classe B (8 classes) : 1. ex 393 Pultau Joseph Lausanne ; 2. ex 393 Gerber Rodolphe Cornol J.B. ; 3. ex 382 Cornioley Alfred Préverenges ; 4. ex 379 Brunisholz Jean Les Verrières ;

Classe C (5 classes) : 1. ex 587 Mottier Francis Convers-Gare ; 2. ex 570 Melden Marc Penthalaz ; 3. ex 564 Sallin René La Chaux-de-Fonds.

Classe D (20 classes) : 1. ex 595 Zehnder Charles Le Locle ; 2. ex 593 Meyrat René Anières ; 3. ex 593 Meier Jean-Jacques Sonvillier ; 4. ex 587 Fracheboud André L'Auberson ; 5. ex 586 Brod Roger Montmolin ; 6. ex 578 Lager Armand, Les Glânes-Romont.

Challenge du Crêt-de-L'Eau, Couvet : Zehnder Charles Le Locle. — Challenge des Plânes : Zehnder Charles Le Locle. — Challenge « Jean Fuchs » des Verrières : Brunisholz Jean, Les Verrières.

## Des milliers de têtards sauvés par des enfants



La bataille du « fer à cheval » a été gagnée ou perdue, selon le point de vue où l'on se plaçait. Cet ancien méandre de l'Areuse a été comblé. Il n'est plus qu'un souvenir.

On s'était ému de la disparition certaine des têtards et des tritons au moment du comblement.

Or, la nature ne se laisse pas mater aussi facilement que d'aucuns le croient. En effet, ces derniers temps, à la suite des pluies abondantes, des flaques d'eau se sont formées et l'on a vu réapparaitre non seulement des tritons mais aussi des milliers de têtards.

Peut-être que personne ne s'en serait occupé si des enfants ne l'avaient pas fait. Ils sont allés ramasser ces têtards pour aller les déposer dans une onde plus pure et plus tranquille.

G. D.  
(Photo Avipress - Schelling)

## Les recettes et dépenses de Couvet sous la loupe

Dans son rapport adressé aux membres du Conseil général au sujet des comptes 1968, le Conseil communal a donné quelques précisions que nous résumons ci-après.

**REVENUS COMMUNAUX**

Forêts. — En suite de la réduction des possibilités de coupes à 60 pour cent, la commune de Couvet a bénéficié d'un prélèvement légal de 12.311 fr. à la réserve forestière ce qui a permis de résorber le déficit prévu au budget.

Impôts. — L'augmentation est de 340.000 fr. sur l'ensemble du chapitre par rapport au budget 1968 ce qui a permis de faire face à certaines dépenses extraordinaires votées en cours d'exercice. L'impôt des personnes physiques a rapporté 1.045.576 fr. 60 et celui des personnes morales 518.355 fr. 15.

Taxes. — L'augmentation des recettes est de plus de 15.000 fr. par rapport au budget grâce aux rubriques : véhicules à moteur et exemption du service du feu.

Services industriels : eaux. — Les comptes correspondent aux prévisions. — Réseau : Le chapitre est déficitaire pour un montant de 47.312 fr. 65. Une augmentation de prix de 12,5 pour cent sur l'achat d'énergie est venue s'ajouter à celle du 1 juillet 1967. La somme budgétée s'est révélée bien insuffisante puisque la différence est de 146.000 fr. Un dépeçage de 31.000 fr. environ est enregistré au poste entretien du réseau et des installations.

L'évolution du prix de l'énergie et les charges accrues que la commune doit supporter montrent combien est nécessaire la révision des tarifs, révision actuellement en cours. — Installations : l'exercice de ce service boucle par un modeste bénéfice.

Assistance. — La charge nette pour l'assistance est en dessous des prévisions budgétaires d'environ 14.000 fr.

Œuvres sociales. — La part communale aux rentes AVS et Ai est en forte augmentation et la subvention aux établissements hospitaliers, en particulier aux établissements spécialisés pour handicapés (due par la commune conformément à la loi) a subi une hausse de plus de 4000 francs.

Dépenses diverses. — Le dépeçage du chapitre « Améliorations foncières et drainages » est dû aux 50.000 fr. votés le 23 février 1968 et représentant les avances de fonds (deux fois 25.000 fr.) au Syndicat d'améliorations foncières du Val-de-Travers.

**UN BILAN DE PLUS DE 8 MILLIONS DE FRANCS**

Le bilan de l'actif et du passif présente des totaux égaux de 8.047.823 fr. 37. La fortune de la commune de Couvet est de 4.136.068 fr. 20.

Les comptes de l'exercice 1968 de la commune de Couvet ont été vérifiés en mars 1969 par une fiduciaire. Ils ont été reconnus exacts et la comptabilité tenue avec soin et exactitude. Ils devront être approuvés vendredi prochain par le Conseil général.

**CHARGES COMMUNALES**

Immeubles administratifs. — Le budget 1968 a été dépassé aux rubriques suivantes : réfection de la salle du Conseil général (augmentation compensée en partie par la location encaissée de l'administration des PTT), frais d'entretien du pavillon scolaire, pose des fenêtres au 2<sup>me</sup> étage de l'EMEC, éclairage et chauffage de la salle de gymnastique.

Travaux publics. — Trois rubriques ont été la cause d'un dépeçage des dépenses par rapport au budget 1968 : entretien des rues et trottoirs ; prolongement de la rue du Midi et subvention cantonale non encore perçue pour le chemin du Plan-du-Pré), entretien des canaux-égouts et enlèvement des neiges et sablage (en rapport avec l'hiver 1967-1968).

Police. — L'achat de nouveaux signaux a provoqué une dépense de 5000 fr. et les taxes d'abattage ont subi une sensible augmentation.

Service du feu. — Les derniers équipements de drap ont été achetés si bien que toute la compagnie est maintenant entièrement équipée de neuf.

**Les éclaireuses au travail**

(c) La troupe des éclaireuses des « Covets » de Couvet a eu l'idée d'organiser, récemment, sur la place des Collèges, un lavage de voitures qui a remporté un vif succès. Plus de 50 automobilistes de Couvet et quelques-uns ayant pris part à la Marche du Creux-du-Van, ont fait laver leurs véhicules par les éclaireuses de la cheftaine Jeanine Chételat. Le bénéfice ainsi réalisé servira à l'organisation de quelques jours de vacances à l'intention des scouts covassones qui ne pourront pas participer au camp national des éclaireuses au Val-Blenio. La BA des automobilistes a ainsi donné l'occasion à la troupe des Covets de penser à une prochaine « bonne action ».

## LES ATTRIBUTIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FLEURIER

De notre correspondant régional :

La commune de Fleurier a été la première à adhérer au syndicat intercommunal en vue de la construction et de l'exploitation d'une station d'incinération des ordures ménagères. Le siège du syndicat a été fixé à Couvet. Le Conseil intercommunal sera composé de deux délégués de chacune des communes membres, dont un conseiller communal au moins. Ce Conseil communal aura les attributions suivantes :

- Nommer les membres du comité de direction et les vérificateurs de comptes ;
- Se prononcer — sous réserve d'approbation par les communes et le Conseil d'Etat — sur les engagements financiers et les modifications du règlement, sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles ;
- Adopter le projet de la station, établi par le comité de direction et toutes transformations ultérieures, le budget, les comptes, le rapport de gestion du comité de direction.

**COMITÉ DE DIRECTION**

Le comité de direction, pouvoir exécutif, sera composé de cinq membres élus pour quatre ans au début de chaque période administrative. Ses prérogatives consistent à gérer les affaires du syndicat, sous réserve de compétence du Conseil intercommunal, préparer le budget du syndicat, organiser la tenue des comptes, convoquer le Conseil intercommunal, pourvoir à l'exécution des décisions prises et nommer le personnel nécessaire à l'exploitation de la station.

**RÉPARTITION DES CHARGES**

Les frais d'études seront répartis, à chaque commune membre proportionnellement au nombre de ses habitants, selon le recensement annuel.

Les frais de construction de la station, des aménagements extérieurs, amenés divers, accès, etc, ainsi que les frais d'exploitation seront répartis à chaque commune membre selon le recensement.

Une commune pourra en tout temps adhérer au syndicat. Toutefois, son admission sera subordonnée au paiement des amortissements et intérêts dont elle aurait été redevable depuis la fondation du syndicat. Le paiement de ces amortissements et intérêts arriérés pourra intervenir en plusieurs annuités, sans intérêt de retard mais dans un délai maximum de cinq ans.

Ce nouveau syndicat démontre une fois de plus que les communes du Val-de-Travers n'en sont plus — et pour la majorité d'entre elles ne peuvent plus l'être — au temps où chacun tirait de son côté. G.D.



### Louis de Marval chez les gymnasiens

(sp) Après leur avoir présenté en janvier dernier la musique espagnole, M. Louis de Marval a parlé samedi matin aux élèves du gymnase pédagogique de Fleurier de la musique contemporaine. En une remarquable conférence-audition d'une heure et demie, il a caractérisé les apports des trois piliers de l'art musical du XX<sup>e</sup> siècle : Claude Debussy, Arnold Schönberg et Igor Stravinsky. Cette passionnante approche a abouti par l'écoute d'œuvres enregistrées de Webern, Boulez et de l'Ensemble de percussion de Strasbourg.

L'initiative de ces conférences-auditions est due à Mme Pierrette Jéquier-Baummann, professeur de musique au collège régional.

### Nomination

(c) Jusqu'à la fin de l'année scolaire 1968-1969, M. Georges Bobillier, instituteur, fonctionnait comme maître principal de nos collèges. Du fait de la nomination de M. Bobillier, en tant que sous-directeur du collège régional de Fleurier, cette fonction sera remplie dorénavant par Mlle Mireille Marti, institutrice de 1<sup>re</sup> année, qui s'occupera de la liaison entre les classes primaires de Couvet et qui, en même temps, représentera ses collègues du degré primaire aux séances de la commission scolaire. C'est la première fois à Couvet qu'une maîtresse est désignée comme « maître » principal.

### Des judokas vénitiens

(c) Les jeunes marins vénitiens en visite à Neuchâtel, et plus spécialement ceux qui s'adonnent au judo, sont venus s'entraîner à Couvet pour se préparer au match de la soirée qui devait les opposer, au chef-lieu, aux équipes du Val-de-Travers et de la Chaux-de-Fonds.

C'est à la salle de gymnastique de Couvet que ces marins-judokas ont pratiqué pour quelques instants leur sport favori, salués qu'ils furent par M. Giuseppe Ronzi, président du Judo-club de notre région.

### L'« ours » est mort...

(sp) On rend aujourd'hui les derniers devoirs à M. Frédéric Robert, retraité d'une usine de la place, décédé à l'âge de 84 ans.

M. Robert participa pendant de longues années à la fête de l'ours à la Ferme-Robert où, descendant d'Abraham Robert, il inversait les rôles en se mettant dans la peau de l'ours — c'est pourquoi on lui donnait familièrement ce nom au village — pour livrer le combat singulier qui rappelle la légendaire lutte de l'homme contre la bête au pied du cirque du Creux-du-Van.

## VAUD - VAUD - VAUD

### 10<sup>me</sup> fête des musiques de la Haute-Broye



La fanfare de Granges au cortège. (Photo Avipress Pache)

(c) C'est par un temps fort agréable que s'est déroulée, dimanche, la 10<sup>me</sup> Fête des musiques de la Haute-Broye dans le gros bourg de Lucens, décoré pour la circonstance. Les sociétés de musique de Mézières, Oron, Moudon, Granges-Marnand, Bulle (invitée) et Lucens, participant à cette belle manifestation, qui a été une réussite.

Mais la fête avait déjà commencé le samedi soir, à la grande salle, par un concert de gala donné devant un nombreux public par la société de musique « La Landwehr », de Genève (75 exécutants), sous la direction du professeur Georges Richina. Ces excellents musiciens ont exécuté des œuvres de Mozart, Weber, Verdi, Messager, Løwe et Offenbach. Ils ont été chaleureusement applaudis.

Dimanche, à 13 h 30, un charmant cortège a fait le tour de la localité, avant de se rendre à la grande salle, où furent joués les deux morceaux d'ensemble par les 220 musiciens, dirigés par M. Louis Cassinotti. Puis, un concert fut donné au même endroit par les six sociétés de musique jouant à tour

### Condamné pour abus de confiance et escroquerie

(c) La Guilde du livre à Lausanne avait intenté un procès à l'un de ses anciens employés, le poursuivant pour abus de confiance, faux dans les titres et escroqueries. L'affaire avait passé devant le tribunal correctionnel du district, au milieu d'avril, mais un complément d'enquête étant demandé, l'instruction avait été suspendue.

L'inculpé, un nommé F. B. aurait annulé un compte débiteur de 230 francs pour acheter des livres, en intervenant dans la comptabilité par cartes perforées. Avec sa femme, sans le consentement du « patron », il se serait livré à la prospection, encaissant des fiches de frais pour environ 1000 francs. Il aurait disposé d'un solde de 435 fr., destiné à un collègue, sur les salaires des employés. Son employeur aurait dû payer, par sa faute, une note de garage d'environ 700 fr., des dégâts ayant été causés à sa voiture dans une cour...

Le tribunal a retenu contre Francis B. tous les chefs d'accusation sauf un, le reconnaissant coupable d'escroquerie, d'abus de confiance répété et de faux dans les titres. Malgré le nombre de délits retenus prouvés, le sursis lui a été accordé, pour 3 ans, avec 8 mois de prison et les frais de la cause, acte de ses réserves étant donné à la Guilde du livre, ainsi que 200 fr. pour ses frais d'intervention pénale.

### Un incendie : 10,000 fr. de dégâts

(c) Hier, vers 14 h 25, un incendie s'est déclaré dans un immeuble en construction à l'avenue de Grandson, à gauche en direction de cette localité. Un revêtement de saxe, de quelque 30 cm d'épaisseur, a subitement pris feu pour une raison que l'enquête établira, communiquant aussitôt le feu au coffrage de la dalle supérieure.

Les pompiers durent escalader l'échafaudage métallique extérieur. Finalement le poste des premiers secours d'Yverdon, sous les ordres du major Cochand, se rendit maître du sinistre une demi-heure environ après le début de l'incendie qui a fait pour quelque 10,000 fr. de dégâts. La circulation a été quelque peu perturbée par cet événement qui a été suivi par de très nombreux curieux. La fumée était visible à quelque 15 km à la ronde. On notait la présence du juge informateur, de la police de sûreté, de la gendarmerie, ainsi que du commissaire de police d'Yverdon.

### Retour des Pays-Bas

(sp) Associées pour la circonstance, les contemporaines valloisniennes de 1909 et de 1914 (60 et 55 ans) sont rentrées hier soir d'un voyage de quatre jours aux Pays-Bas. Elles ont notamment visité Amsterdam et Rotterdam et ont, pour quelques kilomètres, traversé le train contre le bateau sur le cours du Rhin, non sans avoir fait escale à Rüdeshheim, la célèbre cité toujours en fête.

## Succès du concours hippique de Boveresse

(sp) Bien que les manifestations sportives aient été fort nombreuses au Val-de-Travers durant la dernière fin de semaine, un public plus dense que celui qu'on attendait s'est rendu dimanche à Boveresse pour le troisième concours hippique disputé entre cette localité et Môtiers.

Il avait été préparé, comme ses précédentes, par la Société de cavalerie du Val-de-Travers, sous la présidence très dynamique de M. Denys Petitpierre, de Couvet.

Les parcours furent préparés avec soin. On a assisté à de belles joutes pacifiques car près de 80 cavaliers prirent le départ dans les différentes épreuves. La manifestation a été une fois de plus un plein succès du point de vue sportif et le concours hippique de Boveresse a maintenant acquis droit de cité dans les rondes équestres de notre pays.

Voici les principaux résultats :

Voix de l'Areuse (épreuve de puissance) : 1. Mgs Jean-Jacques Haenni, Neuchâtel ; 2. Mgs Denys Petitpierre, Couvet, et drag. Daniel Schneider, Fenin, ainsi que le drag. Jean-Claude Frossard, les Pommerats et le Mgs Daniel Buhlmann, de Renan.

Prix du manège : 1. Drag. Renaud Schwaar, Areuse ; 2. Drag. Michel Aubry, les Breuleux ; 3. App. Gilles Haussemer, Engollon ; 4. App. Claude Luthy, Fontainemelon ; 5. Drag. J.-P. Perrin, Boudevillers.

Prix des dragons : 1. App. Claude Luthy, Fontainemelon ; 2. Drag. Max Hugli, les Ceudres ; 3. Drag. Christian Matthey le Locle ; 4. Drag. Renaud Schwaar, Areuse ; 5. Drag. Etienne Balmer, Valangin.

Prix de la cavalerie : 1. Drag. Jean Beer, Renan ; 2. Mgs Jean-Jacques Haenni, Neuchâtel ; 3. ex-aequo Mgs Denys Petitpierre, Couvet, et drag. Jean-Claude Fréssard, les Pommerats ; 5. Drag. Roger Debély, Chézard.

Prix du Val-de-Travers : 1. Daniel Opplinger, la Chaux-de-Fonds ; 2. Jean-François Johner, la Chaux-de-Fonds ; 3. Josiane Châtelain, la Chaux-de-Fonds ; 4. Daniel Schneider, Fenin ; 5. Catherine Voumard, Colombier.

Prix d'ouverture : 1. « Cybor », Mlle Dominique Denner, la Chaux-de-Fonds ; 2. « Welther-Seant », Daniel Schneider, Fenin ; 3. « Dedhoun », M. Guinchard, Chézard-Bart ; 4. « Arcone », Maurice Péquignot, Montfalcon ; 5. « Belphegor », Marcel Rebetez.

### CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Coisée (Couvet), 20 h 30 : Le Piège ou l'Aventure sauvage.

PHARMACIE DE SERVICE : Perrin (Fleurier).

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

Le comité de la fanfare des usines Dubied « L'Helvétia » a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur  
**Rodolphe BUTIKOFER**  
membre actif.

**COMMUNE DE FLEURIER**

**MISE AU CONCOURS**

La commune de Fleurier met au concours :

**2 postes de cantonniers**

Préférence sera donnée à personnes possédant le permis de conduire pour poids lourds. Traitement légal. Caisse de retraite. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres manuscrites sous enveloppes portant la mention « postulation » au Conseil communal de Fleurier. Conseil communal.

L'annonce reflète vivant du marché dans votre journal

**MÔTIERS**

**Excursion scientifique**

(sp) Dimanche, le Club jurassien a organisé à Môtiers une excursion scientifique. Mise au point par les commissions de botanique, de géologie et de spéléologie, cette sortie de printemps avait pour buts les gorges de la Poëla-Ralisse et les grottes de Môtiers.



A la table de la présidence.

## La Chaux-de-Fonds a fêté le « premier amateur » de la République...

Ocillet à la boutonnière, les députés du groupe socialiste apportent une note fort colorée au cortège des habits et des hauts-de-forme.

Pour eux, comme pour la Chaux-de-Fonds d'ailleurs, le moment était venu de se réjouir.

La Chaux-de-Fonds, si elle n'a en effet pas le Château, a bien plus encore : elle l'occupe. Il y a quatre ans, elle avait réussi à glisser deux de ses enfants au Conseil d'Etat, cette année elle récidive, mais en plus elle prête un président à la République. M. Pierre Aubert, avocat de talent, au cœur

d'or et plus beau fleuron du parti socialiste.

Qui dit mieux ?

En guise de complexe, la Chaux-de-Fonds ne peut plus guère parler d'infériorité.

**QUI EST LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL ?**

Les divers orateurs qui se succèdent allaient permettre de mieux cerner cet attachant personnage.

Le président de la ville de la Chaux-de-Fonds dit le plus grand bien de lui. Que voilà un homme dont une



Deux cousins bien partis. MM. P. Aubert et Jean-François Aubert.

ville peut être fière. Dans sa famille, on retrouve toutes les vertus des Neuchâtelois et surtout ces deux vocations intellectuelles qui forment un trait d'union entre le haut et le bas : la théologie et le droit. M. Aubert peut se prévaloir des deux puisqu'il pratique sa profession d'avocat à la façon d'un sacerdoté...

Le nouveau président du Conseil d'Etat, M. Schlaeply, retrouve avec joie cette ville, même si le temps lui avait réservé un accueil plutôt froid. En tant que président du Conseil d'Etat, M. Schlaeply rompt une lance en faveur de l'information, espérant qu'elle parviendrait un jour à rompre ce désintéressement à la vie politique dont font trop souvent montre les Neuchâtelois en particulier et les Suisses en général.

« Le nouveau président du Grand conseil, dit-il, a une énorme qualité : il laisse parler son cœur. » Ce sera ensuite le message d'amitié de M. Rousset pour le parti socialiste, tout fier de se retrouver par intérim à un poste si honorable, puis M. Ruffieux, un nom du parti radical, dira sa satisfaction de voir la présidence du Grand conseil échoir cette année à un homme de la qualité de M. Aubert. Et tant mieux s'il a brûlé les étapes...

Mais le plus bel hommage viendra de la bouche de M. Jean-François Aubert, cousin du nouveau président, mais largement éloigné en politique puisqu'il parla au nom du groupe libéral. En fait, M. Jean-François Aubert brossa de son cousin le tableau le plus irrévérencieux autant qu'affectueux qu'il ait fait de mémoire de républicain.

« Cette ville, dit-il, grouille de magistrats futurs, tant et si bien qu'au cours des promenades que j'y accomplis régulièrement je crains fort d'avoir

par mégarde écrasé un ou deux futurs conseillers d'Etat. Mais il faut bien poser ses pieds quelque part », murmura-t-il en guise d'excuse. Il en vint ensuite au premier amateur de la République comme il nomme plaisamment le président du Grand conseil en opposition aux conseillers d'Etat.

**POUR SIÉGER, SIÉGER SEUL...**

Puis avec davantage de sérieux, il raconta comment M. Pierre Aubert conçoit la vie.

« Je n'ai, dit-il, jamais connu d'homme aussi doué pour le travail. Quand je pense à lui, je me sens fatigué... »

Et en conclusion, il l'exhorta à se montrer clément avec les députés, gens tranquilles qui n'aiment pas être bousculés. Il lui recommanda alors s'il entend siéger à 4 heures du matin, de siéger seul et d'épargner les députés...

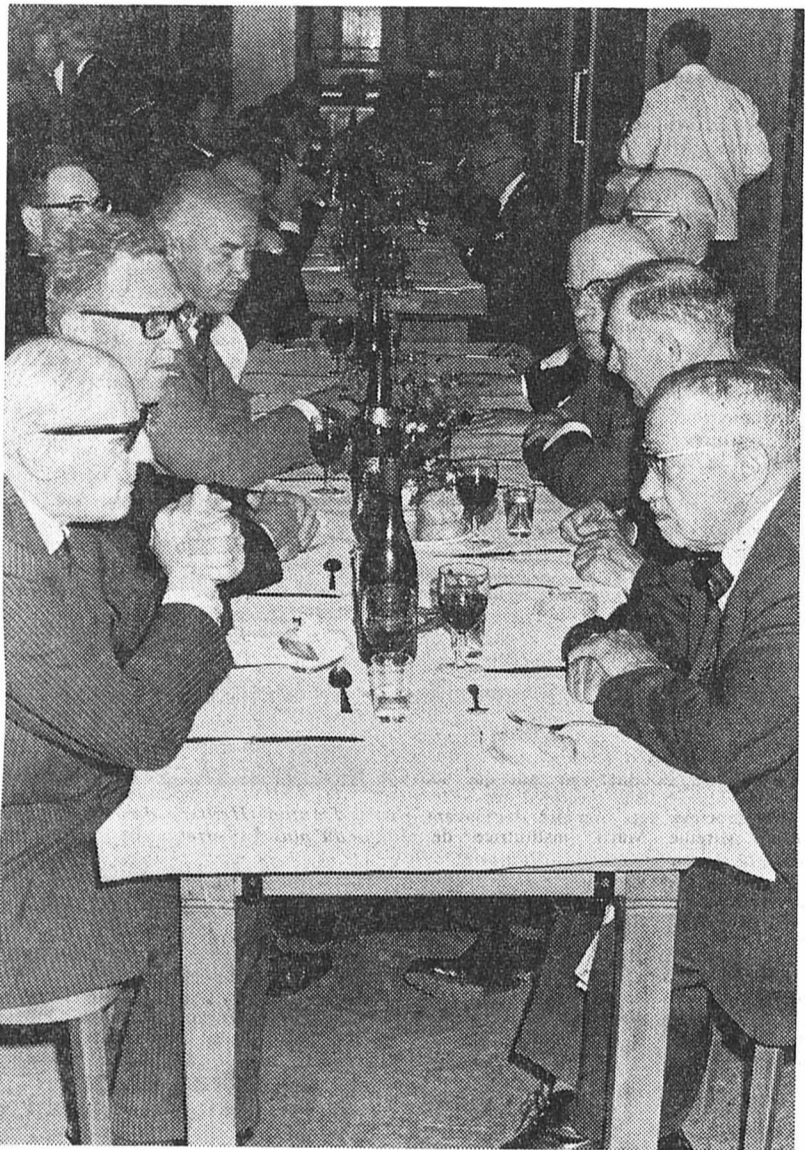
Après l'hommage du groupe PPN par la voix de M. Jaggi et celui du POP par M. Brolliet qui justifiera le rôle de la Chaux-de-Fonds et la part prépondérante que prennent ses édiles au gouvernement en citant Numa Droz : « La Chaux-de-Fonds a été le rempart de la République dans le danger, son stimulant dans les heures de somnolence. »

Ce sera ensuite au nouveau président à faire usage de son droit de réponse et, une fois n'est pas coutume, de plaider coupable pour tous les mérites dont on l'accuse et qu'il accorde pour sa part à son parti.

Son exposé pourrait se résumer en un grand merci collectif si en plus il n'avait eu, après tant de fleurs reçues, l'attention d'en décerner et d'en offrir à sa mère et à sa femme.

Et ces roses-là valent tous les caillots du monde.

D. EIGENMANN



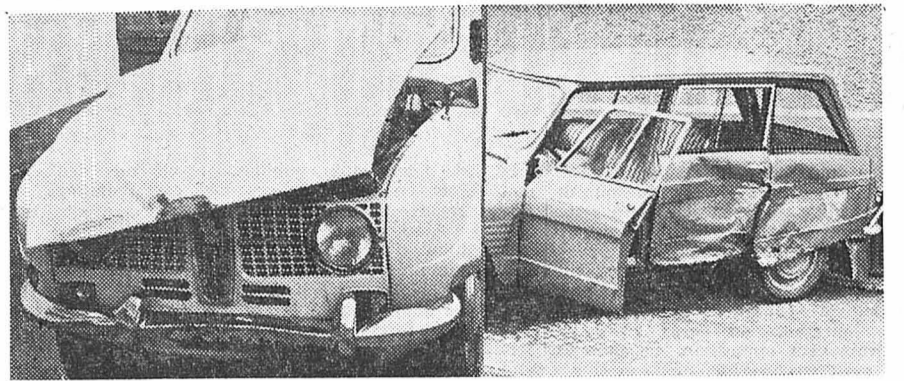
Les anciens présidents du Grand conseil.

(Avipress - Bernard.)

## Stop brûlé : violente collision

(c) Mme V. R., de Lausanne ayant négligé de marquer le « stop » au carrefour des rues de la Ruche-Crétets, il s'ensuivit une violente collision avec la voiture conduite par G. V. qui circulait le plus norma-

lement du monde rue de la Ruche. Pas de blessés mais notre photo qui montre les voitures après la collision atteste de la violence du choc.



Un accident survenu à la Chaux-de-Fonds.

(Avipress - Bernard.)

## AU CASINO, LE TRIO DE VIENNE PERFECTION ET JEUNESSE AUTRICHIENNES

La musique procure parfois un sentiment d'euphorie ; ce fut le cas hier soir avec Mozart, Beethoven et Schubert. Ces auteurs ont rempli de bonne humeur tous les auditeurs ; grâce à la jeunesse de MM. Rudolf Buchbinder, pianiste, Peter Guth, violoniste, et de Mme Heidi Litschauer, violoncelliste, le public quitta à regret la salle de concert. Il aurait été possible d'entendre encore longtemps un ensemble aussi parfait que le Trio de Vienne.

Nous eûmes des interprétations vivantes, pleines de fraîcheur (Schubert), pures de recueillement (Mozart). En un mot, ces interprétations ne furent pas académiques. Spontanées, discrètes, passionnées, mystérieuses (comme dans Beethoven), elles engendrent un dynamisme, un élan qui leur donnent autant de vitalité que de noblesse. Rarement nous avons entendu Schubert interprété avec à la fois une telle candeur et un tel dramatisme.

Dans Mozart, Rudolf Buchbinder se surpassa ; son toucher fut merveilleux, sa musicalité donna la plus heureuse expression au Rondo recueilli et sérieux. Ce pianiste possède plus que le style ; il possède l'esprit de l'œuvre. Extraordinairement doué, il donne à tout ce qu'il touche la noblesse, la trulence (comme dans le rappel) et la verde ; Mozart n'a plus de mystère pour lui. A ses six jeunes coéquipiers, à lui-même s'en va notre très grande admiration.

M.

### Il ne s'agissait pas de chœurs d'enfants

(sp) Les chœurs dirigés par André Jeanneret lors du concert donné au temple indépendant dimanche n'étaient pas des chœurs d'enfants, mais des chœurs d'ensemble. Erreur due à une retransmission téléphonique.

### Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 19 mai

**Naissances :** Jeannot, Christine-Véronique fille de Michel-André, dessinateur et de Marlyse-Gisèle, née Farine.

**Promesses de mariage :** Azzolino, Giuseppe, aide-mécanicien et Fernandez Purification ; Perez, Antonio-Sixto, sommelier et Abad Amparo.

**Mariage civil :** Käch, Martin-Walter, mécanicien et Kühn, Anna-Maja.

**Décès :** Gerber, Claude, dessinateur en machines, né le 16 septembre 1948, célibataire, 1er-Août 6 ; Nyfeler, Anna-Louise, cuisinière, née le 17 août 1876, célibataire, dom. Ld. Robert 81 ; Morand, Adrien-Adolphe, manoeuvre, né le 21 janvier 1905, époux de Madeleine-Yvonne, née Dhieu, dom. Jardinière 105 ; Mugelli, née Jaggi, Hilda, ménagère, née le 3 octobre 1901, veuve de Mugelli, Hermann-Alfred, dom. Nord 163.

## VAL-DE-RUZ

## UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR L'HÔPITAL DE LANDEYEUX

Comme on sait, la commission générale de l'hôpital de Landeueux a décidé l'année dernière de construire un pavillon pour y loger le personnel. Les frais de construction de ce bâtiment ont été dévisés à 500,000 francs. Cette dépense sera couverte par le fonds des immeubles alimentés, emprissions-nous de le préciser, en grande partie par les habitants du Val-de-Ruz eux-mêmes (collectes annuelles notamment) et par des dons. Ce fonds des immeubles, qui a subi une grosse hémorragie lors de l'agrandissement de l'hôpital par la création en 1958 d'un service de gériatrie, s'est rapidement reconstitué. Il atteint actuellement 350,000 fr., qui, avec les 150,000 fr. qu'offriront les communes (15 fr. par habitant) permettront de financer la nouvelle construction devenue une nécessité absolue. Chaque établissement hospitalier doit résoudre le problème de son personnel. L'hôpital de Landeueux, avec ses 96 lits, ne pouvait pas passer à côté de lui indéfiniment sans le résoudre.

### UN BATIMENT NECESSAIRE

Le nouveau bâtiment dont les travaux de terrassement viennent de commencer, sera aménagé avec beaucoup de sens pratique et un réel souci d'économie. Il comprendra 5 garages, 12 chambres et locaux annexes. Le personnel sera logé décemment dans ce nouveau bâtiment.

En 1970, sera célébré le centenaire de l'hôpital. Pour marquer dignement cet anniversaire, il est prévu d'importants travaux, non pas d'agrandissement, mais de modifications de structure. Les organes vitaux de l'établissement seront groupés de manière plus pratique que ce n'est le cas actuellement. Des projets dont l'étude n'est pas terminée ont pourtant déjà été présentés aux autorités cantonales et le comité de Landeueux a reçu des félicitations pour son heureuse et sage initiative. Mais nous ne sommes pas encore en 1970.

### UN BRIN D'HISTOIRE

C'est en 1868 que M. Armand-Frédéric de Perregaux, conseiller d'Etat neuchâtelois

de 1831 à 1848, a généreusement mis à disposition de MM. le docteur Schaerer, Louis Perrin, notaire, Auguste Perregaux-Dielf et Charles-Auguste Reymond son domaine de Landeueux dans le but d'y fonder un hôpital pour le district du Val-de-Ruz. Le donateur savait que certaines communes du district s'occupaient des voies et moyens de créer un établissement hospitalier.

L'offre de l'ancien conseiller d'Etat ne fut pas accueillie avec empressement par toutes les communes intéressées. La plupart d'entre elles trouvaient l'emplacement trop décentré, le climat insalubre, les locaux malsains et insuffisants pour atteindre le but proposé et enfin les frais à déboursier pour mettre la maison en état plus considérables même que ceux d'une bâtisse complètement nouvelle.

Les délégués des communes estimaient que le Val-de-Ruz devait d'entrée avoir un bâtiment d'hôpital neuf, monté dans le dernier genre, avec toutes les dépendances et accessoires utiles, persuadés que les populations et les communes, une fois l'hôpital bâti, pourvoiraient assez et facilement non seulement aux frais d'installation et d'achat de mobilier, mais encore aux frais annuels nécessaires pour assurer la marche de l'institution.

Notre propos n'est pas de rappeler toutes les démarches qui furent entreprises, toutes les personnalités qu'il fallut convaincre et toutes les difficultés qu'il fallut surmonter pour que soit créé l'hôpital de Landeueux dont on fêtera l'année prochaine le centième anniversaire.

Signalons simplement que le premier bâtiment aménagé en hôpital (celui qui est en bordure de la route, côté est) comprenait 15 lits, qu'une annexe fut construite en 1903, qu'à l'occasion de la célébration du Centenaire de la République en 1948, fut créée la maternité et qu'enfin en 1958, un agrandissement des bâtiments permit d'ouvrir un secteur pour les malades chroniques âgés.

A. S.

## DOMBRESSON

### Une facture salée

(c) Comme on le sait, toutes les mesures de protection qui avaient été édictées par le vétérinaire cantonal sur le territoire de la commune à la suite de la découverte de fièvre aphteuse ont été levées samedi. Tout danger de contamination est en effet écarté, ceci grâce à la compréhension de la population en général, de l'armée et des agriculteurs en particulier. On se félicite que la terrible maladie ait pu être enrayée. Toutefois, la facture serait élevée pour l'Etat, c'est-à-dire pour les contribuables. Les indemnités versées à l'agriculteur sinistré s'élevaient à près de 10,000 fr. Avec les travaux de désinfection, l'établissement de mesures protectrices, les analyses vétérinaires, etc., on estime que la dépense totale graverait autour de 20,000 francs.

### LE PAQUIER

### Permis séquestré

(c) Hier à 12 h 15, M. Claude-André Augsburger, agriculteur à la Joue-de-Piâne, circulait en automobile sur la route cantonale du Paquier en direction de Bugnens. Au lieu dit « Le Prô Rond », roulant à vive allure, dans le tournant à droite, il perdit le contrôle du véhicule qui dérapa sur 45 m, sortit de la route, pour terminer sa course contre un arbre. Le conducteur a la jambe gauche fracturée. Il a été conduit à l'hôpital des Cadolles par son père arrivé sur les lieux de l'accident peu après. La voiture est complètement démolie. Le permis de conduire de M. Claude-André Augsburger a été séquestré.



### Commune de Valangin

Ensuite de l'article relatif à la dernière séance du Conseil général, paru le 17 avril 1969 sous la plume du correspondant local, le Conseil communal tient à préciser que son ancien administrateur, M. Triponez, n'a pas commis d'erreur de comptabilisation. Il y a eu simplement une fausse interprétation de la présentation du bilan au 31.12.1967. Une version différente de ce communiqué relèverait de la pure malveillance. Conseil communal.

## LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE

## Au Grand-Sommartel : remarquable jubilé de la Fédération neuchâteloise des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge et blanche

C'est en présence du conseiller d'Etat Jacques Béguin, qui est aussi président de la Société d'agriculture et de MM. René Jeanneret, président de la Fédération neuchâteloise, Puidoux, président central, Willy Sieber, premier secrétaire du Département de l'agriculture ainsi que du vétérinaire cantonal M. Staehli que s'est déroulée la grande journée d'élevage qui marquait le jubilé de la Fédération neuchâteloise des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge et blanche, samedi au Grand-Sommartel.

Cinquante ans, dans l'élevage, c'est sans doute peu de choses. Il n'en demeure pas

moins que bien de l'eau a arrosé les pâturages du canton depuis le jour où le docteur Edouard Borel assura la première présidence de la Fédération.

Après 34 ans de bons et loyaux services et d'une intense activité qui devait se solder par de nombreux résultats positifs, le docteur Borel donna sa démission et céda la place de président à M. Fernand Sandoz, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture qui à son tour devait passer le collier à M. René Jeanneret, qui présidait samedi encore à ce sympathique jubilé.

A l'heure où des voix contestataires s'élevaient jusque dans le canton pour prôner des préjugés plus prolifiques, M. Jeanneret dit toute la confiance que l'on peut accorder à la race tachetée rouge et blanche. Un bétail sain, bon producteur de lait, et qui s'adapte particulièrement à notre ter-

rain. M. Puidoux, le président central de la Fédération devait, lui, rompre une lance en faveur de la race tachetée rouge et blanche. Il alla plus loin encore en louant les autorités neuchâteloises pour l'attitude qu'elles ont adoptée lors de l'importation clandestine de bétail étranger. Cela, c'était pour la partie officielle de la manifestation. Mais le morceau de bravoure de la journée, chaperonnée par un beau soleil, était sans conteste la présentation d'une centaine de vaches répondant aux critères les plus difficiles.

Après avoir dans son discours, M. Puidoux fit l'éloge de la station de Pierre-à-Bot, ce fleuron de l'élevage du canton.

C'est devant un nombreux public que se déroula la présentation des plus belles représentantes de la race tachetée rouge et blanche.

### Enfant renversé sur un passage PPN pour piétons

(c) Hier après-midi, à 13 h 30, le petit Giuseppe Gugole, s'est élané imprudemment sur le passage rue Alexis-Marie-Piaget, au bas des Argillat. L'enfant, âgé de six ans, a été renversé par le véhicule de L. M. du Locle. Souffrant de diverses blessures, il a été conduit à l'hôpital.

### Remarquable réflexe d'un automobiliste

(c) Grâce à un remarquable réflexe d'un automobiliste loclois M. P. H. une violente collision a pu être évitée hier à 5 heures au bas du Crêt-du-Locle.

P. H. qui descendait au volant de sa voiture la route du Crêt-du-Locle s'est subitement trouvé, en sortant du dernier virage, face à la voiture conduite par G.C. du Locle qui était en train de doubler un camion. P. H. pour éviter une violente collision frontale eut alors le réflexe étonnant d'obliquer à droite en direction du talus sur lequel il s'arrêta. Sa voiture a certes eu le châssis faussé, mais P. H. peut avoir la satisfaction d'avoir par son réflexe évité une terrible collision.

## AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

### ● AU LOCLE

CINEMA. — Lux, 20 h 30 : La Jungle des tueur ; l'affaire Beckett. EXPOSITION. — Musée des beaux-arts : 19 tapisseries autrichiennes contemporaines.

PHARMACIE D'OFFICE : Breguet. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

### ● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINEMAS. — Ritz : Les Tueurs sont lâchés. Corso : Mayerling. Eden : Adolphe ou l'Age tendre. Plaza : La Nuit du lendemain. Scala : El Gringo. PHARMACIE D'OFFICE : Pilonel, avenue Léopold-Robert 58. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : le 2 10 17 renseignera.

### Avec les dames paysannes

(c) Dimanche 18 mai, 15 membres de notre société des femmes paysannes, de l'Union des paysannes neuchâteloises les Pont-Brot, se sont rendues au Locle afin de participer à l'assemblée cantonale. Après avoir assisté au culte présidé par le pasteur Francis Berthoud, ces dames prirent part à l'assemblée générale qui fut suivie d'un excellent repas en commun. Puis succéda la partie récréative.

### A l'école

(c) Depuis lundi 18 mai, le titulaire de la classe de Brot-Dessus qui lors d'une leçon de gymnastique s'était cassé une cheville, a repris la tête de sa classe. Mlle Anne-Marie Cochand de Peseux qui a assumé le remplacement durant trois semaines, gardera un excellent souvenir de son stage.



# Les problèmes scolaires au centre des préoccupations du Grand conseil

Hier après-midi, la première séance de la troisième semaine de la session de mai du Grand conseil jurassien, a été essentiellement consacrée aux problèmes scolaires. En sept minutes, les députés adoptèrent sans discussion la modification de la loi sur la formation du corps enseignant supprimant le vicariat de deux ans pour les jeunes membres du corps enseignant par 143 voix sans opposition. La première lecture avait eu lieu lors de la session de février. Quant au reste de la séance, il a été consacré au développement d'interventions parlementaires. M. Simon Kohler, directeur

de l'instruction publique, a été mis deux fois en minorité lors des sept votations relatives à des motions et postulats. Alors que M. Kohler disait l'impossibilité d'accepter une motion concernant la gratuité des moyens d'enseignement dans les écoles privées, le Conseil, sur invitation du motionnaire, acceptait cette intervention sous forme de postulat par 73 « oui » contre 37 « non ». Dans le second cas, il s'agissait d'obliger les écoles normales à admettre une nouvelle classe au moins en automne, afin de parer à la pénurie des membres du corps enseignant. On sait que

les écoles normales acceptent les nouveaux élèves au printemps seulement. M. Kohler refusait la motion, même sous forme de postulat. Néanmoins, le Grand conseil acceptait la proposition sous forme de postulat par 54 voix contre 24. On peut se poser la question de savoir si le Parlement a vraiment bien agi en acceptant ces deux interventions. M. Kohler a pourtant souligné, dans le premier cas, que si la gratuité des moyens d'enseignement était accordée aux écoles privées, ces dernières, qui perdraient automatiquement de leur indépendance puisque le can-

ton exercerait un contrôle plus serré qu'aujourd'hui, ne tarderaient pas à réclamer également la fourniture gratuite du mobilier. Le canton ne peut accepter un tel procédé. Le directeur de l'instruction publique a également souligné combien il serait faux de vouloir édicter une telle obligation, une nouvelle loi concernant les écoles normales étant actuellement à l'étude. Les mesures préconisées par le postulat ne pourraient demeurer en vigueur que pendant une année, fait qui ne justifie pas l'introduction de nouvelles prescriptions.

En acceptant la motion développée par M. Schaffter (CCS, Delémont) sous forme de postulat, le Grand conseil a invité le gouvernement à revoir le système d'élection des membres des commissions scolaires. Actuellement, plus de la moitié des membres sont élus par le Conseil exécutif, tandis que les autres le sont par les communes qui, elles, supportent la plus grande partie des charges résultant de l'enseignement secondaire. M. Schaffter a estimé qu'il était injuste que l'Etat dispose de la majorité des sièges dans les commissions d'écoles.

De son côté, M. Villard (soc., Bienne) a demandé dans une motion, acceptée comme postulat, que soit supprimé le livret scolaire de Noël tandis que M. Graf (soc., Bienne) voyait son postulat adopté par le Parlement, postulat invitant le Conseil exécutif à verser des subventions pour l'installation ou la location de classes logées dans des immeubles privés. Actuellement, de telles subventions ne sont versées que pour la construction de bâtiments scolaires ou de jardins d'enfants, ce qui, aux yeux du directeur des écoles de Bienne, constituait une injustice.

M.-G. CHELNIQUE

# Les socialistes Gassmann et Villard ont été réhabilités par leur parti

En marge de la dernière séance du Grand conseil jurassien, on apprendit que la semaine dernière, le groupe socialiste avait annulé une décision prise à la session de novembre 1967. Un petit scandale avait éclaté au sein du groupe socialiste, lorsque M. Pierre Gassmann, de Delémont, avait

déposé une motion demandant l'introduction des trois semaines de vacances obligatoires sans en référer auparavant à ses collègues. Refusant de retirer cette intervention, il fut exclu du groupe avec M. Arthur Villard qui soutenait sa position. La semaine dernière, les socialistes ont décidé d'annuler ces mesures d'exclusion. Mis à part le fait que les socialistes jurassiens avaient fait leur proposition Gassmann, puisqu'ils ont lancé une initiative réclamant l'introduction des trois semaines de vacances obligatoires - 14,401 signatures ont été déposées à la chancellerie

le 18 avril dernier - le groupe socialiste du législatif avait une autre bonne raison de réadmettre ces deux membres parmi ses rangs.

Depuis quelque temps déjà, certaines rumeurs plus persistantes, annonçaient une scission au sein du groupe et, bien plus encore, la formation d'un nouveau groupe. Soutenus par certains députés biennois et même de l'ancien canton, MM. Gassmann et Villard voulaient ainsi protester contre la décision de leurs collègues, décision qu'ils ont toujours jugée injustifiée. De leur côté, les dirigeants socialistes, afin d'éviter de nouvelles dissensions - on pense à celles qui ont vu le jour à Delémont notamment - ont été contraints de lâcher du lest. Ils devaient sauver ce qui restait encore à sauver....

Réhabilités, MM. Gassmann et Villard ont toutefois posé leurs conditions. Ils informèrent le groupe des interventions parlementaires qu'ils pourraient déposer. Néanmoins, ils se sont réservés le droit de les développer, en prenant sur eux les responsabilités qui en découlent, même si le groupe ne devait pas les approuver.

## NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA DÉPUTATION JURASSIENNE

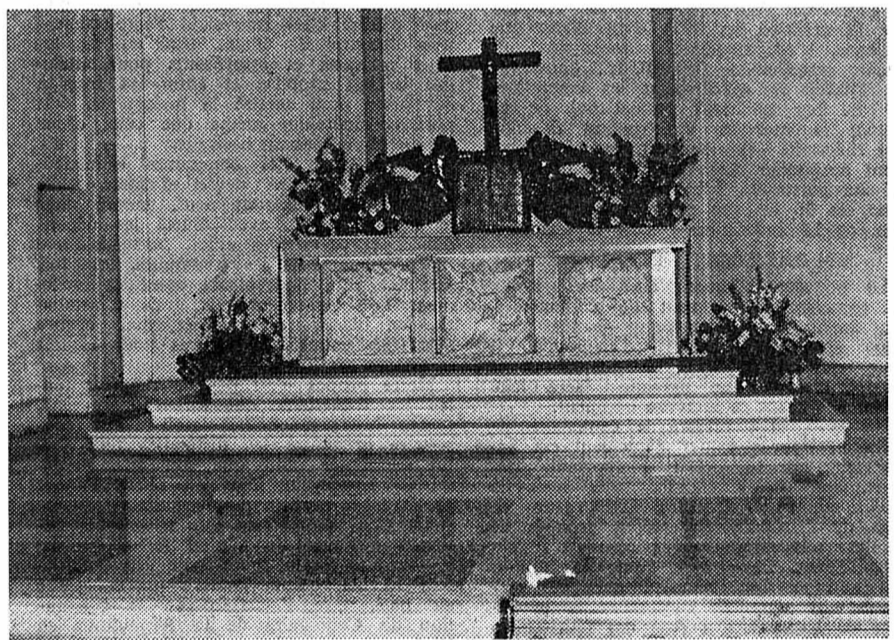
La députation jurassienne s'est réunie pour élire son nouveau bureau pour l'année 1969-1970. Pour succéder à M. Charles Fleury (CSS - Courroux), elle a fait appel à M. César Voisin (PAB - Corgémont). Quant à la vice-présidence, elle sera assumée par M. Enoc Delaplace (Soc - Saint-Imier) qui succède à M. Voisin. En outre, elle a élu trois autres membres du bureau, à savoir MM. Georges Morand (lib-rad - Belpy), Joseph Schaffter (CSS indépendant-Delémont) et Roland Voisin (CSS - Porrentruy). De son côté, la commission paritaire dont la tâche consiste à s'occuper des affaires relevant du problème jurassien, a appelé à sa présidence, M. Fritz Staehli (rad - Bienne) et à sa vice-présidence M. Armand Kressig (CCS - Laufon). Cette commission, formée de 10 membres de l'ancien canton et de 10 députés jurassiens, avait jusqu'à maintenant à sa tête M. Armand Gobat.

M. G. Chelnique

# Un officier jurassien déposera ses armes

(c) Demain, comme annoncé, se déroulera à Lausanne le procès intenté par le tribunal militaire de la deuxième division à M. Daniel Kummer, de Mallevy, un des jeunes objecteurs patriotiques qui déposait, il y a quelques semaines, leurs effets militaires devant le tribunal fédéral à Lausanne. Nous avons appris qu'à cette occasion, le défenseur de l'accusé, le poète Alexandre Voisard, de Fontenais, annoncera qu'un officier jurassien a passé lui aussi récemment à l'objection pour des motifs patriotiques, en refusant de participer à son cours de répétition. Aucun des objecteurs ayant jusqu'à présent déposé armes et effets, soit à Berne, soit à Lausanne, pour protester contre l'apathie de la Confédération vis-à-vis du Jura, n'était officier.

# L'auteur d'un cadeau pour le pape est connu à Saint-Imier



L'autel dû à l'artiste Remo Rossi.

On parle beaucoup ces temps de la prochaine visite de Paul VI à Genève. On sait que le Conseil fédéral va offrir à Sa Sainteté une sculpture due au talent de l'artiste tessinois Remo Rossi. Ce que l'on sait moins, c'est le sujet que traitera le sculpteur, et encore moins que cet artiste est l'auteur de reliefs ornant le maître-autel de l'église catholique romaine de Saint-Imier.

de saint Pierre avec le Christ dans la tempête, les Noces de Cana et la Multiplication des pains. Le grand tabernacle en bronze, son crucifix et ses anges, tout de bronze sont aussi l'œuvre du maître tessinois.

## DIESSÉ

### NODS

#### Construction d'un hangar

(c) L'Etat de Berne annonce officiellement la construction d'une vaste halle servant de hangar, pour machines agricoles, magasin pour engrais et produits agricoles, atelier de réparation et caves pour légumes et pommes de terre. Ce bâtiment qui mesurera 30 mètres de longueur, 15 mètres de largeur et 6 mètres de hauteur sera construit au lieu-dit « la Praye » sur le ban de Nods.

mutuelle vaudoise accidents vaudoise vie John Matthys Agence générale R. du Musée 5, 2001 Neuchâtel

# FRIBOURG - FRIBOURG

## L'aide familiale en Sarine-Campagne

(c) L'Association de Sarine-Campagne pour l'aide familiale a tenu récemment son assemblée annuelle sous la présidence de M. Laurent Butty, préfet, en présence, de délégués des communes et de M. Alexandre Overney, président de la Fédération fribourgeoise, notamment. Une seule aide familiale, Mlle Madeleine Conus, a fonctionné durant l'année. Son mariage ne lui a pas permis de poursuivre sa tâche, et elle a été remplacée par trois stagiaires. Le plus gros souci est donc de trouver des aides diplômées. Plus de 500 journées de travail ont été accomplies, tous les cas urgents ayant été couverts. On déplore que, dans certains villages, on hésite encore à faire appel aux aides. La contribution des familles secourues a été de moins de 12 fr. par jour en moyenne, ce qui ne représente que 30 % des frais d'exploitation. D'autres familles et les pouvoirs publics ont toutefois permis un financement satisfaisant. Les soucieux pécuniaires demeurent néanmoins lancinants. Un appel est donc lancé aux familles, comme aux entreprises de la ville de Fribourg qui ont souvent tendance à ne favoriser que les institutions qui exercent leur activité dans la capitale, oubliant quelque peu la campagne qui est pourtant dans leur orbite.

# Le Comptoir de Romont a fermé ses portes après une affluence record

Le 3me Comptoir de Romont, qui a fermé ses portes hier à 20 h 30, a connu une affluence record à l'occasion de sa journée savoyarde.

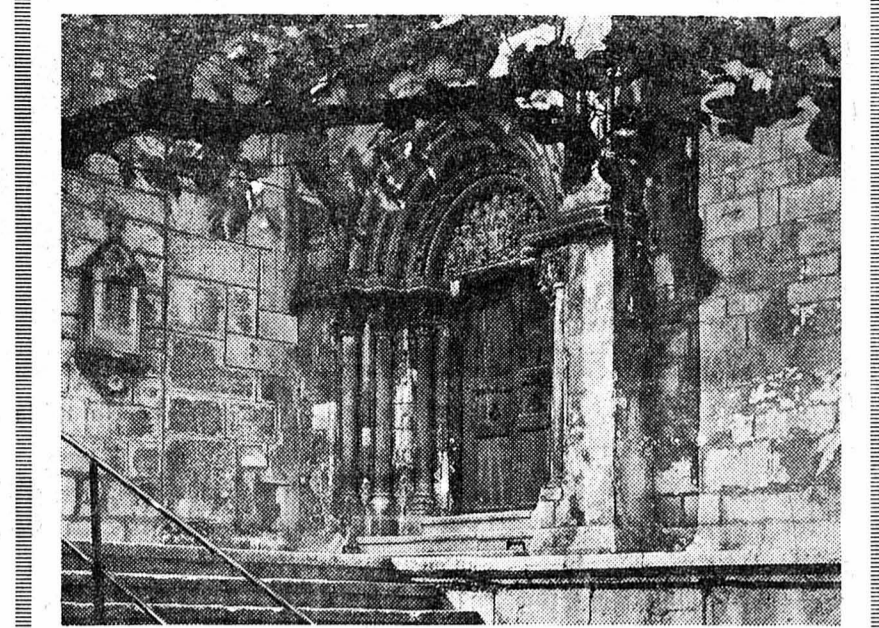
Une forte délégation française, venant principalement de la Roche-sur-Foron, a participé à la journée. Elle a été reçue sur la place des Ecoles où la fanfare de Romont jouait en son honneur. Après la visite du Comptoir, un banquet a été offert par le comité d'organisation et la commune de Romont.

Au salut du président Billod, répondit l'attaché économique près l'ambassade de France à Berne. S'exprimèrent également le président de la foire de la Roche-sur-Foron, ainsi qu'un délégué de la municipalité de Thonon. En sa qualité d'historien, le président de la Société de développement de Romont, M. Louis Page, professeur, prononça une allocution sur le thème du souvenir savoyard à Romont,

# Assises annuelles de l'Union cantonale des arts et métiers Tentative de collaboration entre des entreprises et l'Université

Les délégués de l'Union cantonale fribourgeoise des arts et métiers étaient réunis récemment à Chibères sous la présidence de M. Raymond Bardy qui salua les nombreuses personnalités. Le secrétaire, M. Ferdinand Masset, député, fit rapport sur l'activité de l'union, sur l'évolution conjoncturelle et nombre de problèmes d'actualité. Il souligne l'importance croissante de la formation et du perfectionnement professionnels. Sur son initiative, une tentative de collaboration entre les entreprises fribourgeoises et l'Université sera amorcée cette année encore. Deux professeurs prendront part à cette première expérience qui sera poursuivie sur des bases plus larges en cas de succès.

M. Masset fit le point sur des questions intéressantes plus particulièrement les milieux des arts et métiers (référendum con-



La porte romane de la collégiale de Saint-Ursanne.

(Avipress - adg)

# Saint-Ursanne: la restauration aura coûté près de deux millions

La commission de restauration de la collégiale de Saint-Ursanne a tenu séance dans la cité des bords du Doubs, sous la présidence de M. Virgile Moine, ancien conseiller d'Etat. La commission entendit un rapport circonstancié de M. Alban Gerster, architecte à Laufon, sur l'avancement des travaux et sur la poursuite de la restauration.

Rappelons que les travaux de restauration ont débuté en 1964 et ont progressé de manière réjouissante. Les fondations ont été remises en état, le clocher a été complètement refait, la charpente est presque entièrement neuve, les toits ont été abaissés à leur niveau original, les façades - sauf celle de la chapelle Saint-Jean - sont terminées. La ferronnerie a été particulièrement soignée (exécution en cuivre).

Ces travaux ne sont peut-être pas spectaculaires, même si la collégiale a retrouvé son aspect architectural du passé, mais ils étaient indispensables pour la suite de la restauration. Notons en passant que les fouilles archéologiques exécutées dans le chœur de l'ancienne église Saint-Pierre, qui jouxte le cloître, ont permis de découvrir un nombre important de sarcophages mérovingiens et les fondations d'une église reposant sur des sarcophages datant probablement

du 10me siècle. Les inspecteurs des monuments historiques ont décidé de laisser cette fouille ouverte et de la rendre accessible au public. Le chœur de cette ancienne église sera transformée en musée lapidaire.

L'exécution des quatre premières étapes - certains travaux au nombre desquels nous mentionnerons la réparation et la restauration du portail roman du 11me siècle, l'aménagement du musée lapidaire, l'achèvement du dallage du cloître et la restauration de la façade de l'ancienne chapelle ne sont pas encore achevés - aura coûté environ 1,300,000 fr., supportés par la Confédération, le canton et la paroisse.

Il restera dès lors à restaurer l'intérieur de la collégiale. Dans une cinquième étape, au devis de 350,000 fr., il est prévu de restaurer la peinture décorative des murs, de la nef, du chœur, des nefs latérales et des chapelles.

Enfin, la sixième étape, comportant la restauration des autels, de la chaire, des peintures sur toiles et de quelques fresques, des statues en bois, etc, dont les frais, compte tenu du renchérissement, sont évalués à 200,000 fr., marquera la fin de cette œuvre de longue haleine, vraisemblablement en 1975.

## COURTELARY Noces de diamant

(c) Dimanche, M. et Mme Hermann Wiedmer, ancien facteur d'Courtelary, ont fêté leurs noces de diamant, soit soixante ans de mariage. Les jubilaires sont âgés respectivement de 88 ans et 81 ans. Tous deux sont en excellente santé.

## BIENNE

### Une collision fait un blessé et de gros dégâts

(c) Hier, à 7 h 45, une collision s'est produite à la route de Reuchenette. M. Robert Rieger, Allemand, souffrant de différentes blessures, a dû être hospitalisé à Beaumont. Les véhicules ont subi des dégâts importants.

### Bras cassé

Hier, vers 8 heures, Mme Rosa Meier, habitant rue de l'Industrie à Bienne, a été renversée par une automobile à la rue Centrale. Elle a été conduite à l'hôpital de Beaumont où elle est soignée pour un bras cassé.

### Concert public

(c) Ce soir, sur la place des Pianos, la Société de musique donnera un concert public.

### Etat civil

DÉCÈS. - Samedi 17: Jakob Zurflüh, de Wynningen, né en 1896, chemin Robert, Lundi 19: Friedrich-Eugen Leuenberger, de Ursenbach, né en 1888, rue Moser 80, Wilhelm Zumbach, de Toffen, né en 1901, Im Grund 34, Karl Bähler, de Seftigen, née en 1895, quai du Bas 46a, Thiebaut Perrotet, de Kleingutscheluth, né en 1969, Paulusweg 18, Johann Burri, de Schüpfen, né en 1898, rue des Prés 80d.

### Visite du président de la République d'Autriche: appel à la population

(c) A l'occasion de la visite du président de la République d'Autriche M. Franz Jonas, aujourd'hui à Bienne, le Conseil municipal lance l'appel suivant à la population: « Venant de la Suisse occidentale, le président Jonas et sa suite passeront par Aarberg - Nidau et arriveront à Bienne vers 15 h 40. Après une courte visite dans une manufacture, il sera reçu officiellement à 16 h 50 au Palais des congrès, par le Conseil municipal. L'itinéraire à travers la ville de Bienne sera le suivant: 15 h 40 environ: Nidau - rue d'Aarberg - place de la Gare - rue de la Gare - place Centrale - rue Dufour - Merkur - Omega. 16 h 40: Omega - Merkur - rue Dufour - rue de Nidau - pont du Moulin - rue Centrale - Palais des congrès. Les autorités fédérales seront représentées par le conseiller fédéral Tschudi qui accompagnera le président Jonas. Nous prions la population bienneoise de réserver un accueil chaleureux à cet hôte de marque et à sa suite et nous demandons aux habitants et aux commerçants qui se trouvent sur l'itinéraire précité de bien vouloir pa-

## SIVIRIEZ

### Un enfant blessé par une automobile

(c) Hier, vers 10 h 30, une conductrice domiciliée au Sauley, près de Sviriez, circulait au volant d'une voiture entre ces deux localités, lorsque, devant la ferme de M. Isidore Conus, elle se trouva en présence d'un enfant qui s'était élané inopinément sur la chaussée. Il s'agit du petit Guy-Noël Conus, 4 ans, qui a dû être transporté à l'hôpital de Billens. Son état n'inspire pas d'inquiétude.

## GRUYÈRE

### Chez les représentants de commerce

(c) Présidé par M. Pierre Pipoz, la section de Bulle de la Ligue suisse de la représentation commerciale a tenu son assemblée générale de printemps en présence de M. U. Schuwey, président d'honneur. MM. Paul Tornare, secrétaire, et Marcel Levrat, caissier, firent le point de la situation de la section. MM. G. Yerly et M. Pasquier instaurèrent un débat sur le problème du recrutement de nouveaux collègues capables et dignes d'être admis dans l'association professionnelle.

L'EXPRESS Président du conseil d'administration: Marc WOLFRATH Rédacteur en chef: Jean HOSTETTLER

Spécial Transistors PILE WONDER au philodyne





# LA VIE EN PLEIN AIR AU TROISIÈME ÉTAGE

## VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION DE CAMPING

Sur notre terrasse au 3<sup>me</sup> étage

TENTES - MATÉRIEL DE CAMPING - CANOTS PNEUMATIQUES

**EN EXCLUSIVITÉ:  
TENTES FRANÇAISES  
MARÉCHAL dès 128.-**

**UN PRIX-CHOC:  
TENTE FAMILIALE  
4 places 398.-**

**armourins  
neuchâtel**

DÉPOSITAIRE DE CAMPING-GAZ (avec remplissage)

La **COUPE HARDY** est l'affaire du spécialiste...  
**FRANÇOIS coiffeur de PARIS**  
NEUCHÂTEL  
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

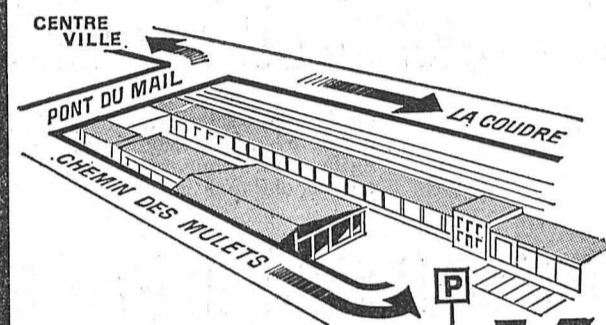
**50 DUVETS**  
neufs, 120 x 160 cm, belle qualité, légers, chauds.  
40 fr. pièce, (port compris).  
G. KURTH  
1038 BERCHER.  
Tél. (021) 81 82 19.

MAISON GUILLAUME FAREL, Serrières  
**MAURICE HUMBERT**  
50 ans de peinture  
Heures d'ouverture :  
Mercredi et vendredi 18 - 21 h  
Samedi 15 - 18 h  
Dimanche, Ascension et Pentecôte 11 - 12 h et 15 - 18 h

**DÉMÉNAGEMENTS**  
petits transports  
Transport de pianos  
M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Peseux  
ou 8 13 63

Département mesure à votre disposition  
**PIZZ**  
Neuchâtel, 2, rue du Seyon, tél. 038 / 5 16 68

**HAEFLIGER & KAESER S. A.**



(038) 4.33.44  
**QUINCAILLERIE HK  
OUTILLAGE**

**OUTILS DE JARDIN  
TONDEUSES À GAZON  
TREILLIS - CAISSES À FLEURS**

Votre avantage: **PARCAGE FACILE**

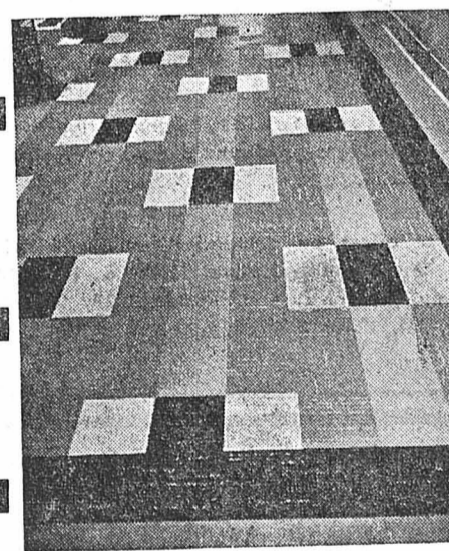
Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

**COLOVINYL**

REVÊTEMENTS RÉSISTANTS

COMMERCES  
FABRIQUES  
ÉCOLES



CUISINES  
CORRIDORS  
VESTIBULES

- **FONDS MODERNES LUMINEUX** aux teintes vives, à l'entretien facile.
- **LES DALLES « COLOVINYL »** sont des fonds chauds, insonores, résistant au poids, à l'usure, à l'acide et au feu.
- **LES POSES** se font sur sols bois, ciment, catelles, après nivelage et pose d'une sous-couche.
- **REMISE EN PLACE DU MOBILIER** et utilisation de locaux sitôt la pose terminée. Pour l'entretien, lavage à l'eau de savon.
- **LA POSE D'UN LOCAL MOYEN** se fait en un jour et dure 40 ans.
- **LES DALLES « COLOVINYL »** sont indiquées pour recouvrir: vestibules, cuisines, bains, W.-C., corridors, cafés, écoles, fabriques, magasins et tous locaux à circulation intense.
- **NOUS REMETTONS** devis, échantillons, albums de dessin et nos conseils, sans engagement pour vous.

**Masserey**

Remise à neuf des vieux sols et escaliers fades et démodés

VF682

**Je suis fou de Virginie...**



Elle est jeune  
racée  
pleine d'esprit  
avec  
ce goût français  
qui est le vrai  
"bon goût"

Virginie  
une cigarette  
qui plaît  
aux hommes!  
avec  
ou sans filtre  
Fr. 1.-

## OFFRES D'EMPLOIS



## OFFRES D'EMPLOIS



## OFFRES D'EMPLOIS

## DUBIED

Nous cherchons pour notre  
**chancellerie**

un  
**employé de bureau**

ayant si possible de l'expérience dans le domaine de l'expédition et de l'économat. Des connaissances d'allemand et en matière de formalités douanières seraient également souhaitables.

Nous offrons à un candidat habile, débrouillard, méthodique et discret un poste stable, lié à une activité variée et autonome, avec des possibilités d'avancement. Nos prestations sociales et conditions d'engagement sont adaptées aux conditions actuelles.

Les personnes qui s'intéressent à ce poste et auxquelles nous assurons une entière discrétion sont priées de faire leurs offres ou de téléphoner au service du personnel de **EDOUARD DUBIED & Cie S.A.**, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 5 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

ASSOCIATION ÉCONOMIQUE SUISSE cherche :

## une sténodactylographe

de langue maternelle française, si possible avec connaissance de l'allemand, pour des travaux de correspondance et de secrétariat ;

## une sténodactylographe

de langue maternelle française, si possible avec connaissances de l'anglais, pour des travaux de correspondance et de secrétariat.

Ces deux postes offrent une activité variée, indépendante et laissant une grande latitude à l'initiative personnelle.

Engagement au plus tôt ou selon entente.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres manuscrites détaillées avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, sous chiffres K 920,991 à Publicitas S.A., Bienne.

## MIGROS

cherche

pour le montage et l'entretien de ses propres installations dans les succursales (des cantons de Neuchâtel, Fribourg et du Jura bernois sud) et la centrale de distribution de Marin,

## frigoristes

de préférence domiciliés à Neuchâtel et environs.

Places stables, bonne rémunération, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative **MIGROS NEUCHÂTEL**, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

Entreprise de travaux spécialisés du bâtiment cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, en vue de l'ouverture de son bureau technique de Neuchâtel :

## 1 ouvrier

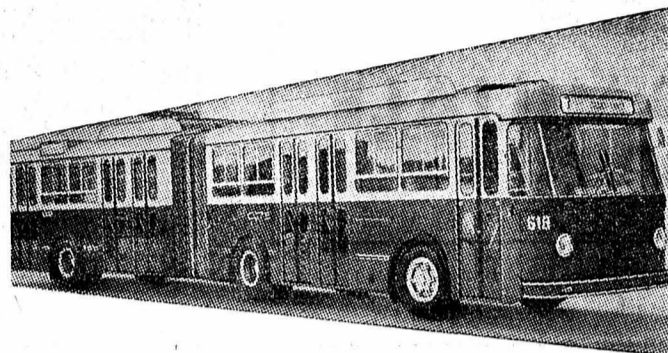
jeune, sérieux et dynamique, sachant faire preuve d'initiative et pouvant travailler seul après un stage de formation. Permis de conduire voiture nécessaire ;

## 1 manoeuvre

Faire offres sous chiffres P. S. 28159 à Publicitas, 1002 Lausanne.

En vue de l'extension de ses services

## La Compagnie Genevoise des Tramways Electriques



met au concours, pour entrée immédiate ou à convenir :

## 30 POSTES DE CONDUCTRICES OU CONDUCTEURS

Les candidats, après une formation accélérée, aux frais de l'entreprise, seront employés sur différentes lignes du réseau.

Il s'agit de places stables, bien rémunérées. Prestations sociales avantageuses, caisse de pensions.

Les personnes intéressées peuvent obtenir par téléphone au No (022) 25 02 60, interne 17, les demandes d'emplois et conditions générales d'engagement.

## WANDER

Pour la vente de nos préparations auprès des pharmacies, drogueries, hôpitaux et pour la visite, des services de consultations pour nourrissons en Suisse romande, nous cherchons un

## représentant

Nous demandons :

- formation professionnelle de droguiste avec certificat de l'Ecole suisse de droguerie de Neuchâtel ou avec celui d'un examen professionnel supérieur
- de bonnes connaissances commerciales et l'expérience de la vente sont désirées. Eventuellement jeune commerçant intéressé aux sciences et aimant le contact avec la clientèle
- âge : 25 - 35 ans.

Nous offrons :

- rémunération actuelle
- excellentes prestations sociales
- indemnité des frais généraux et de voiture

Les intéressés de caractère enthousiaste et décidé désirant assumer une activité importante et variée, sont priés d'adresser leurs offres de service, avec les documents habituels, à

Dr A. WANDER S.A. Service du personnel, 3001 Berne.

## Suchard

Par suite d'extension et de mutations dans différents services, nous engageons dans deux secteurs une

## SECRÉTAIRE

de langue maternelle française avec connaissances d'allemand et de préférence un peu de pratique. Activité et conditions de travail intéressantes.

Adresser les offres de service écrites à **CHOCOLAT SUCHARD S.A.**, 2003 Neuchâtel-Serrières, tél. (038) 5 64 32.



Fontainemelon

cherche, pour un de ses magasins self-service,

## un(e) gérant(e)

éventuellement couple

Bonnes conditions de travail et bon salaire.

Faire offres à Coop - Fontainemelon, tél. (038) 7 12 61.

Commerce de gros d'échafaudages en acier, aluminium, pour entrepreneurs, fabriques, administrations, cherche

## représentant

qualifié, à la commission, pour les cantons de Neuchâtel, Fribourg et pour le Jura bernois.

Faire offres détaillées sous chiffres P.M. 28,258, à Publicitas, 1002 Lausanne.



Agence générale de Neuchâtel

cherche, pour entrée immédiate,

## SECRÉTAIRE

possédant diplôme commercial, capable de prendre des responsabilités, goût de l'organisation, faisant preuve d'initiative et ayant des connaissances de comptabilité.

Nous offrons : travail varié, situation intéressante avec perspectives d'avenir, avantages sociaux d'une grande maison, caisse de prévoyance.

Place stable et bien rétribuée.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à M. M. Flunser, agent général, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

## BULOVA WATCH CO. NEUCHÂTEL



engage

## régleuses

de bonne formation, pour être spécialisées sur des opérations de réglage de la montre électronique. Travail exceptionnel et intéressant, rétribué en conséquence.

Faire offres

Faire offres ou se présenter à notre bureau,  
place de la Gare 10, tél. 038 4 15 52

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## Je ne suis pas coupable

par  
**AGATHA CHRISTIE**

51

On vous a soumis un échantillon des deux modèles d'étiquettes. A mon sens, la police a commis une grave négligence en ne vérifiant pas de plus près le fragment original et en concluant qu'il s'agissait de morphine.

Le témoin Hopkins a déclaré s'être piquée au poignet à un rosier devant le pavillon de garde. Le témoin Wargrave a examiné cet arbuste qui est dépourvu d'épines. Il vous reste à déterminer la cause de cette trace de piqure sur le poignet de l'infirmière Hopkins et d'expliquer la raison de son mensonge.

Si l'accusation vous a convaincus que la prisonnière, et personne autre, a commis le crime, vous devez la déclarer coupable.

Si une des autres hypothèses suggérées par la défense est plausible et vous semble conforme à la vérité, acquittez l'accusée.

Je vous prie de prononcer votre jugement avec courage, en tenant compte seulement des témoignages entendus par vous.

Elinor fut ramenée dans la salle.

Les jurés reprirent leurs places.

Messieurs les jurés, vous êtes-vous mis d'accord sur le verdict ?

Oui.

Regardez la prisonnière à la barre, et dites si elle est coupable ou innocente.

Elle est innocente.

CHAPITRE V

Le sauveur

On la fit sortir par une porte dérobée. Des visages souriants l'accueillirent : Roddy... le détective aux grosses moustaches...

Mais elle tourna vers Peter Lord un regard suppliant :

— Je voudrais partir...

Bientôt elle fut à son côté, dans la confortable automobile qui les emmena à toute vitesse hors de Londres. Il ne lui avait pas encore adressé la parole et elle savourait ce bienfait silencieux.

Chaque minute l'entraînait de plus en plus loin.

Une vie nouvelle...

Volla ce qu'elle souhaitait.

Une vie nouvelle.

Soudain, elle dit :

— Je voudrais aller vers un endroit tranquille... où je ne verrais plus de visages humains...

Peter Lord lui répondit, très calme :

— J'ai tout prévu. Vous entrerez dans un sanatorium entouré d'un parc magnifique. Personne ne vous importunera.

Avec un soupir, Elinor déclara :

— En effet, ce repos me sera salutaire...

Sa qualité de médecin permettait sans doute à Peter Lord de mieux la comprendre. Il savait... mais ne la tourmentait point. Elle se sentait si heureuse de se trouver près de lui... de fuir le monde, de s'éloigner de Londres... en quête d'un endroit paisible...

Elle voulait oublier... tout oublier... Pour elle, la réalité n'existait plus... Finies l'ancienne vie et les émotions passées ! Elle devenait un être nouveau, étrange et sans défense, rude et primitif. Une nouvelle existence s'ouvrait devant elle.

Quel réconfort d'être assise à côté de Peter Lord !

A présent, sortis de Londres, ils traversaient la banlieue.

Elle dit enfin :

— C'est grâce à vous... grâce à vous...

Peter Lord se récria :

— Non, remerciez plutôt Hercule Poirot. C'est un vrai magicien.

Mais Elinor hochait la tête et répéta, obstinée :

— Non, c'est grâce à vous. Vous êtes allé le chercher et lui avez confié ma défense !

Peter grimacha un sourire.

— Il s'en est tiré à merveille.

— Etiez-vous certain de mon innocence ?

— Je n'en étais pas très sûr.

— Voilà pourquoi j'ai failli plaider « coupable » au début du procès... parce que, vous comprenez, j'avais eu cette idée. J'y avais pensé le jour où vous m'avez surprise à rire devant la maisonnette.

— Je m'en doutais.

— Comme tout cela semble étrange maintenant... une sorte d'envoûtement ! Ce jour où j'ai acheté le beurre de poisson et préparé les sandwiches, je me suis menti à moi-même et je me suis dit : « J'y ai mélangé du poison et lorsqu'elle en mangera, elle mourra... et alors Roddy reviendra vers moi. »

— Cela soulage parfois de se créer ainsi des illusions. C'est une façon assez fantaisiste de satisfaire ses mauvais desirs, et comparable à la transpiration qui expulse les toxines de l'organisme.

— En effet, car mes pensées perverses se dissipèrent tout d'un coup ! Lorsque cette femme parla du rosier du pavillon de garde, je revins à mon état normal.

Frisonnante, elle ajouta :

— Ensuite, lorsque nous entrâmes dans le petit salon, Mary était morte... ou rendait le dernier soupir. Je songai : « Y a-t-il une grande différence entre commettre un meurtre et avoir l'intention de le commettre ? »

— Une différence du tout au tout !

— Oui, mais au fond ?

— Certainement ! Penser à commettre un meurtre

ne nuit à personne. Les gens envisagent cette question d'une drôle de manière. Ils s'imaginent que cela équivaut à préparer un meurtre... ce n'est pas le cas. Au bout d'un certain temps, vous vous rendez compte de la noirceur de vos sentiments et vous revenez de votre démence passagère.

— Comme vous savez consoler les gens !

Peter Lord protesta gentiment.

— Pas du tout ! C'est une simple affaire de bon sens. Les larmes jaillissant de ses yeux, Elinor dit :

— De temps à autre... au tribunal... je vous regardais. Votre présence me redonnait du courage.

Pour la première fois depuis qu'elle était montée dans la voiture, elle tourna la tête et observa son compagnon.

Sa vue ne la blessa point ; tandis que celle de Roddy faisait naître en elle un plaisir mêlé de souffrance.

Elle aimait la bonne figure de Peter Lord, aimable et drôle à la fois, et pourtant si réconfortante.

Il arrivèrent enfin devant une grille. Une allée montait jusqu'à une calme maison blanche bâtie au flanc d'une colline.

— Ici, vous serez tout à fait en sécurité. Personne ne viendra vous importuner.

Instinctivement, elle lui posa la main sur le bras.

— Vous... vous viendrez me voir ?

— Bien sûr.

— Souvent ?

— Aussi souvent que vous voudrez, répondit Peter Lord.

— Alors venez... très souvent.

CHAPITRE VI

Mensonges

— Constatez, mon ami, déclara Hercule Poirot, que les mensonges sont parfois aussi précieux que la vérité.

(A suivre.)

## DANS LE CANTON

Sur 450 candidats, il en resta finalement 14

# Un Neuchâtelois de vingt-trois ans devient pilote de ligne de la Swissair

Il était 450 au départ. Il en est resté finalement 14. La sélection Swissair est intraitable. Il faut vraiment, pour accéder au poste de pilote de ligne, posséder un grand nombre de qualités morales et physiques.

Un jeune Neuchâtelois, originaire de Villiers dans le Val-de-Ruz, mais qui a fait toutes ses études primaires, secondaires et un début d'études supérieures à Neuchâtel où son père exploite une entreprise de plâtrerie-peinture, est devenu pilote à Swissair au gré d'un amusant concours de circonstances.

Il avait entrepris sans grand enthousiasme des études de chimie et de physique au stade universitaire quand, un jour, son regard tombe sur une annonce publiée par la «Feuille d'avis de Neuchâtel». Swissair cherchait, comme elle le fait régulièrement, et à l'étranger aussi, des jeunes que cette profession était susceptible d'intéresser.

Pilote de ligne, se dit Claude-Alain Blandenier, pourquoi pas? Avec la chimie et la physique, il se sentait de moins en moins d'atomes crochus!

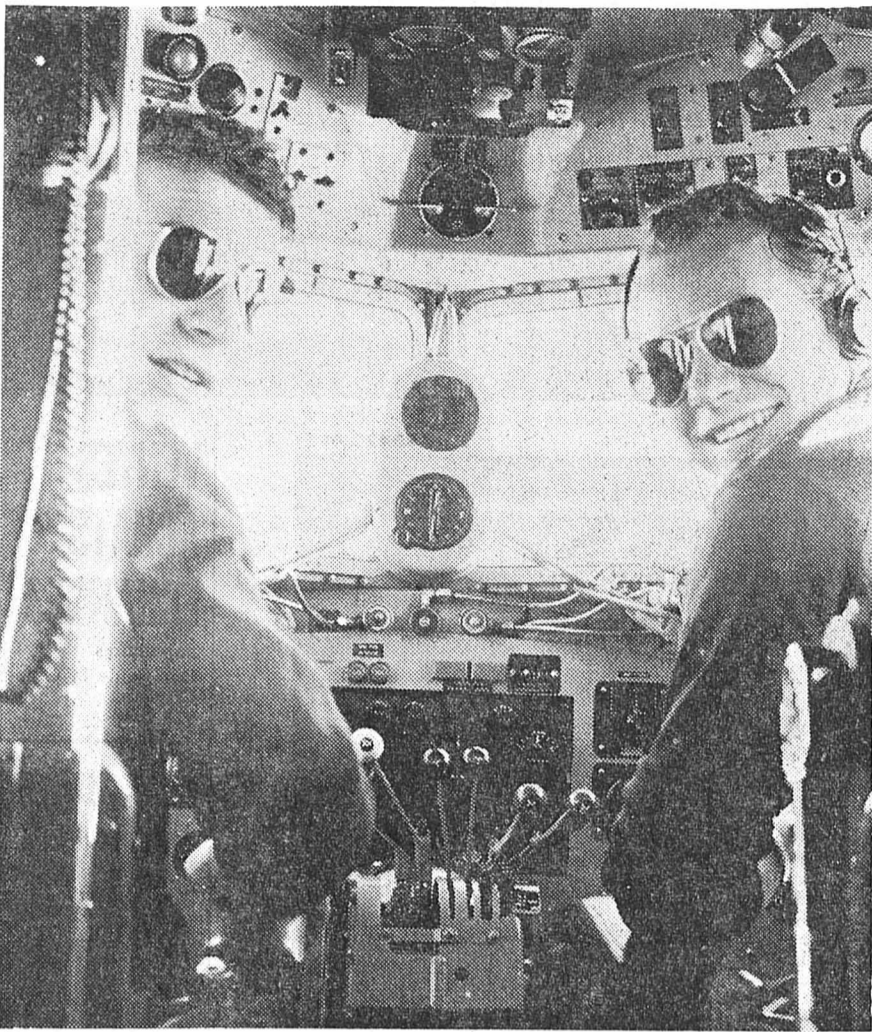
Sur le terrain d'aviation de la plaine d'Areuse, il allait jurer souvent son nez. Jusqu'au jour où, en compagnie du moniteur Georges-André Zehr, qui a appris à voler à de nombreux mordsus, il se décida à monter dans cette bonne à tout faire qu'est un Piper. Et c'est en mai 1966 que Blandenier, légitimement fier, obtint sa licence de pilote privé.

C'était un pas de franchi, mais le plus dur restait à accomplir dans la direction choisie puisque en juillet 1966 il est appelé par Swissair, qui a retenu sa candidature entre-temps, à suivre un cours de quinze jours à Granges. Il se met aux commandes d'un Bucker flaque d'un instructeur de la compagnie aérienne.

En janvier 1968, il entame trois semaines à l'Ecole suisse d'aviation de transport qui aboutissent à la licence de pilote professionnel et à celle de vol aux instruments.

C'est à ce point de la course que les treize collègues de Blandenier arrivèrent ensemble.

Et le 1er mai dernier, il est monté dans un DC 9 des lignes européennes. Il se contente pour le moment de jouer



Claude-Alain Blandenier, à droite, aux commandes d'un vaillant et incroyable DC3, lors d'un cours de formation.

le rôle secondaire d'observateur: il regarde avec application et, nous a-t-il confié, une furieuse envie, comment on conduit d'une ville à l'autre un bi-réacteur moderne.

En septembre prochain, il pilotera effectivement, pendant trois mois, sous surveillance. Puis plus tard il assumera la

responsabilité de copilote responsable. Après une expérience de cinq à huit ans, il arborera la ruilante casquette de commandant de bord...

Bonne chance à ce sympathique Neuchâtelois qui a choisi les ailes suisses pour profession.

G.M.

## VIGNOBLE - VIGNOBLE

# Au Conseil général de Bevaix

(c) Vendredi soir, le Conseil général de Bevaix s'est réuni sous la présidence de M. Paul Borlioli fils. Des 37 membres, 33 répondaient à l'appel; le Conseil communal était représenté par quatre de ses membres.

Les comptes de l'exercice de 1968 figuraient au point n° de l'ordre du jour. La première constatation qui se présente à l'examen des résultats de l'exercice, fait ressortir un déficit qui ne s'était pas produit depuis fort longtemps. En effet, en jetant un regard sur les comptes précédents, soit jusqu'en 1957, ces derniers ont toujours bouclé par un bénéfice. En reprenant le compte de pertes et profits, on constate un bénéfice apparent de 3067 fr. 15. Toutefois, la taxe perçue pour l'épuration des eaux doit être intégralement versée au fonds correspondant, ce qui par ce jeu d'écriture, fait apparaître un déficit de 3649 fr. 90. Ce résultat ne met pas en danger immédiat les finances communales. Toutefois, il faut bien constater que les charges augmenteront encore dans les années à venir alors que les ressources actuelles ne suivront probablement plus le même cours ascendant. En regard du budget accepté par le législatif en date du 24 novembre 1967, il y a eu une amélioration puisque ce dernier prévoyait un déficit présumé de 41,693 fr. 60.

Les différences importantes proviennent d'une part pour les recettes du chapitre des impôts, et d'autre part pour les dépenses du chapitre de l'instruction publique. Il a été relevé également l'augmentation sensible des intérêts passifs, augmentation provenant des importants emprunts que la commune a dû contracter pour mener à chef les travaux du passage sous-voie et du port. Un fait réjouissant est toutefois à signaler au chapitre des forêts. Il semble en effet que la vente des bois de service soit en augmentation et, qui mieux est, les prix d'achat également. Au chapitre des impôts, pour la première fois le cap du demi-million a été dépassé, mais une grande partie de cette somme a été engloutie par l'instruction publique puisque ce ne sont pas moins de 314,000 fr. qui ont été nécessaires pour honorer les charges de ce chapitre.

Un autre point qui fait également ressortir de fortes différences de dépenses par rapport aux prévisions budgétaires est celui des dépenses diverses et plus précisément de la rubrique consacrée à la protection civile. La participation communale de 22,5 % à la construction d'abris pour les immeubles nouveaux a augmenté lourdement l'exercice et ce ne sont pas moins de 22,000 fr. qui ont été versés dans ce but. Les charges seront encore plus prononcées ces prochaines années, ceci au vu du développement de la localité.

En conclusion, le Conseil communal constate dans son rapport que ces quelques considérations appellent la prudence dans les crédits à venir. Toutefois, il n'est guère possible de se dérober aux exigences d'une commune qui se développe et aux nécessités

de l'exécution de travaux urgents. Le Conseil communal est conscient des difficultés qui pourraient surgir et il faut voir l'avenir avec confiance tout en souhaitant que l'extension villageoise se continue et permette de faire face aux besoins futurs.

**Création d'un jardin d'enfants.** — Les deux points suivants de l'ordre du jour concernaient d'une part une demande de crédit de 5500 fr. pour l'achat de matériel et mobilier pour la création d'un jardin d'enfants et d'autre part l'octroi d'une subvention annuelle de 3000 fr. à titre de participation communale aux frais de fonctionnement dudit jardin.

Dans le courant du mois de février dernier, un comité a été formé en prévision de la création d'un jardin d'enfants à Bevaix. Le premier travail effectué a été de se rendre compte si l'idée du jardin d'enfants répondait à un besoin parmi la population. Le résultat de ce sondage a été positif. En possession des indications, le comité a soumis au Conseil communal un plan financier duquel il ressort qu'une fois les recettes déduites des frais de fonctionnement, une participation communale de 3000 fr. par année devrait être envisagée. Cette somme pourrait être servie sous forme d'une subvention renouvelable chaque année. Les recettes prévues par le comité du jardin d'enfants seront constituées par le produit des écologies. Ces derniers ont été calculés en fonction d'une part du revenu des parents et d'autre part par le nombre d'enfants à charge dans chaque famille. Le jardin devant être ouvert aux enfants de toutes conditions, l'échelle de l'écologie a été fixée de 15 à 30 fr. par mois. Il est toutefois spécifié qu'étant donné le nombre des inscriptions, il est prévu de faire une classe le matin et une l'après-midi.

Indépendamment de la subvention communale annuelle dont il est fait mention ci-dessus, le comité a demandé un crédit unique de 5500 fr. destiné à l'équipement des locaux et à l'achat du matériel indispensable au départ. Le mobilier comprendra des tables et des chaises adaptées à l'âge des enfants. Le problème de locaux a également fait l'objet de recherches et la solution a été retenue et qui semble la plus appropriée consiste à mettre à disposition l'appartement du rez-de-chaussée de l'immeuble Roger Ribaux, propriété de la commune. A ce sujet, relevons que la participation communale serait augmentée par le fait que les locaux seraient mis gratuitement à disposition du jardin d'enfants et que l'électricité, l'eau et le chauffage seraient également pris en charge par la commune, ce qui situe sa participation totale à 4500 fr. environ.

Ces deux demandes ont été approuvées, mais le comité pour la création de ce jardin d'enfants aura pour mission préalable d'élaborer des statuts qui devront être acceptés par le Conseil communal, avant que toute somme soit versée. En outre la gestion de cette petite école devra rester strictement du ressort privé et la subvention annuelle de 3000 fr. ne pas être dépassée. Au sujet de cette subvention, divers avis ont été avancés, notamment celui consistant à la supprimer et laisser au comité le soin de trouver les fonds nécessaires par ses propres moyens. Cette proposition n'a pas été retenue.

Divers. — Dans les divers, il fut particulièrement question de la circulation des véhicules à moteur le long de la route du bord du lac. Il semble que la solution préconisée par le Conseil communal n'ait pas rencontré l'approbation du Conseil général et la question va donc être reprise.

# A Hauterive, la section neuchâteloise des buralistes postaux fête son sixantième anniversaire

PROMENADE ET REPAS

L'assemblée générale fut suivie d'une promenade en bateau sur le lac qui conduisit les hôtes de la commune d'Hauterive depuis le port de Saint-Blaise jusqu'au large de Serrières.

Puis, ce fut le retour à l'Auberge d'Hauterive où un banquet fut servi. A cette occasion d'aimables propos furent échangés, notamment par M. Robert Moser, directeur des Postes de Neuchâtel, M. Gottfried Zürcher président central de la SBP, M. Edmond André président d'honneur de la section neuchâteloise, les représentants des sections des cantons de Fribourg, du Valais, de Vaud et de Genève.

A l'issue du repas, qui fut agréablement des productions du Petit Choeur du Littoral, M. Robert Coste remit au nom de la société des présents à quatre buralistes, ainsi qu'à leurs épouses. Il s'agit de MM. et Mrs. Gilbert Jeanmeret de la Chaux-du-Milieu, Henri Porret de Fresens, Arthur Baumann de Saint-Sulpice et Edgar Boss de la Joux-du-Plaine, tous buralistes et facteurs postaux depuis vingt-cinq ans.

COLOMBIER

## Feu (supposé) au château

(c) Dernièrement, un exercice combiné avec les P.S. de Neuchâtel et une partie du corps de Colombier (groupe de renfort) s'est déroulé au château de Colombier. Le feu était censé être au quatrième plancher de la tour dans laquelle se trouve le musée d'armes.

En moins de sept minutes, les P.S. de Neuchâtel étaient sur place et en un temps record, ils installèrent deux conduites. Peu après, le groupe de renfort intervenait avec une très belle discipline en posant quatre autres conduites tant en attaque directement qu'en protection à l'alle sud.

Lors de la critique, l'intendant des casernes et de l'arsenal, M. Fritz Gräther s'est déclaré fort satisfait de la rapide intervention des P.S. et ses sapeurs de Colombier. Etant donné que les combles du château contiennent beaucoup de bois et qu'il s'agit d'un bâtiment historique, il est de toute nécessité qu'en cas de sinistre l'on puisse intervenir efficacement et très rapidement.

Précisons qu'un système d'alarme automatique est installé au château. Cet exercice est dû à l'initiative de M. Jacques Romanens, capitaine du corps de Colombier.

## VAUD - VAUD - VAUD

# La Fondation «Pro Aventico» a encore besoin de l'aide financière de toute la population suisse

Si l'Association «Pro Aventico» a été fondée en 1885 déjà, en revanche, la Fondation du même nom n'a été créée qu'en 1963, dans le but essentiel de lancer une souscription nationale en vue de permettre le financement des travaux de conservation des vestiges romains et d'assurer avec plus d'efficacité la mise en valeur du passé d'Aventicum, qui fut la capitale de l'Helvétie romaine. Une fondation était mieux à même d'accomplir cette tâche que l'Association «Pro Aventico», qui, au demeurant, continue son activité, publiant notamment les travaux scientifiques sur Aventicum et contrôlant la marche du Musée romain.

Depuis plus de cinq ans, toutes les personnes touchant de près ou de loin la fondation ont travaillé avec enthousiasme. Ainsi, les fouilles ont été menées à un rythme accéléré, afin de reconnaître le sous-sol de tous les terrains sur lesquels se projettent des constructions, de nature industrielle pour la plupart.

Toute sorte de richesses ont été mises au jour, lors des fouilles. Parmi les belles pièces retrouvées, mentionnons entre autres un bronze représentant Bacchus, en magnifique état de conservation. C'est la plus grande statue en bronze jamais trouvée en Suisse, et même au nord des Alpes. D'autre part, on a mis en valeur les substructures du temple gallo-romain. Ces ruines ont grande allure et permettent de juger de l'importance de l'édifice. On s'est également occupé de la restauration des substructures de la porte de l'Ouest, dont la position était très controversée. Un point d'histoire a pu, ainsi, être éclairci.

L'un des objectifs à atteindre est la restauration des ruines du mur d'enceinte dont quelques secteurs sont encore visibles. Cet ouvrage monumental ne mesurerait pas moins de 5,8 km de long. Si l'on sait que sa hauteur était de 6 mètres et son épaisseur de 2 m 40, on se rend compte du cube de maçonnerie mis en œuvre. L'état de ces ruines est bien précaire et un demi-million de francs est nécessaire pour les consolider.

### PROJETS

L'activité de la fondation ne consiste pas uniquement à restituer le passé, il faut aussi songer à l'avenir. Depuis quelques années, la ville moderne s'agrandit. Il fallait donc prendre des dispositions en vue de protéger contre l'occupation abusive du sol, de vastes zones se trouvant dans le périmètre archéologique. Il est question de conserver en zone verte un grand espace de plus de 500,000 mètres carrés, s'étendant du Cigognier à la porte de l'Est. Cette zone ne serait pas laissée en l'état d'un «no man's land», mais aménagée de façon vivante et dans l'esprit du passé romain. On y trouverait aussi un centre de loisirs et de repos, des places de sport, nécessitant l'aménagement d'une piscine, voies d'un hôtel dont les pavillons seraient dispersés dans la verdure. Une possibilité serait ainsi offerte aux visiteurs des ruines d'Avenches de séjourner un jour ou deux et de s'imprégner plus intensément du souvenir de ce que fut cette ville jaune et blanche, puisque tous les édifices d'Aventicum ont été construits soit en calcaire jaune d'Hauterive, soit en calcaire blanc du Jura.

Une question importante est aujourd'hui résolue: les origines d'Aventicum. Les fouilles de ces dernières années ont clairement prouvé qu'il n'y a pas eu d'occupation préromaine «intra muros». Un sondage au sommet du Mont-Vully fait penser que l'oppidum helvète de l'époque de la Tène se trouverait plutôt là-haut. Les traces les plus anciennes d'Aventicum découvertes aujourd'hui remontent à l'an 15 avant notre ère. On peut facilement envisager que la fondation de la ville date de cette époque augustéenne. Cette première Aventicum dut être très modeste, toutes les maisons étant bâties en bois. Toutefois l'esprit discipliné des Romains fixa déjà la disposition régulière des quartiers.

Il y a deux ans encore, l'histoire d'Avenches de la fin de l'Antiquité jusqu'au début du Moyen âge demeurait un livre fermé. Des fouilles récentes éclairèrent un peu mieux cette époque très importante. On cherchait (et l'on cherche encore) le siège du fameux «episcopus ecclesiae Aventicae» qui existait, preuve en est faite, aux Ve et Vie siècles. Avenches est une ville intéressante parce qu'elle est l'un des rares endroits où l'on peut prouver la présence d'une habitation continue de l'époque romaine au Moyen âge.

### IMPORTANCE DES FOUILLES

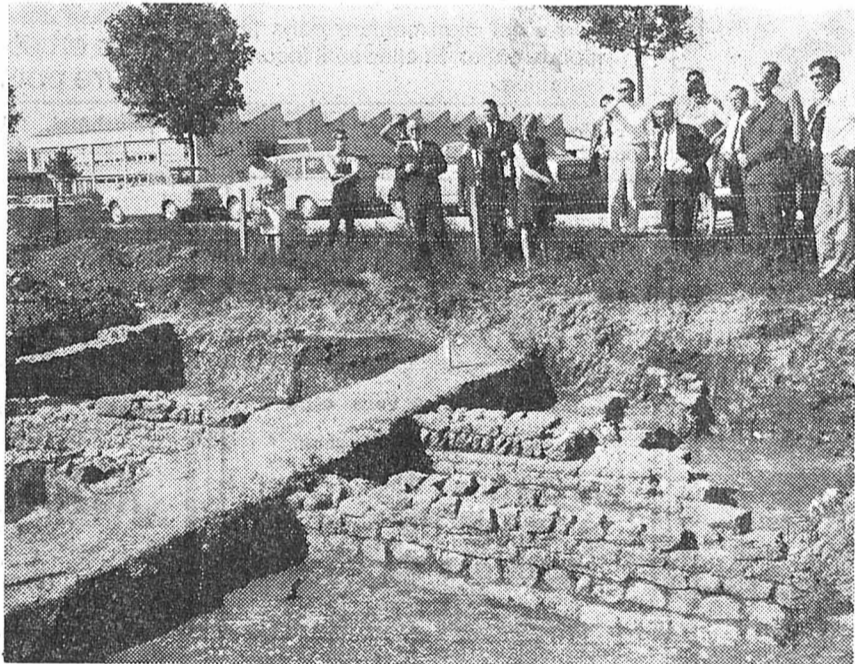
L'important demeure avant tout les fouilles. En effet, il reste beaucoup à faire dans cette région. Jusqu'à maintenant, on ne connaît que superficiellement 5 % seulement de la ville d'Aventicum. Tout le reste dort encore dans le sol en attendant qu'on le mette au jour. Tous les efforts tendent à obtenir aussitôt que possible une image complète d'Aventicum. En effet, cette ville a pu être qualifiée, au cours des trois premiers siècles de notre ère, de ville la plus riche de Suisse. Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'insister sur cet enjeu d'importance nationale. On peut être certain que la population de la Suisse entendra l'appel lancé par la Fondation «Pro Aventico» et l'aidera à remplir sa tâche, qui est d'intérêt national.

### LES BUTS A ATTEINDRE

Certes, il reste encore beaucoup à faire pour réaliser le programme minimum que le conseil de la Fondation «Pro Aventico» s'est fixé jusqu'en 1974 et qui porte sur quatre millions de francs. La Confédération et le canton de Vaud prennent à leur charge 65 % de ce montant, alors que la Fondation à la tâche de trouver 1,400,000 francs. Jusqu'à ce jour, la souscription nationale a rapporté 740,000 francs, si bien qu'il faut trouver encore 700,000 francs. A ce propos, on peut citer l'exemple d'un instituteur d'un village du canton d'Appenzel, qui a organisé avec ses élèves des manifestations folkloriques et a pu, à deux reprises, verser les montants récoltés à la Fondation «Pro Aventico».

De l'appui que celle-ci rencontrera ces prochains mois dépendront, dans une large mesure, les travaux qu'elle a prévus d'entreprendre. Ceux-ci doivent permettre notamment:

- de préciser l'aspect extérieur de la ville à diverses périodes;
- d'exécuter, en toutes circonstances et



sans délais, les sondages archéologiques nécessaires; — d'acquiescer, par une exploitation systématique de la ville romaine, une vue complète du genre de vie des habitants d'Aventicum.

Ce sont là quelques-uns des buts que la Fondation s'est assignés et qui pourront être atteints grâce à l'aide de tous ceux qui sont conscients de l'importance et de la valeur d'Aventicum pour notre patrimoine national.

# Le dangereux carrefour de Marnand va être amélioré

Récemment, le Grand conseil vaudois a approuvé le projet relatif à la correction du dangereux carrefour de Marnand, sur la route Lausanne - Berne où de nombreux accidents se sont produits ces dernières années. Les frais s'élèveront à un million de francs. Le projet comprend un passage sous la route, à la hauteur du ruisseau, destiné aux piétons et au petit trafic. Un passage supérieur, placé immédiatement à la sortie sud du village, déviara le trafic venant de la gare de Granges ou de Villarzel. On pourra encore utiliser le carrefour actuel pour entrer ou sortir de l'arterie principale à droite, mais il ne sera pas possible de couper les deux files. Il est fort probable que les travaux pourront être entrepris cette année encore, si aucune difficulté ne survient, notamment dans l'acquisition des terrains.

Si la solution envisagée, qui a obtenu l'accord des autorités de Marnand, présente certains avantages sur la situation actuelle, il n'en reste pas moins qu'elle est regrettable, même si elle est meilleure marché. En effet, le trafic sur la route Lausanne-Berne augmente chaque année (plus de 2000 voitures à l'heure, entre 18 et 19 heures, le lundi de Pâques 1969) et la traver-

sée de Marnand devient un cauchemar pour les habitants de ce village et de la région. Avenches-Morat-Berne ne sera pas faite avant dix, quinze ou vingt ans, le trafic sur la route principale No 1 va prendre ces prochaines années des proportions fabuleuses, créant une situation dangereuse, voire intenable pour tout le monde (habitants et automobilistes).

Le projet de correction du carrefour de Marnand n'est qu'un «emplâtre sur une jambe de bois» et l'argent dépensé le sera en pure perte. En prévision de l'augmentation considérable du trafic ces quinze prochaines années, il fallait prévoir un grand viaduc longitudinal, passant par dessus le carrefour de Marnand dans le sens Lausanne-Berne, le trafic local se faisant par-dessus la route principale. Et en même temps, afin que les choses soient faites d'une manière rationnelle, il fallait prévoir l'évitement des villages d'Henniez et des Treize-Cantons.

Cette solution était, certes, plus coûteuse, mais pouvait seule répondre au besoin accru du trafic routier et assurer sa fluidité, avec le maximum de sécurité pour les usagers.

R.P.

## FRIBOURG

# CHEZ LES ÉCRIVAINS FRIBOURGEOIS

G. de Reynold jugé par l'Académie française

Le 19 décembre 1968, lors de la séance de fin d'année de l'Académie française, M. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel, a prononcé un discours sur les prix littéraires décernés par l'Académie au cours de l'année. Au sujet de notre compatriote Gonzague de Reynold, il déclara: «Je veux saluer encore, au nom de l'Académie, nos lauréats de la langue française: M. Gonzague de Reynold, historien, sociologue, philosophe, humaniste, s'il en fut jamais, d'une culture universelle, d'un ampleur presque confondante, d'autant plus et mieux européen qu'il tient p.r. de plus profondes racines à sa terre fribourgeoise, à cette Suisse maternelle dont toute son œuvre, nourrie par elle d'une sève inépuisable, depuis les beaux poèmes «Au pays des aïeux», jusqu'au récent «Destin du Jura», chante la beauté et la vie.

Le professeur Chérix aux rencontres culturelles internationales

Le professeur Robert-Benoît Chérix, ancien vice-président de la Société des écrivains fribourgeois, a été appelé à donner une conférence sur «L'Actualité de Baude-laire dans la culture contemporaine», au Festival des rencontres culturelles internationales, à Punta Alla (Grosseto, Italie).

Deux Fribourgeois au Conseil international de la langue française

Parmi les quatre représentants de la Suisse au Conseil international de la langue française se trouvent deux écrivains fribourgeois: le professeur Auguste Overney, président des écrivains fribourgeois, membre titulaire et M. de Reynold, président général de l'Institut fribourgeois, membre à vie de ce conseil.

En Amérique

Le professeur François Jost a été nommé au centre de recherche de l'Université de l'Illinois (Etats-Unis). En conséquence, il a décliné l'offre de l'Université d'Innsbruck de lui confier sa chaire ordinaire de littérature comparée. En revanche, un congé lui permettra de donner un cours de littérature française à l'Université de Fribourg, pendant le semestre d'été 1969.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

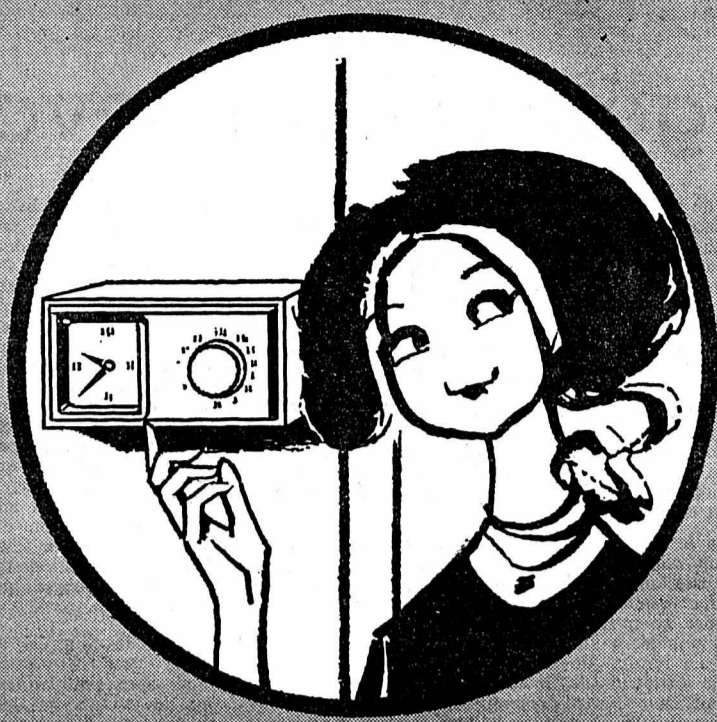
Fendant «SOLEIL DU VALAIS»

Johannisberg «GOUTTE D'OR»

Vins du Valais  
**VARONE**  
SION

Dôle «VALERIA»

Marc «VIEUX CLOCHER»



# chauffage au gaz

Pas même une manette à tourner alors que vous êtes agréablement chauffé. Pas de combustible à commander, ni poussière ni odeur, aucun risque de pollution de l'air ou de l'eau, marche automatique et silencieuse. Le gaz, une énergie d'avenir pour le chauffage central ou divisé. Tous comptes faits, le chauffage au gaz est bon marché, grâce aux frais

d'installation et d'entretien peu élevés ainsi qu'aux tarifs de gaz spéciaux.

Tous renseignements par votre installateur en chauffage ou votre service du gaz.

Collectivité suisse pour le développement du chauffage au gaz, Case postale, 8027 Zurich

VW 1500 SCARABÉE 1968 8 CV, beige, 2 portes, intérieur simili, accessoires, 8000 km.  
MG 1100 1964 6 CV, beige, 4 portes, intérieur simili, moteur neuf.  
FIAT 125 1968 8 CV, bleue, 4 portes, intérieur simili, pneus neufs cloutés, 22.000 km.  
Facilités de paiement  
Essais sans engagement

**GARAGE DU LITTORAL**  
SEGESSEMAN & FILS - NEUCHÂTEL  
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 5 99 91  
Début route des Falaises

A vendre moto  
**Honda 250**  
Tél. (038) 7 93 35, à 13 heures.

A vendre  
**VW 1200**  
1961-65, Morris 850, 1965, Tél. (038) 8 72 50, (039) 5 29 89.

## Les belles occasions du Garage Central

2034 PESEUX - Tél. (038) 8 12 74

**CITROËN :**  
ID 19 1965  
AMI 6 - BREAK 1965  
VW 1200 1962  
DKW F 11 Lubrimat 1963

Véhicules expertisés

## VENTES ACHATS ÉCHANGES

de voitures  
Garage de la Grange Cornaux.  
Tél. 8 25 81.

## AUTO-LOCATION

3 11 44

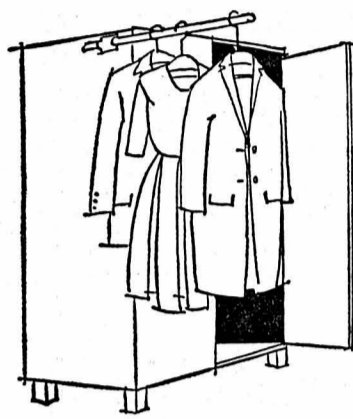
## AUTO-LOCATION

3 11 44

## AUTO-LOCATION

3 11 44

**GARAGE DU ROC**  
Hauterive (NE)



## C'est le printemps ! Ouvrez vos armoires

Votre teinturier et son équipe de spécialistes attendent vos ordres.

Service à domicile - **Tél. 5 31 83**

**mode** *teinturier*

NEUCHÂTEL : Bassin 8 - Gouttes-d'Or 92 - Battieux 3 - Saint-Blaise : Grand-Rue 8 + M. Villars - Marin : R. Risse - Cornaux : E. Moser - Cressier : Coop. Union - Le Landeron : Voide-Schorer - Enges : A. Geiser - Lignières : Annette Descombes. Peseux et Corcelles : Au Griffon - Cormondrèche : M. Sausser - Auvernier : D. Mussy - Colombier : Evard-couture - Bôle : Consommation - Boudry : Roger Berthoud - Bevaix : Coopérative - Cortaillod : Consommation - Saint-Aubin : E. Liniger + Ch. Denis.



69.420.4 f G

## Si l'on construisait des automobiles en Suisse, elles seraient de la «qualité Volvo»!

- Ce n'est pas nous qui le disons!
- Voici, en effet, les termes exacts de la conclusion d'un article de la «Revue automobile», consacré aux voitures Volvo (No 9-1968): «Si l'industrie suisse produisait des voitures, elles ne seraient guère différentes de ces Volvo.»
- Nous pensons, que ce compliment s'adresse aussi bien à la Suisse qu'à la marque Volvo. La qualité des produits suisses, en effet, comme celle des voitures Volvo, est bien connue dans le monde entier. Et elles sont incontestables.
- En outre, Volvo ne se contente pas d'appliquer les normes de sécurité exigées aux Etats-Unis (bien connues, elle aussi) mais y ajoute les normes Volvo, encore plus sévères.
- Faites un essai de cette «suédoise» construite «à la Suisse»!

**VOLVO**  
De plus en plus la voiture pour la Suisse!

Garage M. Schenker, 2001 Hauterive / Neuchâtel, tél. (038) 3 13 45



vous offre  
à prix très avantageux  
**Brochettes - Paupiettes**  
**Jarrets de porc**  
**Tendrons de veau**  
**Chipolatas au lard**

## PROFESSIONS MÉDICALES

LE DOCTEUR **Louis Zeyer** DE RETOUR à partir du 3 juin

DOCTEUR **Daniel Bonhôte** **ABSENT** jusqu'au 24 mai, (service militaire)

## REMERCIEMENTS

Madame René Légeret et sa famille, émues par les témoignages d'estime et d'affection rendus à Monsieur René LÉGERET reconnaissantes de tous les messages de sympathie atristée, envois de fleurs et présences réconfortantes, remercient chacun du fond du cœur.  
Neuchâtel, mai 1969.

## VÉHICULES À MOTEUR

**Land-Rover**  
88, bâchée, diesel, 1960, moteur neuf. 88, station-wagon, benzine, 1962. 109, cabine avancée, 1963, 26.000 km. 109, station-wagon, 1962, 64.000 km. Véhicules révisés, état impeccable, reprises, facilités de paiement.  
Garage du Stand, le Locle.  
Tél. (039) 5 29 41.  
Maculature en vente au bureau du journal

**Bateau**  
à vendre, type glisseur 5 places, acajou-plastique. Intérieur similité, construction suisse 1968, moteur neuf 50 CV Mercury, sous garantie. Assurance et taxe payées pour 1969.  
Tél. (039) 2 73 06, heures des repas.

## MANQUÉ!



Pas d'horaire avec  
**AUTO-LOCATION**  
STATION MOBIL  
A. Waldherr  
Tél. (038) 4 12 65/5 93 55  
quai Perrier, NEUCHÂTEL

A vendre  
**Fiat 125**  
1968, 13.000 km, impeccable.  
Tél. 8 52 21, dès 17 heures.

A vendre  
**OPEL Commodore**  
4 portes, blanche, 50.000 km, 1967, expertisée.

**Camionnette Mercedes**  
190 Diesel, charge utile 1800 kg, expertisée.  
Tél. (038) 6 21 73.

A vendre pour cause de départ  
**SIMCA 1000 GLS**  
modèle 1968, 15.000 km. Rabais 2000 fr.  
Tél. (024) 2 24 28, dès 18 heures.

## OCCASIONS

**OPEL Kadett Luxe**  
année 1967, 2 portes, 35.000 km, blanche.  
Etat de neuf. Prix intéressant.

**GARANTIE**  
3 mois  
6500 km

Reprises et facilités de paiement intéressantes

**GARAGE du ROC**  
HAUTERIVE / Neuchâtel - Tél. 3 11 44

## Achetez à crédit

Marques	Année	Par mois, intérêt	Acquies compris en 18 mois
Opel Record 1500	1958	350.—	37.—
Opel Record 1700	1960	400.—	44.—
Opel Record 1700	1960	350.—	59.—
Peugeot 403	1958	400.—	62.—
Opel Record	1962	450.—	81.—
Opel Kadett	1963	700.—	87.—
Opel Record Caravan	1962	700.—	87.—
Opel Record Caravan 4 vitesses	1963	850.—	96.—
Fiat 1100	1964	1000.—	118.—
Opel Record 1700	1964	1200.—	124.—
Opel Kadett	1963	1200.—	137.—
Opel Record 2 portes, coupé	1964	1300.—	149.—
Opel Record Caravan	1965	1900.—	224.—
Peugeot 404	1966	2100.—	243.—
Renault Caravelle, cabriolet	1967	2100.—	249.—
Rover 2000, radio	1965	2300.—	255.—
Peugeot 404, familiale	1966	2300.—	255.—
Opel Capitaire, radio	1965	2400.—	255.—

ESSAIS SANS ENGAGEMENT

## Garage du Rallye W. Dumont

Le Locle **Tél. (039) 5 44 55**  
Distributeur General Motors Suisse S.A.  
OK occasion **Crédit G.M.**

## BERLINE GRAND TOURISME

404



## PEUGEOT BELLES OCCASIONS

Contrôlées, expertisées et garanties de 3 à 6 mois  
**FACILITÉS DE PAIEMENT**

Demandez la liste de nos occasions PEUGEOT avec détails et prix, en envoyant le coupon ci-dessous à l'Agence Peugeot de NEUCHÂTEL :

**SEGESSEMAN & FILS - GARAGE DU LITTORAL**  
Pierre-à-Mazel 51, début route des Falaises  
Tél. 5 99 91

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

désire que vous lui fassiez parvenir SANS engagement votre liste de voitures d'occasion Peugeot.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

**F. TRIPET**

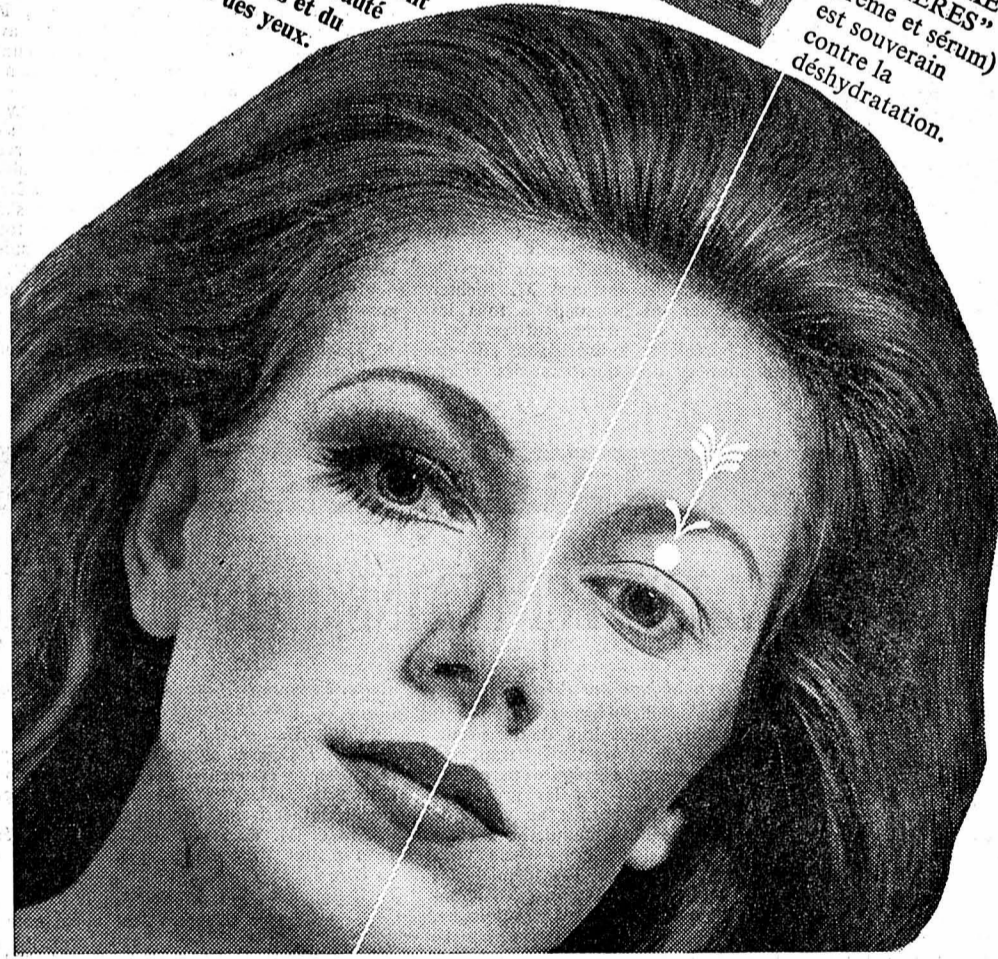
SEYON 8 — NEUCHÂTEL — TEL. 54544

**Cette semaine, du mardi 20 au samedi 24 mai**  
une première esthéticienne de l'institut parisien Jeanne Gatineau, sera chez nous, **gratuitement**, à votre service, Madame! Profitez de cette rare occasion et prenez rendez-vous tout de suite, tél. (038) 5 45 44

*Jeanne Gatineau*  
a créé pour vous un traitement exceptionnel de recherches, de tests et de confirmations permet à toutes les femmes de prévenir l'affaissement musculaire et les rides de l'un des points du visage les plus fragiles et les plus sensibles aux atteintes de l'âge.

Employé régulièrement, le **"COMPLEXE PAUPIÈRES"** (crème et sérum) est souverain contre la déshydratation.

**COMPLEXE PAUPIÈRES**  
est au monde le premier traitement spécifique pour la beauté des paupières et du contour des yeux.



# A Neuchâtel et dans la région



«Oui à un essor de la culture artistique des jeunes, mais pas à n'importe quel prix». De gauche à droite, le directeur Jean-Michel Zaugg, Geneviève Couteau et le professeur Claude Bron.

(Avipress - J.-P. Baillod)

**Le niveau de culture artistique de la jeunesse est nettement insuffisant**

## Un grand peintre français à l'Ecole normale de Neuchâtel

«J'ai le sentiment que la culture artistique, à l'école, est nettement insuffisante. Il faut l'améliorer en multipliant les contacts entre les jeunes et les artistes de leur temps, en organisant des colloques, en suscitant des rencontres, en mettant sur pied des expositions dans l'école, etc.»

Le directeur de l'Ecole normale, M. Zaugg, a des idées bien précises sur ce

sujet et il sait fort bien les défendre et les illustrer.

Il est bien conscient que dans cette nécessaire amélioration de l'éducation artistique de la jeunesse, les sentiments qui peuvent naître entre des jeunes et l'artiste, l'intérêt pour les choses de l'art, un irrésistible besoin de savoir et même, au stade le plus avancé, la découverte de la création artistique, sont autant de conditions. Ce qui, en langage simplifié, signifie : «Où avec enthousiasme à un essor de la culture artistique parmi la jeunesse, mais pas à n'importe quel prix, ni n'importe comment !»

Dans cette perspective, l'Ecole normale compte déjà quelques expériences dignes de réflexion très positives.

L'une d'elles vient d'être faite.

Une grande artiste française, Geneviève Couteau a expliqué son métier d'artiste à travers toutes les techniques où elle excelle : peinture, fresque, tapisserie, vitrail, gravure, illustration et batik.

Elle était revenue passer quelques jours à Neuchâtel où, depuis quelques années, elle compte de solides amitiés, tout particulièrement à l'Ecole normale où MM. Jean-Michel Zaugg et Claude Bron, professeur, éminent spécialiste de la littérature enfantine, lui ont donné l'occasion extrêmement précieuse à son avis, d'expliquer aux élèves de cet établissement scolaire les techniques artistiques qui lui sont propres.

Un soir, en dehors du programme habituel des cours, l'artiste a accepté le dialogue et le jeu des questions. Ce fut, paraît-il, une réussite : trente élèves, soit environ la moitié de l'effectif total de

l'Ecole, étaient là autour de Geneviève Couteau, curieux et réceptifs. Les heures passèrent rapidement...

L'Ecole normale, on le sait, dans sa nouvelle organisation, a introduit une série de chantiers (cours à option), une dizaine.

C'est dans le cadre général de cette orientation qu'il convient de placer l'expérience Geneviève Couteau qui a incité ses promoteurs à la prolonger en mai de l'an prochain lorsque cette artiste reviendra en Suisse, présenter chez Pierre Cailler, l'éditeur genevois célèbre, les diverses techniques du livre.

Au début de juin à Neuchâtel, le programme comportera un exposé sur un grand thème de l'art, une exposition à l'Ecole normale, et la projection de deux films réalisés au Canada avec Geneviève Couteau et consacrés à la naissance d'un portrait et la technique du batik. G.M.

## Le droit de la guerre dans la Grèce classique

C'est M. Spæri qui, à l'Université, a introduit son collègue français, M. François Chamoux, professeur à la Sorbonne, venu parler à Neuchâtel du droit de la guerre dans la Grèce classique. M. Chamoux qui est historien et archéologue en même temps qu'helléniste, est l'auteur d'un bel ouvrage sur la « Civilisation grecque archaïque et classique ».

Souvent, dit M. Chamoux en commençant, les Grecs se sont grisés de mots, et ce n'est pas pour rien qu'ils apparaissent comme les inventeurs de la rhétorique. Néanmoins ils ont une aptitude remarquable à s'incliner devant la leçon des faits. Ils font preuve d'objectivité et d'empirisme, tout en les conciliant avec le sens du mystère.

Aussi reconnaissent-ils sans aucune gêne que la force crée le droit. La légitimité des conquêtes est un dogme bien établi depuis les débuts de la civilisation grecque. «L'Illiade» prépare à la prise et au sac de Troie. Ces violences sont-elles condamnables ? Bien peu le pensait. La guerre et son cortège de deuil est un phénomène normal ; pour Héraclite, c'est elle qui a engendré le monde. Et selon Platon, chaque cité est perpétuellement en état de guerre non déclarée avec toutes les autres.

Pour les Grecs, la guerre est liée à la piraterie. La guerre de Troie est elle-même la conséquence d'un acte de piraterie : l'enlèvement d'Hélène. En quittant Troie, Ulysse opère une razzia contre le pays des Cicones et c'est sans aucune gêne ni regret qu'il le raconte. Et c'est encore au cours d'une razzia dans l'île d'Ithaque que Télégonos, fils d'Ulysse et de Circé, tuera son père sans le savoir.

Le droit des conquérants ne se discute pas, et alors les personnes deviennent des choses. A propos d'esclaves, on parle simplement de « corps » masculins ou féminins. Dans les « Mémoires » de Xénophon, Socrate pose la question : si un général réduit la population en esclavage, disons-nous qu'il commet une faute ? Non. Agit-il conformément à la justice ? Oui.

Tuer les hommes, réduire les femmes et les enfants en esclavage, tel a été dans bien des occasions le comportement des Athéniens qui par ailleurs se faisaient gloire d'être les plus généreux et les plus humains des Grecs. Les Grecs étaient-ils donc inaccessibles à la pitié ? Non. Ils détestaient Arès, dieu brutal, le plus odieux de tous les dieux de l'Olympe.

Mais ils considéraient la guerre comme un fléau inévitable. Ils avaient un sentiment tragique de l'existence. La menace perpétuelle de la guerre et l'incertitude du lendemain faisaient de chaque citoyen un soldat astreint au service militaire de 18 à 60 ans. Dans la période classique de son histoire, Athènes a été en guerre plus de deux années sur trois en moyenne.

Des scrupules néanmoins sont venus adoucir pratiquement ces mœurs d'une bru-

talité sanguinaire. Parmi les scrupules religieux, il faut citer d'abord le respect de l'hospitalité, dont les liens subsistent même dans l'état de guerre. Dans l'Illiade, lorsque Diomède et Glaucos se reconnaissent, ils renoncent à se combattre et ils échangent leurs armes. Le Grec n'y perdra rien, car en échange d'une armure de bronze il reçoit une armure d'or.

Les Grecs ont généralement le respect des sanctuaires, des images religieuses, des prêtres, des prêtresses et des usages funéraires. On rend les morts, ainsi Achille rend le corps d'Hector au vieux Priam. Lorsque ces usages sont violés, la punition est en général terrible.

Autre scrupule : celui de la solidarité hellénique, qui englobe le sang, la langue, la culture. Par les fameux serments amphictyoniques, on s'engageait à ne dépeupler aucune cité faisant partie de la ligue. Les

scrupules moraux et juridiques agissaient également ; ainsi on s'honorait en envoyant un héraut pour déclarer la guerre, bien que par ailleurs on fasse aussi la guerre sans la déclarer. Et à Sphactérie, les Athéniens laissent la vie sauve aux prisonniers spartiates en raison des services que Sparte a rendus à la Grèce.

Les considérations philosophiques et humanitaires ont aussi joué leur rôle ; elles deviennent prépondérantes avec Platon et Aristote. En conclusion, si la guerre est pour les Grecs une donnée de fait, elle fait bon ménage avec la confiance en la vie. Peu à peu ils ont reconnu que leurs querelles et leurs luttes inexorables constituaient un danger mortel ; ils l'ont d'ailleurs reconnu trop tard. Et M. François Chamoux conclut cette belle et solide leçon en déclarant que c'est là un beau thème de méditation.

P.-L.B.

## L'enfance inadaptée dans le canton de Neuchâtel Pour les élèves moins doués que les autres un enseignement spécialisé (II)

Les enfants atteints de débilité légère sont beaucoup plus nombreux que les enfants atteints de débilité grave (voir notre édition du 3 mai). Ces gosses sont scolarisables mais assimilent lentement ce qu'on leur enseigne. Cependant, grâce à un enseignement spécialisé ils pourront devenir par la suite des adultes autonomes, capables de travailler dans des ateliers ou des usines absolument normalement et sans protection spéciale. Ils seront aussi capables — et cela a une grande importance — de connaître les joies et les satisfactions d'une vie sociale et économique normale. Certains réussiront particulièrement bien leur apprentissage pratique. Peu doués pour l'abstraction, ils sont assez souvent d'excellents manuels. On connaît de ces jeunes qui n'ont pas eu une scolarité brillante mais qui dans la vie pratique, ont fort bien réussi.

### CLASSES DE DEVELOPPEMENT

Les enfants atteints de débilité légère sont pris en charge dans les classes de développement officielles, qui à la fin de l'année scolaire 1968-1969 étaient au nombre d'une trentaine.

Les autorités scolaires communales et surtout cantonales cherchent à ouvrir — ce qui est assez nouveau — dans les centres scolaires intercommunaux (créés peu à peu pour grouper les sections préprofessionnelles) des classes spéciales de niveaux différents en groupant les enfants de plusieurs villages, afin de rendre l'enseignement spécialisé plus efficace, alors qu'une classe spéciale par village serait un « fourre-tout » au point de vue âge, programme, difficultés.

Dans les centres intercommunaux on peut créer plusieurs classes dans lesquelles seront dirigés les enfants en fonction de leur âge d'une part mais surtout en fonction de leur développement mental qui ne correspond pas toujours à leur âge chronologique.

### D'HEUREUSES RÉALISATIONS

On a déjà dans ce domaine quelques heureuses réalisations qui donnent entière satisfaction. Citons par exemple les Ponts-de-Martel et la Sagne ; Peseux, Corcolles ; tous les villages de la basse Areuse, d'Auvermier à Bevaix, la région de l'Entre-deux-lacs.

Dans certaines régions, aucune classe spéciale n'a encore pu être créée par suite d'un manque de locaux souvent, ou parce que les autorités scolaires n'ont pas encore pris conscience de l'importance du problème. Des régions entières donc ne sont pas encore équipées en classes spéciales bien que le corps enseignant ait pourtant déjà signalé de nombreux cas d'enfants débiles légers qui devraient suivre une classe de développement. Ces enfants-là, malheureusement, doivent rester dans des classes normales où ils sont constamment voués à l'échec et au découragement. Finalement, l'école ne leur donne pas ce qu'ils méritaient de recevoir.

Le problème des transports d'élèves est souvent une pierre d'achoppement pour les communes. La création de classes de développement dans les centres intercommunaux paraît être une bonne solution grâce aux différents niveaux réalisables ; on rend notamment les classes plus homogènes et les élèves peuvent être suivis de plus près. Certains enfants atteints de débilité légère ne peuvent cependant pas être placés dans les classes spéciales pour différentes raisons : l'encadrement familial est ou insuffisant ou absent pour soutenir un enfant perturbé ; l'enfant habite un lieu géographique éloigné d'un centre et son transport est quasi impossible à réaliser. Que peut-on alors faire pour ces enfants ? Nous le verrons prochainement.

A.S. (A suivre)

## A l'Office neuchâtelois de cautionnement mutuel

L'Office neuchâtelois de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants a dressé son bilan d'activité de l'exercice 1968.

Malgré l'accroissement des charges résultant des nouvelles dispositions fédérales entrées en vigueur au début de l'année, un résultat favorable a été enregistré. L'Etat de Neuchâtel a décidé de continuer à couvrir le 50 % de l'excédent des frais administratifs et les banques ont fourni un effort particulier puisqu'elles seules ont participé à l'augmentation du capital pour un montant de 21,750 francs. Les risques

assumés par l'Office ont diminué au 31 décembre 1968 de 15,600 fr. environ. Le cautionnement moyen accordé s'établit à 20,750 francs.

Onze demandes ont été reçues au cours de l'année, auxquelles il faut ajouter les cinq restées en suspens en 1967. Huit ont été acceptées, cinq rejetées, deux retirées par leurs auteurs et une est restée en suspens. Les huit demandes acceptées totalisent un montant de 166,000 francs. Le bénéfice de l'exercice a atteint 5065 fr. 27.

## DIESSÉ

### NODS

### La foire

(c) La foire de printemps de Nods s'est tenue lundi par une température presque caniculaire. Le beau temps n'a certes pas favorisé l'affluence des acheteurs retenus aux travaux des champs. Une dizaine de forains avaient installé leur banc au milieu du village. La foire au bétail a connu une belle animation. Une vingtaine de pièces de gros bétail dont un cheval figuraient au tableau de vente.

## OFFRES D'EMPLOIS

**FAVAG**  
cherche  
**mécaniciens de précision**  
pour la fabrication de pièces spéciales d'appareils électromécaniques et pour travaux de contrôle.  
Prière d'adresser offres écrites ou se présenter à  
**FAVAG SA**  
Monruz 34, 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 5 66 01

**CARBURANTS S.A.**  
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un  
**chauffeur**  
possédant permis poids lourds, et un  
**magasinier**  
Faire offres : rue du Seyon 6, 2001 Neuchâtel.  
Tél. 5 48 38.

**FABRIQUE MARET, 2014 Bôle**  
cherche pour travail en fabrique  
**ouvrières**  
de nationalité suisse ou avec permis C, habituées aux travaux fins et délicats.

**ELECTRONA**  
Nous cherchons pour notre département mécanique :  
**1 fraiseur**  
ainsi que des  
**outilleurs**  
pour la fabrication complète des moules pour matières plastiques ;  
**1 mécanicien**  
pour l'entretien de notre parc de machines et la fabrication d'outils et gabarits.  
Parc de machines moderne. Ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours.  
Les candidats, parlant le français ou l'allemand, sont priés de faire leurs offres écrites ou de téléphoner à  
**ELECTRONA** Electrona S.A., 2017 Boudry (NE)  
Tél. (038) 6 42 46.

L'Imprimerie centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., cherche, pour son département des apprêts,  
**PERSONNEL FÉMININ**  
surnuméraire, de nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement, pour trois mois environ.  
Prière de se présenter à la réception de l'Imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, ou téléphoner au No 5 65 01, interne 254.

**Lausanne Genève Fribourg**  
**BIENNE**  
Rue Centrale 36  
☎ 3 24 96  
**suppléance service**  
cherche en permanence secrétaires sténodactylos aides-comptables dactylos employées de bureau

**DUBIED**  
Le bureau de vente de notre département de machines à tricoter, sis à Neuchâtel, cherche pour renforcer son service un  
**collaborateur commercial**  
ayant du goût pour la technique et désireux de faire carrière dans notre maison. Nos produits hautement spécialisés se vendent dans le monde entier, ils requièrent de la part de nos vendeurs une longue période d'adaptation et de formation. L'expérience de la branche des machines et du commerce d'exportation est exigée ainsi que la connaissance des langues (anglais, allemand, français). Nos conditions d'engagement sont adaptées aux circonstances actuelles et nous offrons les prestations sociales d'une grande entreprise.  
Les candidats, âgés de 28 ans au moins, et auxquels nous assurons une entière discrétion, sont priés de faire leurs offres manuscrites, accompagnées des documents usuels et d'une photo, au service du personnel de **EDOUARD DUBIED & Cie S.A.**, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel.  
**BUREAUX DE NEUCHÂTEL**

Nous cherchons pour notre bureau de construction  
**dessinateur de machines**  
pour les travaux de mise au point et de finition des constructions de nos appareils pneumatiques.  
Candidat capable de travailler de manière indépendante, ayant quelques années d'expérience, trouvera une place intéressante et stable.  
Prière d'adresser les offres, accompagnées de la documentation habituelle, à  
**BEKA Saint-Aubin S.A.** — 2024 Saint-Aubin (NE)  
Tél. (038) 6 78 51.

**aux Gourmets**  
cherche  
**jeunes vendeuse et vendeur**  
places stables, bonne rémunération, travail intéressant, semaine de 5 jours et bon climat de travail.  
Faire offres ou se présenter sur rendez-vous : rue du Trésor 9, tél. (038) 5 12 34.

# Suchard

Nous engageons :

## OUVRIERS ET OUVRIÈRES

de fabrique, de nationalité suisse ; étrangers au bénéfice du statut hors plafonnement.

S'adresser à CHOCOLAT SUCHARD S.A., 2003 Neuchâtel. Tél. 5 64 32.

### Organisation de faite de l'industrie horlogère

souhaite engager un

## JURISTE

pour remplacer l'un de ses principaux collaborateurs. L'intéressé sera appelé à travailler en liaison étroite avec la direction.

Sont notamment demandés :

- licence en droit et si possible brevet d'avocat
- expérience pratique dans le domaine juridique
- facilité de rédaction
- connaissance suffisante de la langue allemande
- faculté de travailler de façon indépendante, sans des responsabilités, initiative.

Les candidats, âgés de 30 à 40 ans, sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, sous chiffres P 130 434 N, à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

ORLANE  
Produits de beauté  
PARIS

JEAN D'ALBRET  
Parfums  
PARIS

engage

## UNE VENDEUSE EN PARFUMERIE

qualifiée, nationalité suisse ou étrangère avec permis C. Après un stage de formation, cette vendeuse sera appelée à fonctionner comme démonstratrice de nos marques chez l'un de nos importants dépositaires.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à  
PARMETIC S.A., 9-11, rue du Clos, 1211 Genève 6.

### FABRIQUE DE MONTRES AVIA Degoumois & C<sup>o</sup> S.A.

cherche pour son atelier de terminages

## VISITEUSES POUR FINISSAGES DE MÉCANISMES METTEURS OU METTEUSES EN MARCHÉ

Faire offres ou se présenter à l'Ecluse 67, 1er étage, Neuchâtel.

Jean VALLON S.A., cherche :

### BOÎTIER

bien au courant du métier, pour département rhabillages et contrôles ;

### OUVRIER HABILE

pour montage de boîtes étanches spéciales ;

### RÉGLEUR

sur Ebosa ou Kummer, responsable d'un groupe ;

### POLISSEUR

sur acier.

Prendre rendez-vous en téléphonant au (038) 7 62 88 - 7 62 51 ou adresser les offres par écrit à Jean VALLON S.A., fabrique de boîtes de montres, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane.

## Suter

cherche au plus tôt, ou pour date à convenir,

### SECRÉTAIRES QUALIFIÉES

- Vous écrivez et parlez le français et éventuellement l'anglais
- Vous avez de bonnes notions d'allemand
- Vous avez beaucoup d'initiative personnelle.

La préférence sera donnée à candidates connaissant déjà l'horlogerie. Toutefois une mise au courant peut être envisagée.

Nous vous prions de prendre contact avec le chef du personnel, par téléphone ou par écrit.

FABRIQUE D'HORLOGERIE SUTER S.A.  
2500 BIENNE RUE GURZELEN 16 TÉL. 4 83 71

## AUTOPHON

Importante maison, près de Zurich, cherche

## UNE EMPLOYÉE

pour différents travaux de bureau et correspondance.

Une candidate de langue maternelle française aura la possibilité de se perfectionner dans la langue allemande. Nous offrons une place stable et bien rémunérée. Semaine de 5 jours. Cantine.

Faire offres à : AUTOPHON S.A., radio et télévision, 8952 Schlieren (ZH).  
Tél. (051) 98 88 33, interne 22 ou 32.

## Interimat S.A.

personnel intérimaire  
Case 60 - 1009 Pully ☎ 021-29 67 64/65

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

**secrétaires de direction**  
**secrétaires bilingues**  
**sténodactylos bilingues**  
**dactylos**

Faire offres, avec curriculum vitae et certificats, ou prendre contact par téléphone.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel  
cherche

## 2 EMPLOYÉES DE BUREAU

qualifiées, pour ses services d'achats et de comptabilité.

Entrée à convenir.

Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

Bureau de Neuchâtel cherche, pour le 1er juillet 1969 ou date à convenir,

## secrétaire

possédant d'excellentes connaissances d'anglais. Semaine de cinq jours. Salaire élevé pour personne capable.

Adresser offres, avec curriculum vitae et références, sous chiffres BJ 1197 au bureau du journal.

## HK HAEFLIGER & KAESER S.A.

Matériaux de construction  
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

## chauffeur

possédant le permis poids lourds.  
Faire offres : Seyon 6  
2001 Neuchâtel. Tél. 5 24 26.

## sommelière

On cherche  
connaissant les deux services.  
Bon gain assuré.  
Urgent.

Tél. (039) 6 10 07, hôtel de la Couronne, les Brenets.

Je cherche pour date à convenir

## vendeuse de charcuterie

Débutante serait mise au courant.

Nourrie, logée. Bon salaire.  
Boucherie-charcuterie A. Frank  
Colombier tél. (038) 6 32 48.

Nous cherchons une

## vendeuse de papeterie

pour le 1er juillet ou à convenir.

Papeterie Bickel & Cie, Neuchâtel, place de la Poste.  
Tél. 5 10 75.

On cherche

## file de cuisine

libre le samedi et le dimanche.  
Réfectoire Suchard.

Tél. 5 01 21.

HOTEL TOURING AU LAC  
NEUCHÂTEL, tél. 5 55 01  
cherche :

## commis de cuisine aides de cuisine garçons d'office

Faire offres ou se présenter à la direction.

Fabrique de boîtes or  
Monnier & Cie, la Chaux-de-Fonds,  
offre situation stable et bien rétribuée à un

## RÉGLEUR

de machines Ebosa.  
Un jeune mécanicien serait mis au courant.

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique, Numa-Droz 128, tél. (039) 3 14 50.

## Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Etablissement de moyenne importance, au centre de la ville, cherche pour entrée à convenir, jeune

## EMPLOYÉ DE BUREAU

de langue française avec bonnes notions d'allemand. On offre un travail varié et intéressant, permettant de traiter directement avec la clientèle.

Faire offres complètes à case postale 561, 2001 Neuchâtel.

## HORLOGER DIPLÔMÉ

Association économique suisse cherche un

si possible avec pratique du rhabillage et s'intéressant aux problèmes de formation professionnelle, pour s'occuper, depuis la Centrale, des relations avec des institutions de formation professionnelle à l'étranger.

La connaissance de langues étrangères est souhaitée.

Entrée en fonction : tout de suite ou pour date à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres manuscrites détaillées, accompagnées d'un curriculum vitae, sous chiffres J 920,390 à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Bureau de la place cherche, pour travaux de secrétariat,

## EMPLOYÉE

de langue française.

Locaux modernes. Ambiance agréable.

Téléphone 5 44 04 ou offres écrites à case postale 561, 2001 Neuchâtel.

## HUGUENIN & Cie

Fabrique de cadrans cherche

## GALVANOPLASTE

expérimenté, capable de préparer et d'entretenir tous les bains propres à la fabrication de cadrans.

Le candidat doit avoir de l'initiative et être en mesure de seconder de manière efficace le chef d'atelier, ou de le remplacer au besoin.

Faire offres manuscrites, avec copies de certificats et curriculum vitae, ou se présenter sur rendez-vous au bureau du personnel rue Gurzelen 11, à Bienne.  
Tél. (032) 4 56 51.



Nous cherchons pour Neuchâtel

## une aide de bureau

Nous demandons : connaissance de la dactylographie, si possible un peu de pratique ; entrée immédiate ou à convenir. Faire offres de service manuscrites.

Pour renseignements :  
Tél. (038) 2 13 27.

Direction d'arrondissement des Téléphones  
2001 Neuchâtel

Bar à café (ville) cherche

## sommelière gérante

et  
sommelière  
Tél. 7 16 24  
(heures des repas).

## Mise en marche

à domicile serait sortie. Tél. 5 96 79.

## DÉSIREZ-VOUS

doubler votre salaire en travaillant quelques heures le soir ? Si vous possédez une voiture, adressez-vous à EO 1309 au bureau du journal.

On cherche une  
**demoiselle**  
pour le buffet et l'office. Tél. 4 12 12.

## AVIS DIVERS

Veuve sans famille, propriétaire d'une maison, cherche, en vue de mariage,

## monsieur,

de 50 à 70 ans, de parfaite éducation. Ecrire à AK 1305 au bureau du journal.

## DEMANDES D'EMPLOIS

### Bon coiffeur

messieurs, Suisse, parlant le français, l'allemand et l'italien cherche place. Faire offres sous chiffres P 460151 N, à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.  
Atelier cherche séries pour compléter sa production.  
Tél. (039) 2 08 68.

### DÉGALQUE

Diplômé de commerce de langue maternelle française, parlant l'allemand et l'italien, bonnes connaissances d'anglais, — expérience exploitation et vente, assistant commercial, organisation, — aimant le contact humain, cherche

## nouveau champ d'activité

en rapport avec ses connaissances. (Assistant direction vente, organisation de points de ventes.) Faire offres sous chiffres AS 64,356 N, Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

## HORLOGER COMPLET

cherche

### une place à responsabilités

Nombreuses années d'expérience comme chef de fabrication.

Langues : allemand, français et bonnes notions d'anglais.

Faire offres sous chiffres P 460,152 N, à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

## PROGRAMMEURS

Mais où se cachent les...

Toutes les grandes entreprises les réclament. Elles en ont besoin et les paient cher. C'est pourquoi Télévox vous formera comme spécialistes en cartes perforées : opérateurs, programmeurs, analystes. Quels que soient votre âge et votre profession. Cours et travaux pratiques. Séminaires.

Pour tout renseignement, retournez-nous cette annonce, bien entendu, sans aucun engagement de votre part.

### Institut TELEVOX

38, chemin de Mornex  
1003 LAUSANNE - Tél. (021) 23 94 22

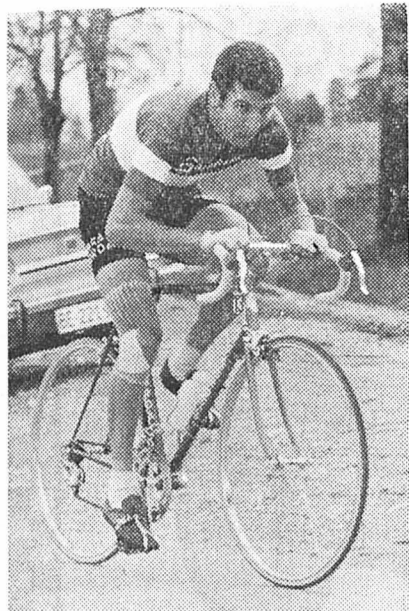
Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :

FN 123



GIMONDI. — Au Tour de Romandie, il avait été déçu de sa prestation contre la montre. Hier, il fut battu par Merckx. (ASL)

cyclisme

Le Tour d'Italie a connu sa première étape contre la montre
MERCKX L'IRRÉSISTIBLE S'IMPOSE
Le Suisse Bernard Vifian termine à la 19<sup>me</sup> place à l'12<sup>h</sup> du Belge

Eddy Merckx continue. Sprinter, il avait battu Gimondi dimanche dans la troisième étape en ligne. Lundi, il a récidivé, en s'adonnant cette fois la première course contre la montre, course sur un circuit de 21 km à Montecatini. Tout au long de cette épreuve, le jeune champion belge fit preuve d'une très nette supériorité, ce qui inquiète sérieusement ses adversaires directs. Ceux-ci ont tout de même dû s'incliner à deux reprises en l'espace de vingt-quatre heures et l'ancien champion du monde n'est plus maintenant qu'à 59 secondes de l'Italien Giancarlo Polidori, qui a conservé son maillot rose.

L'aisance dont il a fait preuve dimanche dans le col de l'Abetone puis lundi sur le circuit entièrement plat de Montecatini est significative quant à ses possibilités. Course sous la pluie, par un vent contraire, cette première course contre la montre du Giro fut dominée de bout en bout par le Belge, qui ne fut jamais inquiété.

PETITES NOUVELLES

Le Tour de la Basse-Autriche s'est achevé par un double autrichien. Les trois Suisses qui étaient en lice ont terminé l'épreuve, mais avec des retards assez considérables. Classement général final: 1. Csenar (Aut) 14 h 50'40"; 2. Postl (Aut) à 2'52"; 3. Rajnai (Hon) à 4'04"; 4. Koenigshofer (Aut) à 5'03"; 5. Vermeulen (Be) à 5'26"; 6. Voet (Be) à 5'42"; puis: 31. Schurter (S) à 35'59"; 41. Balazs (S) à 53'20"; 44. Werner (S) à 1 h 11'25".

Nullement gêné par les conditions défavorables, Eddy Merckx a couvert la distance en 27'03", à la moyenne remarquable de 46 km 590. Il a terminé avec 23" d'avance sur Franco Bitossi qui, surpris dimanche par l'attaque des favoris dans l'Abetone, s'est retrouvé complètement lundi, et 26" sur le champion du monde Vittorio Adorni. Gimondi, qui a fini à 34" de Merckx, n'a pas paru à son aise. Tardant à trouver son coup de pédale, il n'a jamais été en mesure de prétendre s'imposer.

Classement général:

- 1. Giancarlo Polidori (It) 13 h 33'26"; 2. Merckx (Be) à 59"; 3. Anni (It) à 1'02"; 4. Benfatto (It) à 1'16"; 5. Adorni (It) à 1'32"; 6. Gimondi (It) à 1'33"; 7. Zilioli (It) à 1'39"; 8. Michellotto (It) à 1'50"; 9. Dancelli (It) à 2'51"; 10. Mori (It) à 3'05"; 11. Bitossi (It) à 3'09"; 12. Boifava (It) à 3'28"; 13. Verzellini (It) à 3'35"; 14. Ritter (Da) à 3'36"; 15. Schiavon (It) à 4'12"; 16. Colombo (It) à 4'28"; 17. Altig (All) à 4'31"; 18. Calvacanti (It) à 4'38"; 19. Ballini (It) à 4'53"; 20. Zandegu (It) à 4'58"; 21. Van Vliebergh (Be) à 5'02".



MERCKX. — Aux championnats de Zurich, le Belge avait couru pour un coéquipier. Maintenant, il gagne... pour lui! (Interpresse)

motocyclisme

Le mauvais temps perturbe le Grand prix de France

Plus de 15.000 spectateurs ont suivi, au Mans, le Grand prix de France, comptant pour le championnat du monde. Le mauvais temps n'a pas permis au champion du monde Agostini de renouveler la performance qu'il avait réalisée le premier jour des essais, en tournant à près de 140 km/heure de moyenne en 500 cmc.

points: 4. Szabo 13 p.; 5. Bergamonti, Findlay et John (Al) 12 points.

500 cmc: 1. G. Agostini (It) sur MV-Agusta, les 35 tours, soit 154 km 770 en 1 h 16'53"2 (moyenne 120 km 800); 2. Nelson (GB) sur Paton à 1 tour; 3. Auer (Aut) sur Matchless; 4. Louwes (Hol) sur Norton; 5. Nash (GB) sur Norton; 6. à dix tours: G. Marszovszky (S) sur Linto.

RÉSULTATS

50 cmc: 1. A. Toersen (Hol) sur Kreidler, les 15 tours soit 66 km 330 en 23'37"4 (moyenne 111 km 700); 2. Nieto (Esp) sur Derbi, 35'57"9 (moyenne 110 km 700); 3. Lodewijk (Hol) sur Jamathi 37'23". Positions du championnat du monde: 1. Tersen 45 p.; 2. Simmonds (GB) sur Kawasaki 57'06"8; 3. Molloy (Nlle-Zé) sur Bultaco 57'37"1.

125 cmc: 1. Jean Auréal (Fr) sur Yamaha, les 25 tours soit 110 km 500 en 56'06"2 (moyenne 118 km 100); 2. Simmonds (GB) sur Kawasaki 57'06"8; 3. Molloy (Nlle-Zé) sur Bultaco 57'37"1.

250 cmc: 1. S. Herrero (Esp) sur Ossa les 30 tours soit 125 km 660 à la moyenne de 131 km 300; 2. Findlay (Aus) sur Yamaha, moyenne 129 km 600; 3. Andersson (Su) sur Yamaha, moyenne 128 km 600; 4. Andersson, 37 p.; 2. Gould (GB) 30 p.; 3. Jansson (Su) 20

football

Servette, à peine a-t-il sauvé sa place en ligue A, parle transferts

Snella s'intéresse à Loichat de Porrentruy

Servette a pris, samedi face à Saint-Gall, une option quasi certaine quant à son maintien en ligue A. Voilà (peut-être) pourquoi on commence déjà à parler de transfert dans le grand club genevois, qui, on le sait et on s'en est surtout rendu compte, doit se renforcer.

noms qui sont avancés auront certainement quelque peine à se libérer le mois prochain. D'autre part, à l'échelon «vedette» (et c'est bien de cette catégorie qu'il est question), le nombre des francs à sortir sera important.

ACQUISITION DE PRINCIPE

A noter pourtant qu'une acquisition — de principe — est déjà faite: Jean Snella, qui est allé «visionner» Loichat de Por-

rentruy, s'est montré intéressé à 100 pour cent. Reste à s'entendre avec les dirigeants.

Du côté des départs, deux sont certains: Amez-Droz a déclaré avoir terminé son

contrat et ne vouloir rester sous aucun prétexte: «A la fin de la saison, je retourne m'établir à Bienne et j'attends. Mais, je ne reste pas à Servette», Morgenegg, pour sa part, a informé ses dirigeants qu'il repartait: «Mes obligations professionnelles m'appellent en Suisse allemande. Donc, je redéménage».

KOVACIC: DÉPART ?

A ajouter à ces deux hommes le Yougoslave Kovacic; il aimerait être transféré. Il le sera certainement si l'on trouve l'étranger que l'on cherche. Rien n'est fait. Enfin, il faut, comme l'an dernier, parler du cas de Maffioli; il avait déjà fait savoir qu'il ne tenait plus à jouer en raison de son activité professionnelle qui l'accapare trop. C'est pourquoi le plus vieux Servetien (quinze saisons en première équipe) a rendu son brassard de capitaine et c'est aussi pourquoi il n'a été, cette saison, qu'un remplaçant — qui n'a pratiquement pas manqué un match! — mais qui ne s'est pas présenté à nombre d'entraînements.

A Servette, il y a des places à prendre. Souhaitons qu'elles le soient, en grande partie, par les jeunes qui évoluent en réserve et qui ont prouvé leur classe en décrochant un titre de champion national.

Serge Dournov

Coupe suisse des vétérans

Première défaite de Grasshoppers depuis six ans

La coupe de Suisse des vétérans n'appartient plus à Grasshoppers. Les Zuricois ont perdu au Hardturm leur 41<sup>me</sup> match déf. Ils ont dû s'incliner nettement devant Rorschach, sur le résultat de 3-0 (1-0). Ils avaient détenu le trophée durant six années consécutives.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants? Liste des gagnants du concours No 19 du Sport-Toto des 17 et 18 mai 1969: Premier rang: 23 gagnants avec 13 points, 7600 fr. 15. Deuxième rang: 679 gagnants avec 12 points, 257 fr. 45. Troisième rang: 8693 gagnants avec 11 points, 20 fr. 10. Quatrième rang: 55,722 gagnants avec 10 points, 3 fr. 15.

Les associations américaines en guerre ouverte

Dans son discours d'ouverture de la réunion des représentants du «World Boxing Council», à Manille, le président du WBC Justiniano Montano jr. (Philippines) s'est attaqué à l'organisation de boxe professionnelle rivale, la «World Boxing Association» (WBA) l'accusant de servir les intérêts américains. Montano jr. a été favorable au projet d'entrée dans le WBC de certaines com-

missions de boxe américaines et canadiennes, ces dernières ayant quitté la WBA. Le Conseil tentera d'autre part, d'adopter des mesures tendant à «freiner» la pratique de certains champions du monde qui refusent pour une raison ou pour une autre, de rencontrer leurs challengers désignés.

Les personnalités les plus importantes du monde de la boxe prennent part à cette réunion: le docteur Vicente Garcia, président de l'Union européenne de boxe (EBU), Ramon G. Velazquez (Mexique) représentant du WBC pour l'Amérique Centrale et du Sud, Piero Pini (It), secrétaire général de l'EBU, ainsi que des observateurs japonais, thaïlandais et coréens du sud.

Le poids coq britannique Walter McGowan, champion de Grande-Bretagne et du Commonwealth, rencontrera l'Italien Salvatore Burrini, champion d'Europe de la catégorie, le 23 juillet prochain à San Benedetto Del Tronto (Italie).

Indianapolis sous la pluie

Les essais qualificatifs en vue des 500 miles d'Indianapolis (30 mai) n'ont pu encore avoir lieu en raison de la pluie provoquée par une tornade qui a déjà empêché le déroulement de la première séance de la veille.

L'examen de vitesse sur quatre tours du circuit de 4 km qui qualifiera les 33 voitures les plus rapides — sur les 84 engagés — pour la grande épreuve américaine auront donc lieu sur deux journées le week-end prochain, au lieu de quatre. Mais, si la grille de départ de 33 places n'est pas complète dimanche soir, les organisateurs envisageront une troisième séance d'essais lundi 26 ou mardi 27 mai.

Une foule de plus de 200.000 spectateurs avait attendu en vain l'arrêt de la pluie samedi et 50.000 personnes seulement dimanche étaient revenues au circuit.

L'annulation des deux premières journées qualificatives permettra ainsi aux pilotes qui ont participé au Grand prix de Monaco dont le Britannique Graham Hill, de se présenter aux essais d'Indianapolis avec les mêmes chances que leurs rivaux.

Triomphe hollandais

La Hollande, avec 3 médailles d'or, une d'argent et 3 de bronze a été la grande triomphatrice des championnats d'Europe, à Ostende. L'URSS (2-3-3), la France (1-0-4) et l'Allemagne de l'Ouest (1-0-0) se sont partagés les autres places d'honneur.

Le géant hollandais Willem Ruska, déjà vainqueur dans la catégorie des poids lourds, s'est aussi adjugé le titre de champion d'Europe toutes catégories.

Le rapport sur l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de Sapporo (1972) et les candidatures pour les Jeux olympiques d'hiver de 1976, qui sont, jusqu'à présent, celles de Vancouver (Canada), Denver (Etats-Unis), Oestersund (Suède), celles de Saint-Moritz (Suisse) et de Lahti (Finlande) étant attendues.

L'organisation des championnats d'Europe juniors de ski, épreuves nordiques tous ans ou tous les deux ans et le lieu des prochains championnats.

La création de Jeux d'hiver pour enfants.

La question des relations avec l'assemblée générale des fédérations internationales, avec le C.I.O. et les comités olympiques nationaux.

Le calendrier de la saison 1969-1970.

QUINZE JOURS PLUS TOT

Il semble, à ce propos, que la saison débutera quinze jours plus tôt et se terminera, de ce fait, quinze jours plus tôt. Du 15 décembre au 15 mars, par exemple, pour les grandes compétitions. Les épreuves de la coupe du monde auraient lieu à Val d'Isère, l'occasion du Critérium de la première neige, qui a lieu traditionnellement à mi-décembre. La tournée nord-américaine, réduite de quatre à trois semaines, se déroulerait après les championnats du monde de Val Gardena. Les dernières épreuves de cette coupe seront courues, cette fois, en Europe, dans la première quinzaine de février.

basketball

Bataille sur tous les fronts

La Suisse nettement battue en Espagne

En déplacement en Espagne où elle s'alignait dans le tournoi qualificatif pour les championnats d'Europe, notre équipe nationale a connu une série de rencontres particulièrement difficiles dont les résultats ne lui laissent aucun espoir. C'est finalement l'Espagne et la Bulgarie qui se sont qualifiées dans ce groupe. Ces deux formations ont présenté un ensemble bien équilibré, très athlétiques et d'une adresse peu commune.

bien dirigée, le basket moderne requiert d'autres qualités de la part des acteurs.

Le tour final de ligue B se poursuit et les derniers résultats enregistrés confirment Nyon et Champel dans leur rôle de favoris. Avec deux matches joués et autant de victoires, ces deux formations ne devraient plus connaître de gros problèmes pour se qualifier en ligue supérieure. Il n'en va pas de même pour Neuchâtel Basket qui a mal digéré la défaite — un point d'écart — qu'il a subie devant Nyon. En allant perdre de façon assez inatten-

due à Zurich, face à une équipe modeste, les Neuchâtelois ont perdu toute chance d'acquiescer les Vaudois.

Champel, de son côté, continue sur sa lancée positive et, à moins d'un accident improbable, s'alignera en ligue supérieure l'année prochaine. Toutefois, pour les Genevois, le déplacement du Tessin contre Molino Nuovo servira d'examen; mais, ils sont de taille à surmonter cette difficulté.

TOURNOI JUNIORS AU CHANET

C'est dans le cadre du Chanet que se déroulera les 7 et 8 juin le tournoi international de juniors que Neuchâtel Basket organise traditionnellement. Conscients de l'importance que prend le mouvement junior dans nos régions, les organisateurs peuvent compter avec la venue à Neuchâtel de quelques formations de réelle valeur telles Sparta Prague, Simenthal de Milan et Stade français, champion de Suisse. C'est dire que cette manifestation s'annonce sous les meilleurs auspices.

M. R.

A Haarlem, la Yougoslavie et la Roumanie se sont qualifiés pour le championnat d'Europe masculin, qui se déroulera du 27 septembre au 5 octobre à Naples.

Tournoi qualificatif d'Espagne

Table with 2 columns: Country and Points. Suisse - Belgique: 48-79; Suisse - Bulgarie: 60-93; Suisse - Espagne: 52-93; Suisse - RAU: 61-77.

Tour final de ligue B

Table with 2 columns: Team and Points. Champel - Molino Nuovo: 68-54; Stade Fribourg - Molino Nuovo: 63-70; Zurich - Neuchâtel Basket: 59-53.

divers

Remise du mérite sportif 1969 à un Saint-Blaisois

M. Ponti: 4000 km à pied



4000 KILOMÈTRES A PIED. — Hier, Eric Walter, président de l'Association neuchâteloise de la presse sportive (à droite), a remis à M. Enrico Ponti (au centre) le mérite sportif 1969. M. Ponti a traversé, en l'espace de six ans (six fois une semaine), les vingt-deux cantons suisses. Assistait à cette sympathique cérémonie, M. Vautraver (à gauche), président de la commune de Saint-Blaise, qui a remis à M. Ponti une caisse de bouteilles de vin. (Avtipress - Balloù.)

ski

Le congrès de la Fédération internationale se tient à Barcelone
Les Jeux olympiques seront-ils interdits à l'élite ?

Le 27<sup>me</sup> congrès de la Fédération internationale de ski (F.I.S.), qui se tiendra à Barcelone jusqu'au 25 mai, aura une importance exceptionnelle en raison du différend qui oppose cette fédération au Comité international olympique (C.I.O.), quant à l'amateurisme et à l'incidence qu'il peut avoir sur l'organisation de prochains Jeux olympiques d'hiver.

On sait que M. Avery Brundage, président du C.I.O., n'a cessé de critiquer l'organisation des derniers Jeux olympiques d'hiver, ceux d'Innsbruck (1964) et surtout ceux de Grenoble (1968), et l'amateurisme «marron» de ses principaux acteurs, particulièrement les meilleurs skieurs alpins.

DEUX CATEGORIES

L'affaire se corsa après la réunion du conseil de la F.I.S., en juin 1968 à Innsbruck, au cours de laquelle fut décidée la création de deux catégories de skieurs: les skieurs qualifiés F.I.S. et les skieurs qualifiés olympiques. Les coureurs de ces deux catégories étaient autorisés à s'affronter dans toutes les compétitions organisées par la F.I.S. (championnats du monde, coupe du monde, etc.) à l'exception des Jeux olympiques réservés aux skieurs de la seconde catégorie. Autrement dit, les compétitions F.I.S. devenaient «open» puisque les skieurs «qualifiés» étaient autorisés à percevoir des rémunérations pour temps perdu, seuls les prix en espèces et les primes

de départ étant interdits. Dans certains cas, les skieurs pouvaient, en outre, bénéficier de l'abrogation du paragraphe 3 de l'article 8 des statuts s'ils présentaient à la F.I.S. une autorisation de leur fédération concernant l'exploitation de leurs titres et noms pour les ventes et la promotion publicitaire. Les fédérations se réservaient ainsi un droit de contrôle.

Cette importante et réaliste réforme, adoptée par le conseil de la F.I.S., sanctionnant d'ailleurs un état de fait, est évidemment contraire au règlement du C.I.O. en ce qui concerne l'amateurisme. Autrement dit, si le congrès de la F.I.S. entérine, à Barcelone, la réforme adoptée par le conseil, les Jeux olympiques d'hiver sont compromis.

Toutefois, lors de sa dernière séance tenue à Lausanne le 25 mars dernier, la commission exécutive du C.I.O. s'est prononcée quasiment à l'unanimité pour le maintien des Jeux olympiques d'hiver à la condition que tous les athlètes et toutes les fédérations internationales intéressées appliquent les règles du C.I.O.

SUPPRESSION NON SOUHAITEE

Les choses en sont là. Mais, il est évident que ni au C.I.O. ni à la F.I.S., la grande majorité ne souhaite la suppression des Jeux olympiques d'hiver. Cependant, en cas d'intransigence du C.I.O., ces Jeux pourraient devenir tout simplement des jeux d'hiver, seul le mot «olympique» ayant

disparu. Ils seraient, bien entendu, non plus organisés par le C.I.O. mais par la F.I.S. et par les fédérations des sports de glace, qui, dès lors, bénéficieraient grandement du fait de ne plus partager les droits de télévision avec le C.I.O. De toute façon, ainsi que l'a déclaré M. Avery Brundage à Lausanne, lors de la dernière session de la commission exécutive, il n'est pas question de changer quoi que ce soit avant le déroulement des Jeux olympiques d'hiver prévus à Sapporo (Japon), en 1972. Il est probable qu'un compromis sera trouvé. Rappelons à ce propos que la 68<sup>me</sup> session du C.I.O. aura lieu à Varsovie, du 5 au 10 juin, soit presque immédiatement après le congrès de la F.I.S.

AUTRES PROBLÈMES

Le congrès de la F.I.S. examinera, d'autre part, différentes propositions et rapports concernant la création d'une course et d'un championnat du monde de vol à ski (proposition tchécoslovaque). Les questions suivantes seront également discutées:

L'invasion faite par Chypre pour l'organisation du congrès de la F.I.S. de 1971 avant de désigner la ville où celui-ci se tiendra.

Les rapports de Val Gardena (Italie) et de Vysoké Tatry (Tchécoslovaquie) sur les progrès de l'organisation des championnats du monde de ski en 1970. Les candidatures pour les championnats du monde de 1974.

dernière SPORTS dernière

WATER-POLO

La sélection italienne de water-polo a livré son troisième match en Union soviétique contre la sélection nationale de l'URSS, à Minsk, et a dû s'incliner par 4-2 (0-0 1-1 2-1 et 1-0). Les deux buts italiens furent l'œuvre de Mattia Averso et de Riccardo Katalani.

KARTING

Trois équipages anglais ont nettement dominé les 6 heures internationales de Paris, épreuve d'endurance courue sur le piste de Thiverval Grignon, rendue difficile par une pluie intermittente. Classement: 1. Ferris - Pudney - Barlow (GB) 330 tours de 1 km; 2. S. Owen - K. Owen - Ferrari (GB) 318 tours; 3. Flet-

HALTEROPHILIE

A Pori (Finlande), le poids mi-lourd finlandais Karlo Kangasniemi a battu trois de ses records du monde, au cours d'une rencontre internationale avec la Suède.

BASKETBALL

Finale du championnat cantonal (match de barrage): Neuchâtel Basket-Olympic Chaux-de-Fonds 49-47.

**Maman sait pourquoi elle les achète moi je sais pourquoi je les aime**



**aux œufs d'or**

Nouilles, nouillettes et spaghetti aux œufs frais. Pâtes de qualité, pâtes de chez nous.

**la timbale**

Yverdon

Évitez les ennuis des

**FAUSSES DENTS**

qui glissent

...De nombreuses personnes ont enduré un véritable supplice à cause de leur prothèse dentaire qui glissait ou qui tombait juste au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte de cette perspective. Saupoudrez votre appareil de DENTOFIX, la poudre adhésive spéciale. Elle assure l'adhérence parfaite et la stabilité de votre dentier et le rend plus agréable à porter. DENTOFIX élimine « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. En discret flacon plastique neutre dans les pharmacies et drogueries. Fr. 2.85.

**Melitta**  
Café filtré Melitta... toujours le meilleur!

**ROT-TAP**  
la garniture de matière plastique éprouvée qui maintient votreseau Ochsner toujours propre.  
3 grandeurs: pour seaux de 22 l, 35 l et 55 l.

**ROT-PLAST**  
Nouveau: emballage économique - 10 sacs à ordures en matière plastique dans un cabas pratique.  
En 3 grandeurs comme le sac à ordures en papier.

**ROT-SAC**  
Le sac à ordures en papier résistant en trois grandeurs: 30 l, 60 l et 110 l.

**LE PLUS PRESTIGIEUX COUPÉ :**

**Jaguar**

Nouveau :  
 ▶ 4 freins à disques assistés  
 ▶ 103 CV SAE  
 ▶ couple maximum 13,2 m Kg  
 ▶ volets d'aération

Technique, qualité, performance

Essais sans engagement au :

**GARAGE DES TROIS ROIS**  
 J.-P. et M. Nussbaumer  
 Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds - le Locle

**Tous nos services - A votre service**

Maison spécialisée pour la construction de

Stores à rouleaux  
Portes de garage  
Constructions métalliques

**HARTMANN**

Service de réparations  
NEUCHÂTEL ☎ 038 84453

Les dernières nouveautés

**SPLENDIDES CUISINIÈRES**  
à gaz et électriques dans les grandes marques

Une année de garantie, livraison gratuite, grandes facilités de paiement, service après-vente assuré.

A partir de **198.-**

**Acheter chez Jeanneret c'est ménager son budget**

**Jeanneret & Cie**  
Au Confort Ménager  
Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 5 45 24

**Restaurant BEULAC à Neuchâtel**

se recommande pour son lunch sur assiette à Fr. 10.- ; sans 1er, Fr. 7.-  
Café crème ou nature Fr. 1.-

service compris  
Nouvelle direction: André Rüeggsegger

**PAS DE SOUCIS**

**NOUS SOMMES LÀ**

Choisissez votre **CYCLOMOTEUR** chez le spécialiste  
**CILO - VICTORIA ALLEGRO - PEUGEOT**

**RENÉ SCHENK**  
Chavannes 7 et 15 - Tél. 5 44 52

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE R. MARGOT**  
NEUCHÂTEL  
☎ 2 lignes : 5 14 56 - 5 66 21  
Spécialité c'e VIANDE D'AGNEAU

Appareillage-Ferblanterie  
**F. GROSS & FILS**  
Installations sanitaires  
Machines à laver «Schultess»  
Coq-d'Inde 24 - Tél. 5 20 56

**RITZ & Cie**  
MENUISERIE ÉBÉNISTERIE  
Neuchâtel  
Ecluse Tél. 5 24 41

**BLANCHISSERIE DU FAUBOURG**  
Nettoyage à sec, fbg de l'Hôpital 26  
Maison spécialisée pour nettoyage, raccommodage et imperméabilisation des tentes  
Tél. 4 06 06

**NETTOYAGES**  
Villas, appartements, bureaux, fabriques - Location de machines à pon. r les parquets  
Travail soigné - Devis sur demande  
**H. ZÜRCHER**  
Tél. 5 99 36 (heures des repas)

**F. JACOTTET**  
Artisan tapissier  
LITERIE MEUBLES REMBOURRÉS  
Style et moderne - Stores  
Atelier : Vieux-Châtel 17 a  
Neuch. tel - Tél. 5 57 03

Pour monsieur :

**Le BLOUSON**  
de DAIM et de CUIR est très pratique et toujours très en vogue

**JUTZELER**  
Hôpital 3 - Neuchâtel

**CASSETTE CLUB TÉLÉMO S. A.**  
SAINT-BLAISE - Tél. 3 11 50

**FORMIDABLE!..**

**4 PANTALONS** ou JUPES  
nettoyés détachés repassés apprêtés

**Fr. 10.-**

**NEOVIT ECLUSE 9**  
Neuchâtel  
☎ 4 11 01 - Près du funiculaire

Vêtements nettoyés : **6 kg = Fr. 9.-**

**Mariage**

Monsieur ayant bon commerce désire connaître gentille personne, grande, 44-50 ans, de la campagne. Case postale 2289, 3001 Berne.

**Chirologie Mariage Conseille bien**  
Madame H. Jacot, Charmettes 13, Neuchâtel, reçoit sur rendez-vous, même le dimanche. Tél. 8 26 21.

**Camping**  
Réchauds pour gaz, butane ou propane, 2 et 3 feux, très avantageux. Avec couvercle, à partir de Fr. 45.-, Émaillés blanc. S'adresser à Gramum S.A., Cuvette de Vauseyon, Neuchâtel.

**L'annonce reflet vivant du marché**

**OFFRES D'EMPLOIS**

Café du Petit-Bâle, à Payerne  
Tél. (037) 61 29 29, cherche gentille **sommelière** ou débutante; bon café ouvrier, pas de restauration. Vie de famille.

Hôtel de la région cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une **sommelière**

ainsi qu'une **employée de maison** même à la demi-journée.  
Téléphoner au (038) 3 30 31

Fabrique d'horlogerie (établissements) cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un **employé (e)**

pour la mise en fabrication. Activité indépendante, connaissances de la branche horlogère nécessaires.  
**HOME WATCH CO LTD**, 11, Pierre-à-Mazel, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 5 82 88.

Pour notre département machines, nous cherchons **menuisiers manoeuvres**

S'adresser à Corta S.A., Cortaillod, tél. (038) 614 14.  
Pour le pavillon des Falaises, ouverture fin mai; nous cherchons **une sommière**  
Prière de téléphoner le matin au 5 20 13.

Nous cherchons **OUVRIÈRES**

pour travail sur petites machines, à des conditions intéressantes.  
Fabrique C. Huguenin-Sandoz, Plan 3, tél. (038) 5 24 75.

**Suchard**  
Nous engageons des **ouvriers - ouvrières**

de nationalité suisse, ou personnes étrangères libérées du contingentement. Travail stable à horaire complet, et possibilités d'avancement selon les compétences personnelles.  
En outre, nous offrons des emplois

**d'ouvrières à la demi-journée**

ou travail du soir pour des ouvrières n'ayant pas d'autre emploi professionnel pendant la journée.  
Prière d'écrire, de se présenter, ou de s'annoncer au service du personnel d'exploitation de CHOCOLAT SUCHARD S.A., 2003 Neuchâtel - Serrières, tél. (038) 5 64 32.

Métro-bar à Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate, une **sommelière**  
de confiance et présentant bien.  
Téléphoner au 5 18 86 ou se présenter.

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

**A vendre**  
COUVRE-TONNEAU pour voiture MG A. Tél. (038) 4 35 18.  
TETE D'ELAN avec cornes. Tél. (038) 8 63 59.  
APPAREIL DE PHOTO Yashica 24 x 36, avec accessoires. Tél. (038) 5 76 49, heures des repas.  
POUSSETTE, pousse-pousse, en bon état, 220 fr. Tél. (038) 6 23 95, après 18 heures.  
POUSSETTE MODERNE à l'état de neuf, 110 fr. Tél. 8 60 00.  
MOBILIER USAGE: lits, armoire à 2 portes, tables de nuit, tables avec chaises, le tout en bon état. Tél. 5 00 54, dès 19 heures.  
CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE Gaggenau, 4 plaques, en bon état, pour cause de départ. Tél. (038) 5 85 53, dès 12 heures.  
POUSSE-POUSSE, 3 positions avec capote; machine à coudre Necchi; lit avec matelas; établi avec lampe, le tout en bon état. Tél. 5 18 95.  
DEUX-PIÈCES CRIMPLENE ISA rouge, taille 42, état de neuf (90 fr. au lieu de 139 fr.), et divers autres vêtements. Tél. 5 87 62, entre 19 et 20 heures.  
2 ARMOIRES DE CUISINE, neuves; 1 coiffeuse usagée. S'adresser, après 18 heures: Chavannes 19, 4me étage.  
ENREGISTREURS: Revox neuf, avec accessoires; Crowncoeur neuf, avec accessoires; Grundig. Deux radios portatives, transistors LMK-UKW. Electrophone Philips. Lot de disques, Amplificateur 10 W. Colonne sonore neuve 10 W. Le tout pour 2500 fr. Tél. 4 21 01.

**Demandes d'emplois**  
DAME cherche travail à domicile: dactylographie, couture, horlogerie. Tél. 6 92 77.  
JEUNE MAMAN garderait enfant de 2 à 5 ans, du lundi au vendredi, quartier Favag-Monruz. Tél. 4 38 20.  
DAME garderait enfants à la journée ou à la semaine, région Champbrévevres, Neuchâtel. Tél. 4 18 91.  
UNIVERSITAIRE donnerait leçons: latin, allemand, anglais. Tél. 4 18 67, heures des repas.  
MONSIEUR, 39 ans, cherche emploi comme peintre en carrosserie (20 ans de pratique), à Neuchâtel. Tél. (038) 5 38 34 ou 4 13 50.

**A louer**  
APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES, à Cortaillod. Tél. 6 24 19.  
AUX HAUDÈRES. Divers appartements de vacances avec confort, périodes juin - septembre. S'adresser à P. Maître - Métrailler, les Haudères. Tél. (027) 4 61 01, dès 20 h 30.  
A PESEUX, chambre meublée avec part à la salle de bains. Tél. 8 18 43.

**Demandes à louer**  
GARAGE est cherché pour tout de suite. Tél. (038) 5 65 10.  
STUDIO MEUBLE est cherché tout de suite, si possible centre de la ville. Tél. 5 79 01.  
STUDIO MEUBLE, en ville ou aux environs, est cherché pour monsieur de 25 ans. Tél. 4 21 21.

**Offres d'emplois**  
PERSONNE pour entretien d'un jardin, 2 heures par semaine. Tél. 5 57 41.  
JEUNE FILLE est cherchée pour garder enfants et aider au ménage. Vie de famille. Entrée à convenir. Tél. (038) 3 31 61.  
PERSONNE sachant cuire est cherchée pour trois ou quatre fois par semaine, de 9 h à 13 ou 14 heures. Tél. 5 24 23.

**Demandes à acheter**  
MACHINE À ÉCRIRE, même usagée. Ecrire ou téléphoner à T. Schmid, Serre 11, Neuchâtel, tél. 5 19 53.  
REMORQUE POUR AUTO, charge de 300 à 500 kg. Tél. (032) 83 11 22.

**Divers**  
PERSONNE est cherchée pour conversation anglaise. Voiture à disposition. Tél. (038) 5 33 94, heures des repas.  
PONCEUSE À PARQUETS à louer à la journée. Tél. 5 50 35.

**Demandes à louer**  
RECOMPENSE 100 FR., à qui trouvera immédiatement, entre Marin et Auvier, appartement de 3 pièces, loyer modeste, dégagement, pour couple seul retraité, ou studio ou 2 pièces, vue sur le lac. Tél. (038) 5 52 83.  
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES, avec ou sans confort, est cherché par dame pour cause de vente d'immeuble, pour le 24 juin ou le 24 septembre. S'adresser à Mme Rafaela Sabbadini, Chavannes 19, 2000 Neuchâtel, ou téléphoner au 8 11 51, heures de bureau et 5 00 54, dès 18 h 30.

**Demandes à louer**  
DAME RETRAITEE cherche appartement de 2 1/2 pièces, région Corcelles - Colombier - Bôle, pour le 24 août. Adresser offres écrites à CM 1307 au bureau du journal.

**Demandes à louer**  
APPARTEMENT DE 1 1/2 A 3 PIÈCES est cherché par personne seule, solvable, région environs de la ville, de préférence Hauteville - Saint-Blaise. Adresser offres écrites à DN 1308 au bureau du journal.

**Demandes à louer**  
COUPLE TRANQUILLE, sans enfants, très solvable, cherche pour la fin de l'année appartement de 4 à 6 pièces, confort, balcon ou terrasse, garage, à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à BG 1166 au bureau du journal.

**Demandes à louer**  
COUPLE TRANQUILLE, sans enfants, très solvable, cherche pour la fin de l'année appartement de 4 à 6 pièces, confort, balcon ou terrasse, garage, à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à BG 1166 au bureau du journal.



football

Il a toujours été admis que les Rhénans devraient battre Lausanne pour devenir champions

Le point perdu par Bâle n'a pas changé les données de la bagarre pour le titre

Le point perdu par Bâle à Winterthour n'a pas changé les données du championnat en ce qui concerne le titre. Mais il faut, peut-être, attribuer à cet incident de parcours une importance psychologique.

son subconscient, Bâle n'en subira aucune influence néfaste. La perte d'un point est totalement négligeable puisqu'il est admis que Bâle doit battre Lausanne pour devenir champion.

Winterthour avec la volonté de ne pas perdre. Nous n'avons pas perdu; nous sommes donc satisfaits. Si nous avions pu gagner comme contre Young Boys et Zurich, évidemment que nous l'aurions fait.

de-Fonds (20), Winterthour (20), Sion (19). Tout ce qui est théorique ne se réalise pas dans la pratique. A mon sens, Grasshoppers n'a pas gagné pour des raisons à Lugano et ses 22 points doivent suffire à son bonheur.

Date historique pour Wettingen

Wettingen est en ligne A: à son sujet, la théorie et la pratique sont d'accord et même la puissance de Saturne 5 n'y changerait rien. Il peut terminer le championnat les mains dans les poches si ça l'amuse; la saison prochaine, il jouera avec l'élite.

Fribourg a réussi; il s'est repris au bon moment. Il ne peut plus être rejoint qu'en théorie, mais il faut le tenir pour capable de s'assurer le point nécessaire, si besoin il y avait.

EN THÉORIE Pas de champion pour le moment, un seul en ligne B: Lucerne. En théorie, encore six équipes menacées: Servette (23), Grasshoppers (22) Saint-Gall (21), La Chau-

Les dernières rencontres seront capitales en première ligue

Groupe romand Le Locle a frappé un grand coup

Les héros sont-ils fatigués? A la suite du voyage de Martigny au Locle, on pourrait le penser. Certes, une défaite des Valaisans n'était pas écartée, car on savait Le Locle désireux, une fois pour toutes, de «casser la baraque», lui qui, pendant la saison, éprouva quelques difficultés à faire valoir ses qualités.

frapper le grand coup. Sa victime? Le premier du classement, un Martigny qui, jusqu'alors, n'avait concédé que seize buts en vingt et une rencontres. Tout à coup, une avalanche! Espérons que les hommes de l'entraîneur Gehri en seront sortis sans trop de séquelles.



SAUVÉ. — Servette, représenté ici par son jeune ailier Blanchoud, s'est pratiquement sauvé en battant Saint-Gall.

Récapitulons GROUPE ROMAND

Résultats. — Cantonal-US Campagnes 1-4; Le Locle-Martigny 7-2; Meyrin-Monthey 0-0; Nyon-Stade Lausanne 1-2; Vevey - Moutier 4-1; Yverdon - Chênois 3-0.

Classification: 1. Martigny 22 matches, 36 points; 2. Vevey 21-33; 3. Monthey 22-33; 4. Cantonal 22-24; 5. Le Locle 22-22; 6. Yverdon 21-21; 7. Campagnes 22-21; 8. Moutier 22-19; 9. Chênois 23-18; 10. Meyrin 21-16; 11. Fontainemelon 22-15; 12. Nyon et Stade Lausanne 22-13.

La participation de Langenthal à la poule de promotion en ligue B n'est plus la seule certitude: nous savons maintenant, aussi, que le club bâlois d'Old Boys évoluera, la saison prochaine, en deuxième ligue.

Une place au soleil pour les «sans grade»

II<sup>e</sup> LIGUE NEUCHÂTELOISE Sonvilier trouvera-t-il son salut?

Le championnat tire à sa fin et les surprises se succèdent. Sonvilier, que tout le monde condamnait, a gagné face aux Stelliens et se trouve à un point de La Chaux-Fonds II en ayant encore deux matches à jouer contre un seul aux gars de la Charrière.

d'un coup de coin avec l'aide du vent qui soufflait violemment à Serrières. INQUIETUDE A AUDAUX Boudry a étrillé Audaux d'une façon inquiétante pour le représentant neuchâtelois aux finales d'ascension en première ligue.

Table with 5 columns: CLASSEMENT, MATCHES, BUTS, J. G. N. P., p. c. Pts. Lists teams like Audaux, Couvet, Superga, etc.

III<sup>e</sup> LIGUE NEUCHÂTELOISE Luttes ardentes en tête des deux groupes

Malgré un tour complet à l'Ascension et la journée de dimanche, les positions ne sont pas encore définies dans les deux groupes. On ne sait pas encore qui sera champion et, à part les relégations certaines de Dombresson, dans le groupe II, et de Ticino IB, dans le groupe I, l'équipe qui accompagnera les Tessinois dans le groupe I n'est pas encore définie.

Dans le groupe II, Comète a cédé, un nouveau point à Audaux II, jeudi, et paraissait avoir gâlué toutes ses chances. Mais, hier, Hauterive a été tenu en échec à Dombresson où la lanterne rouge n'avait plus réalisé de points depuis le... 29 septembre 1968.

Résultats de l'Ascension: Etoile - Xamax II 1-3; Superga - Audaux 0-0; Colombar - Sonvilier 4-0. Résultats de dimanche: Saint-Inier - Colombar 4-3; Sonvilier - Etoile 3-2; Boudry - Audaux 5-0; Xamax II - Superga 0-1; Couvet - Chaux-de-Fonds II 1-0.

Pour mémoire II<sup>e</sup> LIGUE

Résultats de l'Ascension: Corcelles - Ticino IB 6-1; La Sagne - Buttes 3-0; Xamax III - Auvernier 4-0; Bôle - Saint-Blaise 3-2; Espagnol - L'Areuse 3-2; Le Locle II - Floria 4-0. Groupe II: Le Parc - Les Bois 4-2; Hauterive - Etoile II 5-0; Cortaillood - Cantonal II 9-2; Comète - Audaux II 1-1; Ticino IA - Serrières 2-2.

Programme du week-end de Pentecôte: Saint-Inier - Superga; Fleurier - Couvet; Sonvilier - Boudry.

Pour le week-end de Pentecôte, cinq matches sont prévus: Groupe I: Ticino IB - Floria; Le Locle II - Bôle. Groupe II: Etoile II - Dombresson - Les Bois - Hauterive.

CLASSEMENTS GROUPE I

Table with 5 columns: MATCHES, BUTS, J. G. N. P., p. c. Pts. Lists teams like La Sagne, Corcelles, Buttes, etc.

GROUPE II

Table with 5 columns: MATCHES, BUTS, J. G. N. P., p. c. Pts. Lists teams like Comète, Cortaillood, Hauterive, etc.

Tous les matches du 31 mai se joueront à la même heure

Le comité de la ligue nationale a décidé que tous les matches de la 25<sup>me</sup> journée débuteront à la même heure. Afin de tenir compte des désirs exprimés par les clubs, les rencontres de ligue A auront lieu le samedi 31 mai, en nocturne (coup d'envoi 20 h 30).

Course sur le petit circuit de Hockenheim (2 km 634), la troisième manche du championnat suisse, qui réunissait 216 concurrents, a vu le déroulement de onze courses.

Sigi Lang, sur une voiture de sport «Porsche 907», a été le surprenant vainqueur du jour. Les voitures de la catégorie de course, qui prirent le départ en dernier, furent handicapées par une pluie orageuse qui obligea leurs conducteurs à observer une certaine retenue.

RÉSULTATS Course 1 (tourisme de série et tourisme): 1. Bruno Boeniger (Zollikon) sur Austin Cooper, les 20 tours en 32' 37"9 (moyenne 96 km 875); 2. Kuchler (Lucerne) sur BMC Cooper, 32' 44"9. Course 2 (tourisme de série et tourisme): 1. Eric-Daniel Chapuis (Yverdon) sur Fiat-Abarth, 30' 23"5 (moyenne 104 km/mètres 002); 2. Christen (Genève) sur NSU, 30' 37"5. Course 3 (tourisme de série): 1. Herbert Kramer (Rapperswil) sur Ford Cortina-Lotus, 31' 05"1 (moyenne 101 km 682); 2. Eggenberger (Sevelen) sur Renault-Gordini, 31' 07"9. Course 4 (tourisme): 1. Walter Frey (Zurich) sur Austin-Cooper, 29' 20"7 (moyenne 107 km 711); 2. Moscatelli (Lugano) sur Alfa Romeo, 29' 23"3. Course 5 (tourisme de série et tourisme): 1. Charles Ramu-Caccia (Dardagny) sur

automobilisme A défaut de pistes dans notre pays

Manche du championnat suisse à ... Hockenheim

Ford-Escort, 27' 26" (moyenne 115 km/mètres 217); 2. Brun (Escholzmatt) sur BMW 27' 29"5. Course 6 (grand tourisme): 1. René Huser (Wettingen) sur Lotus-Elan, les 30 tours en 44' 17"6 (moyenne 107 km 054); 2. Maspoli (Genève) sur Lotus-Elan, 45' 16". Course 7 (grand tourisme): 1. Claude Haldi (Lausanne) sur Porsche, 44' 02"6 (moyenne 107 km 662); 2. Chenevière (Grandvaux) sur Porsche, 44' 26"7. Course 8 (sport): 1. Walter Flückiger (Zofingue) sur Ginetta, 41' 13"7 (moyenne 114 km 182); 2. Maier (Winterthour) sur Maler-NSU 42' 11"9. Course 9 (sport): 1. Sigi Lang, sur Porsche, 37' 19"5 (moyenne 127 km 040, meilleur temps de la journée); 2. Blank (Zurich) sur Porsche, 38' 12"9. Course 10 (formule V): 1. Manfred Schurtl (Triesen) sur Austro-tro 40' 24"4 (moyenne 117 km 531); 2. Basler (Zurich) sur Kaimann, 40' 52"3. Course 11 (course): 1. Xavier Perrot

Advertisement for 'L'annonce réflète vivant du marché' with a logo and text.

athlétisme

Davenport à un dixième de son record du monde

A Philadelphie, Bob Seagren, renouant avec la victoire, avec un saut de 5 m 36 à la perche (le meilleur de l'année), et Willie Davenport, qui approcha d'un dixième le record du monde du 110 mètres haies avec 13"3 (meilleure performance de la saison), ont été les vedettes du premier Memorial Martin Luther King dont les courses ont été courues sur distances métriques.

Les Américains sont déjà en grande forme

Davenport à un dixième de son record du monde

Seagren, battu la veille dans l'Oregon par Dick Railsback (5 m 34 contre 5 m 18), tenta, ensuite, en vain, de porter son propre record du monde de 5 m 41 à 5 m 50. Davenport, quant à lui, réalisa sa performance, bien que blessé à la main durant la course par les pointes d'Irv Hall. Sa blessure nécessita quatre points de suture. Leon Coleman termina deuxième en 13"4 devant Hall (13"5).

devancé Carlos pour la médaille d'argent à Mexico, ne fut pas à la hauteur. Ralph Boston n'a pu terminer sa carrière athlétique sur une victoire. Il ne fut même que troisième du saut en longueur, remporté par Norm Tate avec 7 m 70 devant Bob Beamon.

SPRINTERS EN FORME

John Carlos, qui égala le record du monde du 100 yards, le semaine passée (9"1), après s'être incliné devant Charlie Greene, gagnant du 100 mètres en 10"1, prit sa revanche dans le 200 mètres en l'emportant en 20"3 (meilleure performance mondiale de l'année). Tommie Smith, le champion olympique qui faisait sa rentrée, ne put terminer que troisième, battu par Lee Evans, le spécialiste du 400 mètres, tandis que l'Australien Peter Norman, lequel avait

Les autres principaux vainqueurs furent Larry James au 400 mètres en 45"9, Martin Liquori au 1500 mètres en 3'43"4, Herb German au 800 mètres en 1'48"8 et Al Oerter au lancer du disque, avec 61 m 27.

En l'absence de Duttweiler, Ehrbar est champion suisse de pentathlon

En l'absence de Werner Duttweiler et Hansruedi Kunz (contusion à la cheville), le Zurichois Hans Ehrbar (23 ans) ancien champion suisse junior de pentathlon et de saut à la perche, a remporté, à Baden, le championnat suisse de pentathlon olympique.

Les mauvaises conditions atmosphériques eurent une influence fâcheuse sur la valeur des performances enregistrées. C'est ainsi que le total du vainqueur (3368 points) est inférieur de plus de 300 points au total obtenu par Werner Duttweiler lors de son record national (3683). De surcroît, deux prétendants au titre furent éliminés sur blessure. Urs Trautmann fut victime d'un claquage dans la course du 200 mètres alors qu'Arthur Hess, dans la même épreuve, disparaissait prématurément en raison de crampes.

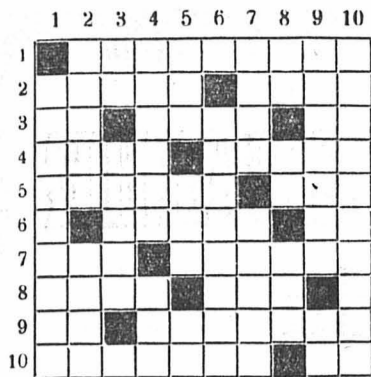
Classification: 1. Ehrbar (Zurich) 3368 points (longueur 6 m 67, javelot 59 m 14, 23"5 au 200 m, disque 40 m 16, 1500 mètres en 4'46"); 2. Grossmann (Liestal) 3359 (7 m 20 - 51 m - 22"9 - 30 m 92) -

hockey sur glace Spartak Moscou champion d'URSS Déjà vainqueur en 1962 et en 1967, Spartak Moscou a remporté le championnat d'URSS. Classement final après 30 rencontres: 1. Spartak Moscou 48 p.; 2. ZSKA Moscou 45; 3. Dynamo Moscou 35; 4. Chimik Voskressensk 22; 5. Automobilist Sverdlovsk 20.



# MOTS CROISES

Problème No 796



HORIZONTELEMENT

1. Bombes. 2. Ville suisse. — Paroi extérieure du nez. 3. Symbole. — Solution employée en bactériologie. — Préfixe. 4. A l'est de la Camargue. — En Floride. 5. Bien venu. — Moise y fut recueilli. 6. Centre l'inier de Grande-Bretagne. — Sur le calendrier. 7. Il est général dans une révolte. — En Nouvelle-Calédonie. 8. Accompagne un bouquet ou un bouquin. — Dément. 9. Conjonction. — La police en est un. 10. Rassasiée. — Appel.

VERTICALEMENT

1. Retenus. 2. Ce que devint la fille d'Inachos. — Mets du bleu. 3. Il est précieux à plus d'un titre. — Iphigénie y fut sacrifiée. 4. L'ancien nom de Dubrovnik. — Elément de cartouche. 5. Exempt. — Partie du yen. — Ne manquait pas à Midas. 6. Donne une certaine raideur. 7. Peintre des mœurs et des modes. — Fait honneur à quelqu'un. 8. Mesure. — Temps. — Elle a de grands bras. 9. Fait sortir. — Expression admirative. 10. Très vive et gaie.

Solution du No 795



# HOROSCOPE

Des influences dynamiques et agitées régneront le matin. Les réunions d'affaires seront favorisées l'après-midi. La soirée sera consacrée aux distractions. Naissances: Les enfants de ce jour seront réfléchis mais d'une nature difficile à diriger.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: Gencives très sensibles. Amour: Expliquez-vous franchement. Affaires: Faites quelques sacrifices.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Mastiquez longuement vos aliments. Amour: Eloignez une jalousie injustifiée. Affaires: Ne vous montrez pas trop exigeant.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Surveillez votre ligne. Amour: Bonne entente avec le Verseau. Affaires: Ne relâchez pas vos efforts.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Faites procéder à un examen général. Amour: Faites plaisir à votre entourage. Affaires: La concurrence est vigilante.

LION (23/7-23/8)

Santé: Prévoyez une longue convalescence. Amour: N'attendez pas pour vous déclarer. Affaires: Faites votre travail sérieusement.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé: Surveillez votre nourriture. Amour: Soyez moins pointilleux. Affaires: Vos démarches seront facilitées.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé: Stimulez votre circulation du sang. Amour: Vos proches partagent vos idées. Affaires: Suivez ce que vous dictera votre inspiration.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé: Utilisez un savon spécial. Amour: Des concessions mutuelles sont nécessaires. Affaires: Vos craintes ne doivent pas exister.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé: Voies respiratoires très vulnérables. Amour: Faites ce qu'il vous plaît. Affaires: Mettez vos possibilités en valeur.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé: Utilisez un fume-cigarette. Amour: Une rivalité va se déclarer. Affaires: Ne vous embarquez pas à la légère.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé: Ecoutez-vous moins. Amour: Une explication vous rassurera. Affaires: C'est le moment d'agir.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé: Pratiquez un sport régulièrement. Amour: Faites une sélection parmi vos relations. Affaires: Il vous sera facile de vous imposer.

# BULLETIN BOURSIER

ZURICH

OBLIGATIONS	16 mai	19 mai
3 1/2 % Fédéral 1949	94.25	94.25 d
2 1/4 % Féd. 1954, mars	96.75	96.75 d
3 % Féd. 1955, juin	92.	92. d
4 1/4 % Fédéral 1965	98.50	98.50 d
4 1/2 % Fédéral 1966	98.	98.50 d
5 % Fédéral 1967	101.75	101.75 d

ACTIONS

Swissair nom.	750.	748.
Union Eques Suisses	5330.	5340.
Société Eque Suisse	3595.	3605.
Crédit Suisse	3700.	3700.
Bque Pop. Suisse	2270.	2265.
Bally	1520.	1530.
Electro Watt	1825.	1820.
Indelec	1460.	1455.
Motor Colombus	1480.	1485.
Italo-Suisse	226.	224.
Reassurances Zurich	2510.	2635.
Winterthur Accid.	1180.	1210.
Zurich Assurances	6225.	6290.
Alu. Suisse nom.	1700.	1715.
Brown Boveri	2630.	2650.
Saurer	1610.	1610.
Fischer	1380.	1350.-ex
Lonza	2610.	2715.
Nestlé porteur	3830.	3895.
Nestlé nom.	2460.	2470.
Sulzer	4070.	4090.
Oursina	3090.	3090.
Alcan-Aluminium	137.50	139.
American Tel & Tel	249.	249.
Canadian Pacific	358.	358.
Chesapeake & Ohio	298.	298.50
Du Pont de Nemours	632.	635.
Eastman Kodak	335.	340.
Ford Motor	226.	225.
General Electric	420.	420.
General Motors	357.	355.
IBM	1434.	1414.
International Nickel	171.-ex	173.
Kennecott	219.	230.50
Montgomery Ward	251.	251.50
Std Oil New-Jersey	369.	367.
Union Carbide	197.50	198.50
U. States Steel	206.	205.
Machines Bull	95.50	95.50
Italo-Argentina	44.	43.50
Philips	216.	217.5ex
Royal Dutch C.	233.50	231.
Sodec	188.50	188.
A. E. G.	282.	285.50
Farbenfabr. Bayer AG	225.	229.
Farbw. Hoechst AG	305.	314.
Mannesmann	170.	172.50
Siemens	306.	310.

BALE

ACTIONS	13250.	13125.
Ciba, porteur	13250.	13125.
Ciba, nom.	11250.	11025.
Sandoz	10500.	10450.
Geigy, porteur	13700.	14000.
Geigy, nom.	8700.	9150.
Hoff.-La Roche (bj)	183000.	183500.

LAUSANNE

ACTIONS	1240.	1220.
B. C. Vaudoise	1240.	1220. d
Crédit Fonc. Vaudois	1010.	1010.
Innovation S.A.	365.	370.
Rom. d'électricité	420.	415.
Ateliers constr. Vevey	635.	d 635.
La Suisse-Vie	3050.	3050.

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	16 mai	19 mai
Banque Nationale	550.	d 550.
Crédit Fonc. Neuchât.	770.	d 770.
La Neuchâteloise as. g.	1750.	d 1750.
Appareillage Gardy	277.	d 270.
Câbl. élect. Cortallod	8600.	d 8750.
Cabl. et tréf. Cossonay	3025.	d 3025.
Chaux et cim. Suls.	550.	d 560.
Ed. Dubled & Cie S.A.	1775.	d 1775.
Ciment Portland	4500.	d 4500.
Suchard Hol. S.A. «A»	1380.	d 1380.
Suchard Hol. S.A. «B»	8800.	d 8800.
Tramways Neuchâtel	410.	d 410.
Sté navigation lacs		
Ntel-Morat, priv.	65.	d 65.

Obligations	95.	94.75
Etat Neuch. 2 1/2 1932	95.	94.75
Etat de Ntel 4 1/2 1965	99.	d 98.75
Etat Neuch. 3 1/2 1949	97.50	d 97.50
Com. Neuch. 3 1/2 1947	99.25	d 99.25
Com. Neuch. 3 1/2 1951	94.50	d 94.50
Chx-de-Fds 3 1/2 1946	98.50	d 98.50
Le Locle 3 1/2 1947	97.50	d 97.50
Châtelot 3 1/2 1951	99.25	d 99.25
Elec. Neuch. 3 1/2 1951	96.	d 96.
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	93.	d 93.
Paillard S.A. 3 1/2 1960	94.25	d 94.25
Tabacs N.-Ser4 1962	92.	d 92.
Raffinerie Cressler 66	101.	d 101.

HORS-BOURSE	24.47	24.46
Fund of funds	24.47	24.46
Int. inv. trust	10.00	10.01

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
France	78.50	82.
Italie	—	—68.
Allemagne	107.	110.
Espagne	6.	6.25
U. S. A.	4.30	4.35
Angleterre	10.15	10.45
Belgique	7.80	8.30
Hollande	117.50	120.50
Autriche	16.55	16.85

Marché libre de l'or

Pièces suisses	57.	60.
Pièces françaises	57.	60.
Pièces angl. anc.	53.	56.
Pièces angl. Elisabeth	47.	50.
Pièces américaines	315.	330.
Lingots	6000.	6100.

Indice suisse des actions

GROUPES	2 mai	9 mai
Industries	189.4	187.5
Banques	200.7	197.3
Sociétés financières	126.9	129.1
Sociétés d'assurances	157.3	154.7
Entreprises diverses	113.8	115.2
Indice total	180.1	178.3

Valeur boursière en pour-cent de la valeur nominale

Rendement (d'après l'échéance)	96,11	96,07
	4,66	4,67

# LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 20 MAI

SUISSE ROMANDE

14.15 TV scolaire.  
18.00 Bulletin de nouvelles.  
18.05 Tour d'Europe.  
18.30 Bonsoir.  
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.  
19.05 Une femme à aimer  
Feuilleton.  
19.40 Carrefour.  
20.00 Téléjournal.  
20.20 (C) Chapeau melon et bottes de cuir.  
21.10 Tous les cinémas du monde  
Cinéma suédois.  
22.10 Jasons jazz.  
22.40 Téléjournal.

FRANCE 1<sup>re</sup> CHAÎNE

9.19 Télévision scolaire.  
12.00 Midi-magazine.  
12.40 Télé-midi.  
13.00 Campagne électorale.  
13.35 Cours de la bourse.  
13.40 Je voudrais savoir.  
14.03 Télévision scolaire.  
18.15 Dernière heure.  
18.17 Contact.  
18.25 Total 3000  
Jeu.  
18.40 Les Chemins de la vie.  
19.10 Hip et Véronique chantent.  
19.15 Actualités régionales  
Annonces.  
19.40 Les Oiseaux rares  
Feuilleton.  
20.00 Télé-soir.  
20.25 Campagne électorale.  
21.05 The snow ball.  
22.25 La bataille de Toulon.  
23.15 Télé-nuit.

FRANCE 2<sup>me</sup> CHAÎNE

14.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers.  
17.00 Eurovision  
Football.  
18.55 Emission pour les jeunes.  
19.35 Télé-soir.  
19.55 Télé-sports.  
20.00 Yao.  
20.30 L'homme à la recherche de son passé.  
22.00 L'homme et sa musique.

SUISSE ALÉMANIQUE

9.15 h et 10.15, télévision scolaire. 18.15, télévision éducative. 18.44, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, Cher oncle Bill. 20 h, téléjournal. 20.20, toi et moi au travail. 20.45, The cracks-mann. 22.25, téléjournal.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Chapeau melon et bottes de cuir (Suisse, 20 h 20): Le forfait de Diana Riggs-Emma Peel a permis une régénération de la série.  
Tous les cinémas du monde (Suisse, 21 h 10): Après le remarquable premier volet consacré au cinéma suédois, nous attendons beaucoup de cette deuxième partie.  
J.-Cl. L.

# CARNET DU JOUR

**NEUCHÂTEL**  
EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts: Exposition, 7 peintres neuchâtelois.  
TPN, centre de culture: Exposition Louis Soutter.  
Galerie Numaga, Auvier: Exposition Helmsmoortel.  
CINÉMAS. — Studio: 20 h 30, Chasseurs de scalps. 12 ans.  
Bio: 18 h 40, Comment j'ai gagné la guerre. 16 ans. 20 h 45, Révolution. 18 ans.  
Apollo: 15 h et 20 h 30, Pharaon. 16 ans.  
Palace: 20 h 30, Caroline chérie. 18 ans.  
Arcades: 20 h 30, Affaire Thomas Crown. 16 ans.  
Rex: 20 h 30, Espions à l'affût. 18 ans.

la ROTONDE BAR DANCING

critique

# L'actualité spatiale

**OPÉRATION APOLLO-10 (Suisse romande).** — L'actualité principale de la semaine sera, pour autant que l'expérience en cours réussisse, les révolutions orbitales qu'effectuera, autour du satellite naturel de la terre et à très faible distance, le module lunaire américain. Ce dernier pas, cette dernière répétition générale avant la conquête de la lune, fera l'objet de nombreuses retransmissions télévisées. Une fois encore, nous aurons l'occasion d'apprécier les plaisirs consécutifs à une politique d'information spatiale très libérale. Cette course à la lune, cette conquête de l'espace, peut paraître fort coûteuse. Elle n'en demeure pas moins qu'elle est le témoignage le plus marquant du génie humain, de l'évolution technologique et d'un goût encore vivace pour la grande aventure. Ces retransmissions télévisées sont rehaussées par l'excellent commentaire d'Alain Schärliq. Ses explications, simples et précises, ont éclairé tous les téléspectateurs sur le déroulement de ces expériences et mis en évidence leurs divers mécanismes. De la vulgarisation intelligente car, si elle s'attache à l'événement d'actualité, elle n'en oublie pas pour autant de préciser l'utilité de la recherche spatiale qui a permis d'autres conquêtes que celle de la lune.  
La radiodiffusion soviétique a signalé l'événement en soulignant le courage des cosmonautes américains qui ont pris d'énormes risques en raison des imperfections techniques de la capsule.  
Toutes les expériences de la série auxquelles nous avons participé démentent de telles affirmations. Par contre, cette abondance d'expériences nous permet de douter quelque peu de la politique pratiquée par la télévision romande dans le secteur des programmations spatiales. Reprendre constamment les images de lancement et d'amerrissage des capsules ne semble pas opportun, sinon pour combler les vides dans les programmes. Elles n'étonnent plus les téléspectateurs. Par contre, les brèves retransmissions directes en provenance de l'espace créent un réel contact avec les cosmonautes et donnent l'occasion aux commentateurs de se renouveler. Mais, il est bien certain que lors de la prochaine expérience, en raison de son objectif, il n'en sera plus exactement de même. Nous attendons avec impatience le 21 juillet; une date qui deviendra historique.

**MATCH SOUS LA LOUPE (Suisse romande).** — Nous avons toujours admis que cette émission, présentée par Jean-Jacques Tillmann, était susceptible d'intéresser les téléspectateurs sportifs. Cependant, nous aimerions que, la saison prochaine, on fasse de cette émission un petit magazine du football dans le genre de «Caméra-sport». Sous sa forme actuelle, nous craignons souvent qu'elle nuise à l'esprit qui anime les équipes.

**CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE (France).** — Sept candidats s'affrontent pour l'élection à la présidence de la République. Chaque jour, quatre d'entre eux nous parviennent par les médias. Si la télévision nous de nouvelles possibilités à la politique, elle trouve aussi quelle est une arme à double tranchant. Le comportement du candidat devant les caméras est primordial. La simplicité seule semble payer. Agresser, ironiser, agiter des chiffres ne persuade personne.

Jean-Claude LEUBA

# SIBIR

frigos robustes et économiques fabriqués en Suisse

- congélateur incorporé \*\*\*
- 60 litres, modèle standard Fr. 295.—
- 150 litres, avec congélateur de 15 litres modèle mural Fr. 325.—
- 150 litres, avec congélateur de 24 litres Fr. 365.—
- 190 litres, avec congélateur de 24 litres Fr. 495.—
- 250 litres, avec congélateur de 50 litres Fr. 800.—

En vente partout.  
AGENCE GÉNÉRALE pour la Suisse romande: ORMAX S.A. 11, rue Simon-Durand 1227 Genève. Tél. (022) 43 63 40

Ouvert le samedi matin. — Service de réparations équipé pour entretenir tous les appareils encore en service, même les plus anciens.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

A partir de Fr. 40.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.  
Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug

Musique Neuchâtel

# Les jours de ceux qui ont la poisse

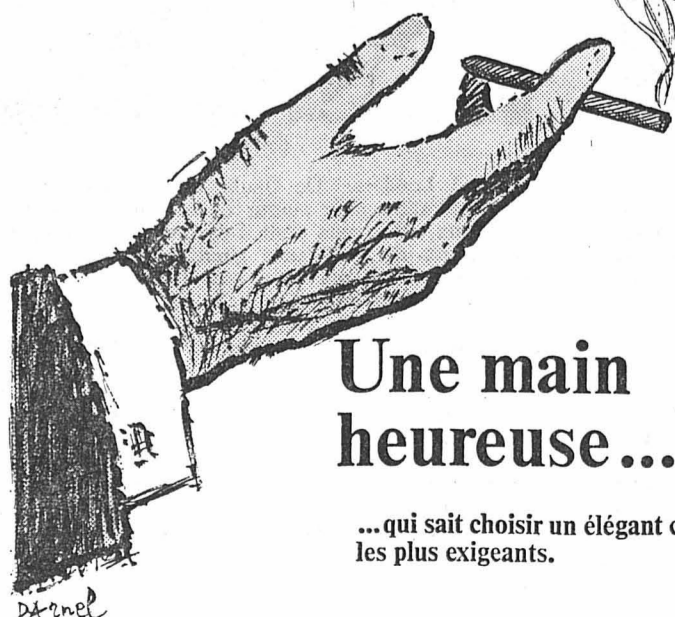
dans les concours sont comptés!  
Vous le savez sans doute déjà: le temps du succès est revenu pour tous ceux que la chance avait oubliés jusqu'alors dans les concours et les tirages au sort.

Tout ce qu'il vous faut, c'est une étiquette de flacon INCA (avec les rayures violettes) de format moyen (90 g) ou grand (200 g). Avec ça, vous êtes sûr de gagner. Soit un chèque doré de 25 points SILVA. Ou alors une ravissante tasse à café avec sous-tasse en porcelaine de Vienne. Et qui enverra deux étiquettes (dans la même enveloppe) recevra même l'un et l'autre. Et pour trois, quatre, cinq, six ou davantage d'étiquettes, on recevra naturellement d'autant plus de cadeaux. Mais ceci à condition d'inscrire votre adresse en lettres d'imprimerie au verso de chaque étiquette. Et seulement si vous nous envoyez ces étiquettes sous enveloppe affranchie, jusqu'au 31 mai 1969 au plus tard. A l'adresse suivante: Thomi + Franck SA Réf.: Tout le monde gagne Case postale 4000 Bâle 7



Collection incomparable de tissus en tout genre (grands échantillons)  
Rideaux  
Meubles de style  
FRED KUNZ TAPISSIER - DÉCORATEUR COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 6 33 15 - Parc pour voitures

# MECCARILLOS



Une main heureuse...

...qui sait choisir un élégant cigarillo, au format discret, dont l'arôme satisfait les fumeurs les plus exigeants.

20 cigarillos roulés main, cape de tabac naturel fr. 2.—

# Pour tous les goûts, pour toutes les bourses... meubles Meyer



**nouveau fantastique!**

**du linge qui reste désodorisé...!**

**-express- rend mon linge éblouissant**  
... et nouveau:  
**désodorise mon linge de façon durable!**

«express» contient maintenant des additifs désodorisants garantis qui neutralisent les odeurs désagréables aussi quand le linge est en contact avec la peau.

**nouveau avec DEODORANT**

**express**

**JUWO**

## POUR LE CENTENAIRE

Saucisse à rôtir du Centenaire, grande, bonne et avantageuse. 95 ct. la pièce.



## Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Domicile \_\_\_\_\_ 4 344

**Banque Rohner+Cie.S.A.**  
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922  
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330



**MACHINES A LAVER**  
4 à 6 kg, avec programme économique 2,5 kg. de garantie. 2 ans

**FORT RABAIS GROSSE REPRISE**

Facilités de paiement. Prospectus.

**A. Fornachon,**  
2022 Bevaix  
Tél. (038) 6 63 37

## Le «Mystère De Gaulle»

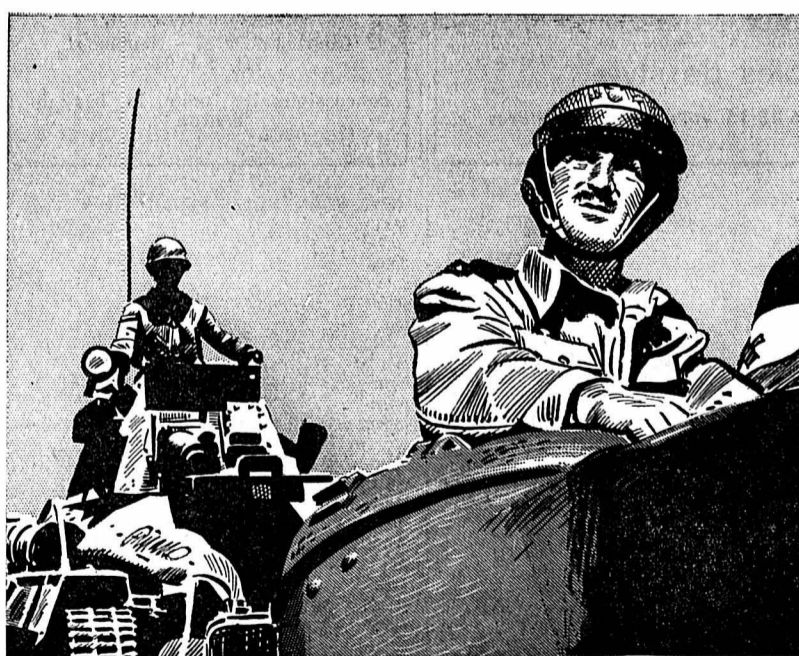
PAR GALLIUS

DESSINS DE FRISANO

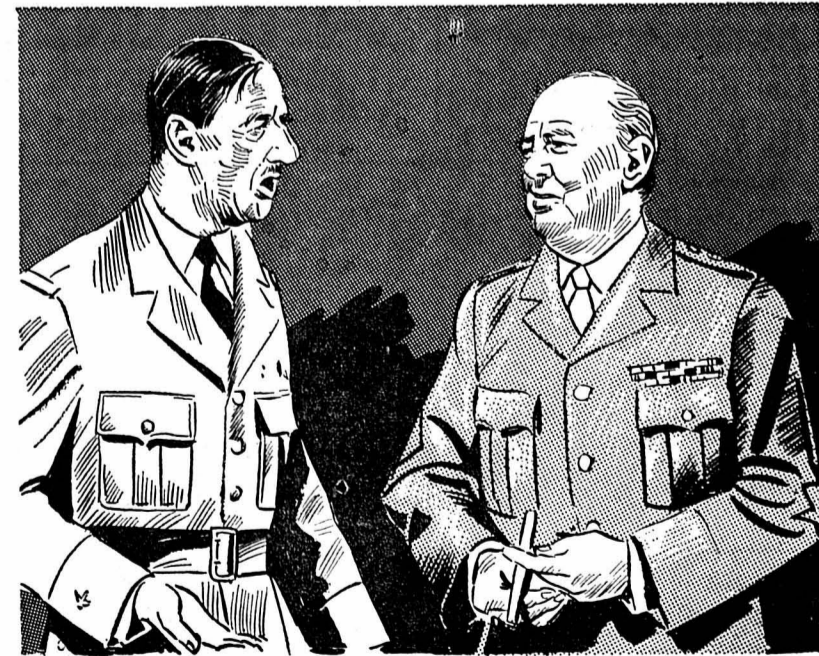
**RÉSUMÉ.** — Après les catastrophes de Mers El-Kébir et de Dakar, en 1940, De Gaulle peu à peu remonte du fond de l'abîme, tandis qu'en France la Résistance à l'occupation s'organise en liaison avec les Français libres de Londres.



43. — En France occupée, le nombre des résistants s'accroît. Dans l'obscurité on écoute en cachette la radio de Londres, la fameuse BBC. Elle renseigne sur les succès de la France libre et informe les Français surtout ce que la censure de Vichy leur dissimule. Créé par De Gaulle en Angleterre, un Bureau central de renseignements et d'action (BCRA), met sur pied en France une soixantaine de réseaux, comprenant 30.000 agents secrets. Ils développent sans relâche les contacts avec la France occupée, organisent et conseillent la Résistance intérieure, fournissent du matériel de sabotage et rapportent à Londres des informations précieuses sur les déplacements et les installations des troupes allemandes. Ils rassemblent les divers mouvements de résistance sous la direction centrale de la France libre. Ils arment les forces clandestines qui devront attaquer l'ennemi le moment venu. L'un des premiers de ces agents secrets, le commandant d'Estienne d'Orves, est fusillé par les Allemands au mont Valérien, près de Paris, le 29 août 1941. En même temps augmente la fuite, à travers les Pyrénées, des milliers de Français, jeunes et anciens, qui veulent aller se battre contre la tyrannie au côté du général De Gaulle.



44. — En Afrique, la force militaire de la France libre se manifeste de manière spectaculaire. Dès le 11 janvier 1941, le colonel d'Ornano, remontant de l'Afrique-Equatoriale française, est parvenu jusqu'au Fezzan, devant Mourzouk, occupé par les Italiens alliés d'Hitler. Il y trouve une mort glorieuse. Le 1er mars 1941, le général Leclerc, venu lui aussi du cœur de l'Afrique, remporte sa première victoire contre d'autres Italiens, qu'il met en déroute à Koufra. Ce sont les premiers points du globe conquis par des Français libres sur l'ennemi depuis l'armistice de 1940. Militairement, ce succès est d'une haute importance. La possession du terrain d'aviation de Koufra interdit en effet la liaison aérienne entre les deux grandes bases d'opération italiennes de Tripoli et d'Addis-Abéba. La prise de Koufra aidera en outre les forces franco-britanniques qui se battent sur le théâtre érythréen. Ainsi, en février 1941, une brigade arborant la croix de Lorraine peut s'engager profondément en Erythrée. Après deux combats victorieux à Keren et à Koub-Koub, elle entre le 7 avril à Massaouah, la capitale, sur la mer Rouge, en tête des forces alliées. Cette marche victorieuse marque l'origine de la 1re division française libre.



45. — A Londres, De Gaulle doit mener une tout autre forme de combat. La conspiration rôde autour de ses entreprises. Les responsables en sont ses principaux alliés, ceux dont il dépend financièrement : les Anglais. « Doublant » les réseaux de Résistance gaullistes, ces derniers forment des commandos qui ne travaillent que pour eux. Il en résulte une âpre lutte d'influence, qui porte gravement préjudice à la France libre. Les Anglais font tout ce qui est en leur pouvoir pour que celle-ci ne devienne pas trop puissante, une fois la paix revenue. En automne 1941, Churchill propose au général Catroux de prendre la tête de la France libre à la place du général De Gaulle, jugé trop rigide, trop exigeant quand il s'agit des intérêts français. Catroux refuse cette proposition et tient De Gaulle au courant. Churchill caresse aussi le projet de rallier l'amiral Darlan, qui commande la flotte de Vichy, la quatrième du monde. Il pourrait la ramener du côté allié et supplanter ainsi De Gaulle. Furieux, ce dernier adresse au premier ministre britannique d'amers reproches. Mais il ne cessera, durant toute la guerre, de recevoir ainsi de ses propres alliés des coups dans le dos.

# Actualité suisse et romande

## SUITE Le président autrichien en Suisse

Près de la piste d'arrivée, une compagnie rendit les honneurs au petit cortège qui s'avance vers les voitures noires. Mais le président Jonas sortit du rang pour se diriger vers le groupe d'enfants qui agitaient de petits drapeaux rouge-blanc-rouge.

Ce sont les familles du personnel de l'ambassade et quelques membres de la colonie autrichienne qui saluaient ainsi leur éminent compatriote. « Guten Morgen ! », s'écria familièrement le président, en serrant des menottes qui se tendaient, tandis que Mme Jonas, fleurie par deux petits Bernois en costume national, prenait place dans la voiture aux côtés de Mme von Moos.

La file des limousines se dirigea alors vers le Lohr, la gentilhommière léguée à la Confédération pour servir de résidence aux hôtes de marque.

L'après-midi, ce fut la visite officielle. A travers les rues pavées de la vieille ville, le président Jonas, accompagné de M. von Moos, monta au Palais fédéral, en fanfare militaire et une compagnie d'honneur avaient déjà pris place face à l'édifice où flottaient, avec les drapeaux suisses, les couleurs des 22 cantons.

Ce fut alors le cérémonial habituel. Hymne autrichien, puis revue de la garde d'honneur tandis que les cuivres jouaient « Au drapeau ». Voilà pour le spectacle extérieur auquel assistent toujours de très nombreux curieux.

La réception se passa dans le couloir des pas-perdus, transformé en véritable jardin grâce aux ressources des serres fédérales. Tous les conseillers fédéraux, sauf M. Bonvin, en voyage professionnel à l'étranger, étaient là pour accueillir le président et Mme Jonas, qu'accompagnait le ministre des affaires étrangères et Mme Waldheim, plusieurs collaborateurs du ministre, le colonel Truxa, adjutant du président, l'ambassadeur d'Autriche en Suisse M. Bielka-Karltau, l'ambassadeur de Suisse à Vienne, M. Alfred Escher.

Sans plus tarder, les deux présidents échangèrent leurs allocutions.

**UNE TACHE DIFFICILE**  
Des propos de bienvenue prononcés par M. von Moos, retenons ce passage :

« L'Autriche a assumé la tâche difficile, qui est aussi une chance, d'élaborer et de mener une politique de neutralité qui ne s'inspire d'aucun précédent, cette politique trouve sa signification particulière dans le rôle médiateur d'un pays situé au cœur et en même temps aux frontières de l'Europe centrale. La neutralité autrichienne est et a été dès le début celle d'un Etat membre des Nations unies. Il est compréhensible que nous observions avec un intérêt tout particulier la voie que votre pays, en tant que petit Etat neutre comme la Suisse, suit aux Nations unies. Nous sommes tous convaincus qu'un Etat neutre peut également apporter sa contribution, aussi modeste soit-elle, au maintien de la paix dans notre univers aux contours humains si souvent menacés.

L'Autriche, par son attitude et par sa politique, s'est engagée de manière résolue sur la voie du développement du droit et de la compréhension entre les peuples. Cet objectif est également celui auquel la Suisse s'est attachée de façon durable. Je suis persuadé que cette amitié, que votre visite ne pourra que raffermir et approfondir, contribuera, grâce à notre entente et notre action commune, au bien-être des peuples et au maintien de la paix. »

**AU CARREFOUR**  
Dans sa réponse, après avoir mis en évidence le rôle analogue que peuvent jouer les deux pays au carrefour de plusieurs civilisations comme aussi la similitude des concepts politiques, M. Jonas insista sur les contacts de plus en plus étroits qui se sont établis entre les deux petites républiques, en particulier à la faveur de la coopération au sein de l'AELE, puis il conclut :

« Après la Seconde Guerre mondiale, l'Autriche a appris de la Suisse comment



Le président Jonas, à gauche, et sa femme serrant la main à Mme Spuhler. Tout à droite, M. Willy Spuhler, chef du département politique. (Téléphoto AP)

un petit pays peut s'affirmer en Europe. Nous, Autrichiens qui avons connu en ce siècle le plus dur ébranlement de notre Etat, nous admirons avec quelle conscience et quelle sûreté le peuple suisse va son chemin dans un monde inquiet et agité. Nous avons acquis la conviction que même à l'époque des superpuissances, les petits Etats ont une importante mission à remplir.

**EN EVEIL**  
Ils doivent maintenir la conscience mondiale en éveil et repousser les injustices de toute sorte. Ils doivent, dans leur propre intérêt, se faire les défenseurs du droit inaliénable de tous les peuples à l'indépendance et à la souveraineté. Il nous faut sans cesse avertir le monde que la société humaine ne peut progresser que dans la paix et la liberté et que la démocratie et l'humanité constituent les bases les plus sûres de la coexistence des peuples.

Nous, Autrichiens, avons pu convaincre le monde du sérieux de notre neutralité. Nous croyons avoir ainsi agi non seulement pour notre propre sécurité, mais aussi pour une évolution pacifique du monde. »

La cérémonie a duré une demi-heure. Les curieux toujours nombreux derrière les barrières volantes installées par la police assistaient à la sortie des éminents visiteurs, debout sous le grand porche, les temps d'écouter le « Cantique suisse » et les voix battant fanions autrichiens et suisses repartent vers le Lohr.

### Nouvelle présidente du Club suisse de femmes alpinistes

BALE (ATS). — L'Assemblée générale du club suisse de femmes alpinistes (OSFA) qui a accompli la 51me année de son existence, a rassemblé quelque 140 déléguées, à Bâle.

L'ordre du jour s'est déroulé comme prévu. Les déléguées ont approuvé les rapports présentés par le comité central. Le problème du recrutement de nouveaux membres a été l'objet d'une intéressante discussion.

Les délibérations furent menées par Mlle M. Humi, de Neuchâtel, présidente centrale qui arrive au terme de son mandat. Mlle Bertli Michel, membre du conseil de Soleure, a été nommée nouvelle présidente centrale pour les trois prochaines années.

### Un Suisse président de l'assemblée générale des services météorologiques

ZURICH (ATS). — Lors de sa récente session qui vient de se tenir à Varna (Bulgarie), l'Assemblée générale des directeurs des services météorologiques européens a appelé à sa présidence, pour une période de quatre ans, M. Raymond Schneider, directeur de l'Institut suisse de météorologie. Par là même, la Suisse devient membre du comité exécutif de l'Organisation météorologique mondiale, qui est formée de représentants de 24 pays choisis parmi les 131 membres de cette organisation.

L'un des sujets principaux des discussions de la conférence de Varna fut l'étude des moyens propres à favoriser l'application de la météorologie aux diverses activités humaines. Il s'agit notamment de l'agriculture, de la sylviculture, de la mise en valeur des ressources hydrauliques, de la planification du territoire, de l'industrie du bâtiment, de la lutte contre la pollution de l'air, de l'océanographie et, bien entendu, de la navigation aérienne.

Originaire de Nyon, né à Morges, M. Raymond Schneider est âgé de 47 ans. Il étudia à la faculté des sciences de l'université de Lausanne, et pratiqua l'enseignement. Assistant à l'EPFL en 1945-1946, M. Schneider entra au service de météorologie de l'aéroport de Kloten de 1946 à 1955, avant de diriger le service météorologique de Swissair.

Nommé sous-directeur de l'Institut suisse de météorologie en 1961, M. Schneider en devint le directeur en 1963. Il a notamment organisé le ser-

vice météorologique du Congo-Kinshasa, et représenta la Suisse à plusieurs congrès internationaux de météorologie.

On regrette également qu'Air France ait supprimé sa ligne « cargo » Blotzheim - Paris et n'ait plus désormais aucun contact avec l'aéroport franco-suisse de Bâle-Mulhouse. Mais peut-être n'est-ce là qu'une mesure provisoire, dictée par des raisons d'économies. On le souhaite d'autant plus que la part de la France au trafic global de Blotzheim a passé, de 1962 à fin 1968, de 6,3 à 12,6 %.

Au cours de la discussion qui termina la conférence de presse, un journaliste demanda si le problème de la répartition des frais entre la France et la Suisse, touchant le prolongement de la piste principale, avait été résolu. Rappelons à ce propos que la France, au terme de l'accord de 1949, devrait prendre à sa charge l'achat du terrain et la Suisse les frais de construction... Or la réponse évasive de M. Gros, président de la Chambre de commerce de Mulhouse semble bien confirmer que Paris s'apprête à laisser la totalité de l'addition aux Bâlois ! L.

Une fois de plus, Berne a reçu un chef d'Etat le plus démocratiquement du monde. G. P.

## Un geste de la Confédération en faveur de l'école de langue française à Berne

De notre correspondant de Berne :  
Après avoir, pendant près de vingt ans, lutté pour une école de langue française à Berne, ville fédérale, siège du corps diplomatique et chef-lieu d'un canton bilingue, les promoteurs de cette institution ont obtenu des pouvoirs publics de substantiels appuis.

Dès 1960 la Confédération, qui a souscrit une part du capital de fondation, accorda aux organes de gestion, une subvention pour chaque élève, enfant d'un fonctionnaire ou d'un agent de la Confédération. Cette subvention équivaut à la moitié des dépenses par élève. Mais l'arrêté de 1959 fixait une limite de 600 fr. à la prestation fédérale.

Or, si en 1960, un élève coûtait un peu moins de 650 francs, ce qui appelait une subvention fédérale de quelque 325 fr. par enfant de fonctionnaire, la dépense excède actuellement 1470 fr. en raison surtout de l'augmentation des traitements versés aux enseignants, qui avaient, pendant des années, accepté de travailler à des conditions sensiblement inférieures à celles de leurs collègues de l'enseignement public.

**UNE DEMANDE JUSTIFIEE**  
Le Conseil de fondation a donc adressé une requête au Conseil fédéral pour qu'il propose de modifier l'arrêté, afin de supprimer la limite de 600 francs pour ne tenir compte que des frais réels.

Le gouvernement adresse un message en ce sens aux Chambres et leur recommande de faire droit à une demande qu'il estime justifiée.

Il a pris pour cela contact avec la direction de l'instruction publique du canton de Berne, qui appuie la requête du conseil de fondation et qui va jusqu'à déclarer que le moment lui paraît propice de transformer l'école de langue française en école publique, qui pourrait être reprise par le canton lui-même.

Ainsi serait comblé le vœu des promoteurs qui, sans aucun appui officiel, se lancèrent dans une entreprise certes ha-

## LETTRE DE BÂLE Encore et toujours... Blotzheim

De notre correspondant de Bâle :  
La direction de l'aéroport franco-suisse de Blotzheim avait convoqué, jeudi dernier, une conférence de presse que dirigeait le président du Conseil d'Etat de Bâle-Ville, M. E. Wyss, et à laquelle assistaient notamment le président de la Chambre de commerce de Mulhouse, M. Gros, le directeur de l'aéroport, M. Stauffer, et le président de l'Association pour le développement du trafic aérien, M. Scheel.

Le but de la conférence était de faire le point de la situation et des possibilités de développement de Blotzheim, qui avaient fait l'objet de commentaires assez pessimistes au cours de ces dernières semaines. Ayant déjà consacré une chronique aux dépassements de crédit (plus de 80 millions au lieu de 55) sur les constructions en cours, nous ne reviendrons pas sur ces chiffres. Comme l'a déclaré M. Wyss, la faute en est à l'augmentation constante des frais de construction, encore sensiblement plus forte en France qu'en Suisse.

**OPTIMISME**  
Quant à l'avenir du trafic, M. Stauffer estime qu'il faut l'envisager sans optimisme mais aussi sans pessimisme exagéré. Le premier trimestre de 1969 a donné des résultats encourageants : le nombre des passagers a augmenté de 21,3 %, le volume du fret de 50,2 %. Et la part de Swissair au trafic de l'aéroport a passé de 27,7 % en 1966 à 42,2 % en 1968, grâce à l'ouverture de nouvelles lignes.

Swissair ne créera pas de nouvelles liaisons internationales cette année, mais fait un effort méritoire pour améliorer les communications internes avec Kloten et Cointrin.

L'augmentation du nombre des passagers est due pour une part à l'ouverture par la BEA, le 1er avril, d'un service quotidien (dimanche excepté) Blotzheim - Londres, avec départ de Suisse à 8 h 35 et arrivée à Londres à 9 h 50, départ de la capitale anglaise à 18 h 15 et retour à Blotzheim à 19 h 35. Cette nouvelle ligne, qui rend de grands services aux industriels et aux commerçants de la région, paraît promise à un bel avenir.

Il n'en est malheureusement pas de même de la nouvelle liaison régulière Blotzheim - Milan, inaugurée le 21 avril par l'Itavia, qui n'a pas donné jusqu'ici les résultats escomptés. On espère néanmoins que la compagnie italienne ne la retranchera pas de ses programmes.

## Politique universitaire : un manifeste zofingien

De notre correspondant de Berne :

La société d'étudiants de Zofingue fête, cette année, son 150me anniversaire. En prévision de cet événement, elle a, depuis 1966, voté une étude aux problèmes universitaires. Des débats dans les sections, auxquels l'agitation étudiante dans différents pays, puis les discussions parlementaires chez nous aussi, enfin le référendum contre la loi sur les Ecoles polytechniques fédérales ont donné un caractère aigu d'actualité, ont abouti à la rédaction d'un « manifeste » qui veut être un « essai d'explication » sur la manière

dont les étudiants portant casquette blanche entendent la réforme de l'université.

### EFFORT LOUABLE

Lundi matin, les rédacteurs de cet opuscule, ont présenté à la presse le résultat de leurs réflexions qui portent sur la mission de l'université, la responsabilité du scientifique et l'éducation à la responsabilité politique, la réforme des structures et de l'enseignement, la démocratisation des hautes études et la cogestion.

Effort louable qui tend à une action « révolutionnaire » dans les idées,

mais pragmatique et réaliste dans les faits, sans attaches avec le « syndicalisme sauvage », uniquement soucieux de chambardement.

Il y a, à côté de propositions et de considérations dignes d'intérêt — bon nombre d'entre elles d'ailleurs sont maintenant admises par tout esprit clairvoyant — une part d'utopie et même de cette naïveté à mettre au compte de la générosité intellectuelle. Nous reviendrons sur les points principaux de ce « manifeste » qui apporte, dans l'ensemble, une contribution bienvenue à un débat nécessaire. G. P.

## La Fédération romande des consommatrices a dix ans

(c) La F.R.C., c'est la Fédération romande des consommatrices. Elle fête cette année ses dix ans. La présidente, Mme Renée Bonardelly,

à Genève, a salué hier, à Lausanne, les représentants de la presse. Elle a rappelé que la Fédération groupait 140 associations féminines et professionnelles avec environ 40.000 membres, en Suisse romande.

Pourquoi une Fédération de consommatrices ? Parce que ce sont les femmes qui choisissent, qui achètent et sont responsables du budget familial.

Il n'est pas possible, ici, de résumer la somme de travail de la F.R.C., ses dix premières années d'existence au service de l'intérêt général. Rappelons seulement l'une de ses grandes campagnes, la plus spectaculaire, la fameuse « grève du beurre » en 1968, grève après laquelle on s'est enfin décidé à traiter les femmes en partenaires économiques.

La dixième journée d'information de la fédération aura lieu jeudi à Genève. L'après-midi, une séance publique aura lieu sur le thème très actuel : le pouvoir du consommateur dans le monde moderne. M. Jean Rugnier, président directeur de l'ORCO, organisation de consommateurs d'Alsace, qui a obtenu des résultats remarquables dans la région du Haut-Rhin, développera ce sujet.

La F.R.C., c'est la Fédération romande des consommatrices. Elle fête cette année ses dix ans. La présidente, Mme Renée Bonardelly,

à Genève, a salué hier, à Lausanne, les représentants de la presse. Elle a rappelé que la Fédération groupait 140 associations féminines et professionnelles avec environ 40.000 membres, en Suisse romande.

Pourquoi une Fédération de consommatrices ? Parce que ce sont les femmes qui choisissent, qui achètent et sont responsables du budget familial.

Il n'est pas possible, ici, de résumer la somme de travail de la F.R.C., ses dix premières années d'existence au service de l'intérêt général. Rappelons seulement l'une de ses grandes campagnes, la plus spectaculaire, la fameuse « grève du beurre » en 1968, grève après laquelle on s'est enfin décidé à traiter les femmes en partenaires économiques.

La dixième journée d'information de la fédération aura lieu jeudi à Genève. L'après-midi, une séance publique aura lieu sur le thème très actuel : le pouvoir du consommateur dans le monde moderne. M. Jean Rugnier, président directeur de l'ORCO, organisation de consommateurs d'Alsace, qui a obtenu des résultats remarquables dans la région du Haut-Rhin, développera ce sujet.

## Hong-kong veut développer ses relations commerciales avec la Suisse

ZURICH (ATS). — Le but de la visite que fait actuellement en Suisse une délégation commerciale de Hong-kong est d'étudier les possibilités d'intensifier et d'approfondir les relations économiques entre notre pays et cette colonie britannique d'Extrême-Orient. Les quinze membres de la délégation, conduits par M. Y-K. Han, ont noué des contacts avec les milieux commerciaux et économiques suisses, notamment avec les représentants des industries horlogères, chimiques, électriques et des machines.

En 1968, les échanges commerciaux entre la Suisse et Hong-kong ont atteint 331 millions de francs, dont 261 millions d'importations en Suisse. Pour les deux premiers mois de cette année, on a noté une augmentation de plus de 50 % des échanges, qui ont atteint 67,3 millions de francs. Cette progression, les milieux économiques de Hong-kong voudraient la voir se maintenir, et se renforcer.

## Un jeune couple de voleurs belge condamné à Lausanne

(c) Le tribunal correctionnel de Lausanne s'est occupé hier matin d'un jeune couple belge Jean-Marie et Micheline Piron, de Bruxelles, qui s'est signalé à Lausanne surtout après d'autres vols commis en Belgique, par de nombreux vols dans les magasins, vols par bande et par métier, commis du 24 au 27 février derniers, alors que l'un et l'autre devaient passer en jugement à Bruxelles, le 26 février. (Ils ont été condamnés par défaut.)

La tactique était la suivante : Micheline se faisant passer pour un certain Me Blondiau, avocat à Bruxelles, commandait des vêtements, des objets d'art et d'antiquité, puis, demandant des cartons pour emballer et expédier à Bruxelles le produit des commandes, profitant de l'absence momentanée de la gérante, elle se servait dans le tiroir-caisse, tandis que son mari faisait le guet.

**CONDAMNÉS PLUSIEURS FOIS**  
Le couple réussit, de cette façon, à bien occuper son temps — en un tour, il réussit à voler six magasins, tout cela pour régler la note d'hôtel. Jean-Marie est âgé de 26 ans, sa femme en a 25. Il est ouvrier imprimeur, elle, laborantine. Ils ont deux enfants. Le couple fut arrêté le 28

février à Vevey. A la gendarmerie, Micheline parvint à glisser à son mari trois billets de cent francs qu'il enfila dans ses chaussettes tandis qu'elle en tenait un au chaud, dans la doublure de son manteau, en plus des 700 francs ramassés lors du dernier vol.

Ils ont été condamnés plusieurs fois avant cette affaire. Elle trois fois, lui quatre. Elle était connue des autorités de son pays comme un spécialiste du vol au tiroir-caisse.

Le tribunal, dans son jugement en fin de matinée, a condamné Micheline Piron à 1 an de réclusion moins 81 jours de préventive, à 2 ans de privation des droits civiques, à l'expulsion à vie du territoire suisse et à payer la moitié des frais.

Pendant toute l'audience, l'intéressée s'est tenue tête basse, les mains dans les poches de sa veste, lui les mains croisées dans le dos, la mine un peu plus blanche.

Le tribunal l'a condamnée à 1 an de réclusion moins 81 jours de prison préventive, à la privation des droits civiques pendant 2 ans, à l'expulsion de Suisse pendant 15 ans et à payer la moitié des frais.

Les parties civiles ont reçu acte de leurs réserves.

## Un octogénaire tué à Gland

(c) M. Gustave Cochet, retraité, 82 ans, domicilié à Gland (Vaud), circulait à vélo sur la route de Suisse, près de sa localité, lorsqu'il fut happé par une voiture et projeté à 12 mètres du point de choc.

Le malheureux a été tué sur le coup.

## Le maire de Zurich à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — M. Siegmund Widmer, maire de Zurich, a fait une double visite à Lausanne, à la fin de la semaine dernière. Au secrétariat du comité olympique suisse, il s'est entretenu du problème de la candidature de la ville de Zurich à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1976. On sait que, contrairement au règlement olympique international, la candidature zuricoise est présentée par un comité privé, et non par les autorités municipales, celles-ci refusant de la soutenir.

M. Widmer a, d'autre part, rencontré M. Georges-André Chevallaz, syndic de Lausanne, pour discuter de la participation du canton de Zurich au Comptoir suisse de l'automne prochain. Outre l'exposition permanente du pavillon zuricois, plusieurs manifestations sont prévues, ainsi que la projection d'un film tourné spécialement pour la circonstance. La journée zuricoise à la Foire nationale de Lausanne aurait lieu le 26 septembre. On envisage d'inviter à Lausanne les écoliers zuricois et de remettre un diplôme aux jeunes de ce canton qui atteindront leur majorité civile.

Le canton de Zurich a déjà accordé un crédit d'un million de francs pour cette participation, la ville de Zurich ayant voté de son côté un crédit d'un demi-million.

## Deux voyous condamnés

(c) Le tribunal de Lausanne s'est encore occupé, hier, d'une affaire de vols et de lésions corporelles dont se sont rendus coupables deux jeunes Français, Paul Gros et Pierre Piras, âgés de 25 ans environ. En janvier dernier, le duo a fouillé des voitures et y a volé divers objets (qui ont été restitués depuis).

Le 23 février, à 2 h du matin, les deux garnements ont attaqué sans motif M. Louis Aebi, dans la rue, l'ont roué de coups de poing et de pieds puis l'ont abandonné, blessé. La même nuit, peu après, ils s'en prirent de la même manière à M. Jean-Claude Burkhardt. Le tribunal a condamné Paul-André Gros à huit mois de prison, moins 76 jours de détention préventive, 10 ans d'expulsion de Suisse et à la moitié des frais de la cause. Pour Pierre Piras, ce seront 9 mois, les autres peines étant les mêmes. Le tribunal leur a refusé le sursis.

## Le Grand conseil termine l'examen des comptes

(c) La journée de lundi du Grand conseil fut l'une des plus ternes que nous ayons connues. Elle s'est terminée heureusement sur une note moins monotone puis-

que, à la sortie de la salle des débats sur le coup de 11 heures, les députés se trouvèrent en face de la fanfare de l'école de recrues inf. de mont. 10 qui avait décidé d'offrir un concert aux autorités cantonales. Ce concert fut d'autant plus apprécié par les parlementaires que le jeune caporal qui tenait la baguette n'était autre que le fils du député Victor Solioz, de Riddes.

Pour en revenir à la séance de lundi, notons que l'Assemblée a terminé l'examen des comptes concernant le département de justice, police et santé publique. Il fut question à ce propos d'une augmentation éventuelle de la prestation cantonale allouée à l'Institut « Fleurs des champs » qui s'occupe des enfants tuberculeux, du déplacement du pénitencier cantonal vers Cretelongue pour redonner au Vieux-Sion un caractère plus touristique et accueillant et des contrôles effectués en vue d'un meilleur équipement des pompiers.

Les députés poursuivirent ensuite l'étude de la nouvelle loi sur les établissements publics. Le délicat article concernant la fermeture éventuelle des cafés durant la messe dominicale, dans les régions tout au moins où le tourisme est insignifiant, a été renvoyé à la commission pour études.

La journée de lundi eut cependant une importance en ce sens que les députés ont reçu le projet de décret concernant les Jeux olympiques. Ce décret viendra aujourd'hui sur le tapis. Le gouvernement se serait d'accord d'aller jusqu'à une subvention de dix millions de francs.

## La messe du samedi : encore aucune décision

(c) L'Assemblée a terminé l'examen des comptes concernant le département de justice, police et santé publique. Il fut question à ce propos d'une augmentation éventuelle de la prestation cantonale allouée à l'Institut « Fleurs des champs » qui s'occupe des enfants tuberculeux, du déplacement du pénitencier cantonal vers Cretelongue pour redonner au Vieux-Sion un caractère plus touristique et accueillant et des contrôles effectués en vue d'un meilleur équipement des pompiers.

Les députés poursuivirent ensuite l'étude de la nouvelle loi sur les établissements publics. Le délicat article concernant la fermeture éventuelle des cafés durant la messe dominicale, dans les régions tout au moins où le tourisme est insignifiant, a été renvoyé à la commission pour études.

La journée de lundi eut cependant une importance en ce sens que les députés ont reçu le projet de décret concernant les Jeux olympiques. Ce décret viendra aujourd'hui sur le tapis. Le gouvernement se serait d'accord d'aller jusqu'à une subvention de dix millions de francs.

Plusieurs prêtres valaisans ont mis dans le cadre de leur paroisse une première opinion à ce sujet. Aucune décision n'a été prise pour l'instant en Valais sur le plan diocésain. Ainsi qu'il ressort des directives des évêques suisses, les ordinaires consultent actuellement les divers diocèses et le conseil presbytéral.

La plupart des sermons ont été consacrés dimanche en ville de Sion à cette éventuelle messe du samedi qui compte-résumé comme messe du dimanche. Les prédicateurs ne parurent pas dans l'ensemble opposés à cette innovation, pensant surtout aux personnes qui ont des raisons valables de ne point assister à la messe dominicale traditionnelle. A la cathédrale de Sion, le prédicateur évoqua longuement la situation des sportifs de plus en plus nombreux dans ce canton qui profitent du dimanche pour partir en montagne et qui bien souvent ont de sérieuses difficultés à concilier leurs obligations religieuses et leur besoin de détente, le cas de certains touristes et celui des nombreux travailleurs du dimanche que ce soit dans l'hôtellerie ou autre branche similaire.

Le prédicateur a évoqué le cas des mères de famille qui, bien souvent, sont débordées le dimanche où des besoins domestiques et des devoirs d'hospitalité les retiennent au foyer.

Selon les premières opinions émises, il semble que l'on attende donner en Valais un caractère exceptionnel aux modifications envisagées dans la pratique du devoir dominical.

C'est que lorsqu'il aura en mains les préavis des divers diocèses de son diocèse que l'ordinaire de Sion prendra une décision définitive à ce sujet.

## SUITE Drogue aux Grisons

Les personnes se trouvant en détention préventive ont toutes été remises en liberté. Un étranger a été expulsé.

Toutes les septante-cinq personnes seront traduites devant les tribunaux. Elles seront poursuivies pour infraction à la loi fédérale sur l'abus de stupéfiants. Certains des prévenus, considérés comme des fumeurs chroniques, sont traités psychiatriquement. Tous les autres seront l'objet de contrôles réguliers. La commission d'enquête a établi que le haschisch a tout d'abord été procuré par des jeunes gens qui en avaient obtenu lors de voyages en Turquie, en Grèce et en Afrique du Nord.

Par la suite, lorsque la drogue commença à se faire rare, on se tourna

vers d'autres sources, en Suisse, mais où il fallait payer considérablement plus cher.

Lors de perquisitions au domicile des coupables, les enquêteurs ont saisi dans douze appartements du haschisch, de la marijuana, ainsi que des pipes.

D'après des renseignements complémentaires, il semble que l'on ait à faire à deux groupes qui s'adonnaient aux stupéfiants indépendamment l'un de l'autre. La drogue était consommée soit dans des caves ou chez des particuliers. Les jeunes gens se réunissaient en groupe en l'absence de leurs parents.

Exception faite d'un cas découvert dans la vallée de Poschivo, la justice grisonne n'avait encore jamais eu à intervenir dans une telle affaire.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Apollo: les femmes des cosmonautes ne voient pas les choses de la même façon

Interrogée sur sa solitude, Mme Young a déclaré: «Cela devient plus difficile à chaque fois. C'est comme lorsque vous attendez un bébé. Vous savez ce qui va se passer, mais vous y habitez jamais.»

Mme Young a estimé que cette mission est beaucoup plus excitante que celle de «Geminis 3» — première expérience spatiale de son mari — parce que cette fois la lune est proche.

Mme Thomas Stafford a paru beaucoup plus inquiète et a déclaré comme elle l'avait fait lors des précédents vols de son mari qu'en ces moments pénibles elle préférerait qu'il soit facteur ou fonctionnaire.

Mme Eugène Cernan a affirmé de son côté que l'aventure de son mari faisait d'elle «une femme fière, mais surtout une fière Américaine».

«L'espère beaucoup qu'il fera encore un autre vol», a-t-elle ajouté tandis que sa fille Tracy, six ans, s'écriait: «Maman, est-ce que papa est déjà sur la lune?»

POUAH!

Thomas Stafford et ses compagnons se sont plaints, lundi, au cours de leurs conversations avec le centre spatial de Houston, du mauvais goût de l'eau à

bord de la cabine, qui est verdâtre. «L'eau a un horrible goût de chlore, a déclaré Stafford. Ma bouche me brûle encore et il en est de même pour John (Young). Je désire simplement qu'on en prenne note.» Suivit une discussion courtoise sur la nécessité ou non de rejaveliser l'eau utilisée.

Les contrôleurs, après étude de la question, sont arrivés à la conclusion qu'une concentration trop élevée de chlore avait dû s'amasser dans le fond du réservoir de l'appareil de purification de l'eau.

Ils ont conseillé aux astronautes d'en prélever le contenu d'un sac plastique pour la réduire.

HOROSCOPE

Pendant ce temps, l'astronaute Charles Duke, a donné connaissance de leurs horoscopes à ses collègues d'Apollo 10.

A Thomas Stafford, qui est né sous le signe de la Vierge, il a déclaré: «Tom, il faut te concentrer principalement sur l'achèvement des choses que tu as déjà mis en route. Ajuste tes plans. Fais un inventaire. Activité modérée pour la journée.»

A Eugène Cernan, qui est de la constellation des «Poissons»: «Assure-toi

que ta maison et ton lieu de travail sont à l'abri de tout risque. Fais attention à ta façon de conduire et à tes habitudes de travail. Montre-toi aimable envers tous ceux qui te sont chers.»

A Eugène Young, de la constellation de «la Balance»: «Profite d'une journée relativement calme pour te faire une meilleure idée de ton travail. Regarde autour de toi, pose des questions et réfléchis aux réponses sous divers angles.»



Le cosmonaute Young, tel que l'ont vu les Américains sur leurs écrans de télévision. (Téléphoto AP)

La «Maison de la Pucelle»

AMSTERDAM (ATS-AFP). — La police continue à boucler le quartier d'Amsterdam où se trouve située la «maison de la Pucelle», occupée depuis 48 heures par environ 400 étudiants contestataires. La situation n'a guère évolué si ce n'est que le directeur de la bibliothèque a apporté son soutien aux assiégés.

Ces derniers ont reçu clandestinement des renforts et de grandes quantités de vivres acheminés par les toits et par un «pont aérien» surplombant la rue, contrôlée par la police, à plus de vingt mètres de hauteur. Un service d'ordre très strict filtre les arrivants. C'est ainsi

que plusieurs personnes à l'allure «provo» et quelques chahuteurs se sont vu refuser l'entrée de la maison.

Toute la journée, «la voix de la pucelle», retrasmise par des hauts parleurs, s'est adressée au public massé derrière le cordon de police. Elle a révélé la teneur de plusieurs documents secrets pris dans le bureau du recteur, M. Belfante.

On ignore actuellement quelle sera l'issue du conflit. M. Belfante ayant refusé tout dialogue avec les étudiants. Ces derniers, qui maintiennent leurs revendications, se sont barricadés en prévision d'une éventuelle attaque.

Strauss pour une force de frappe franco-anglaise

LONDRES (AP). — M. Strauss, ministre des finances d'Allemagne occidentale, a suggéré que la France et la Grande-Bretagne mettent en commun leurs armes nucléaires afin de former le noyau d'une organisation de défense européenne, alliée aux Etats-Unis.

Prenant la parole au cours d'une réunion du «groupe atlantique», à la Chambre des communes, M. Strauss a déclaré notamment: «Il n'y a pas de place aujourd'hui, en Europe, pour une politique de simple défense nationale.»

La future défense de l'Europe occidentale, au sein de l'O.T.A.N. doit être guidée par une «stratégie nucléaire politique», comportant une «dissuasion digne de foi et efficace».

En une semaine 56 incidents entre Israël et la Jordanie

TEL-AVIV (ATS-AFP). — Il y a eu la semaine passée 56 incidents militaires sur les lignes de cessez-le-feu avec la Jordanie. Quarante-six de ces incidents ont été constitués par des tirs de toutes sortes d'armes, depuis les armes automatiques légères jusqu'à l'artillerie, mais sans qu'il y ait tentative de franchir les lignes, tandis que les onze autres ont été constitués par des tentatives d'incursion a annoncé le porte-parole militaire israélien.

Un officier supérieur israélien, comparant ces incidents avec le calme relatif qui a régné tout au long du canal de Suez au cours de la semaine passée, y voit la manifestation d'une coopération accrue entre les forces jordaniennes et égyptiennes. Ce même officier a confirmé les signes

Les syndicats anglais réaffirment leur opposition au projet Wilson

LONDRES (ATS-AFP). — Le congrès des Trades unions a de nouveau réaffirmé son opposition au projet de loi gouvernemental de réforme syndicale, par l'intermédiaire de M. Feather, son secrétaire général.

Quelques heures avant la publication d'un document qui regroupe l'ensemble des contrepropositions syndicales au projet gouvernemental, M. Feather a déclaré au cours d'une conférence de presse que ce

document, intitulé «programme d'action», ne garantirait pas de manière certaine la paix sociale, mais qu'il était cependant plus efficace que le projet du gouvernement.

Cette prise de position très ferme de M. Feather, deux jours avant la seconde rencontre entre le Conseil général des Trades unions et les membres du cabinet sur le projet de loi anti-grèves, indique clairement que les syndicats ne sont toujours pas disposés à faire de concessions d'importance, notamment en ce qui concerne l'établissement de clauses pénales prévues dans le projet gouvernemental en cas de grèves illégales.

M. Feather a d'ailleurs indiqué que le «programme d'action» serait présenté sans aucune modification à l'approbation du congrès, des syndicats, le 5 juin prochain à Croydon, quel que soit le résultat des entretiens de cette semaine.

Tout au plus, a-t-il ajouté, un rapport supplémentaire sera-t-il présenté aux congressistes.

Regain d'agitation en Irlande du Nord?

ENNISKILLEN (ATS-AFP). — L'association pour les «droits civiques» a lancé un véritable ultimatum au gouvernement d'Irlande du Nord, lui donnant six semaines pour établir un calendrier des réformes promises, faute de quoi les partisans des droits civiques déclencheraient une nouvelle campagne d'agitation dans tout le pays.

Cette décision a été prise au cours d'un meeting qui a réuni à Enniskillen, dans le comté de Fermanagh, des délégués de l'association venus de toutes les parties d'Irlande du Nord.

Les réformes récemment annoncées par M. Chichester-Clark, premier ministre, portent principalement sur l'égalité de vote entre catholiques et protestants dans les consultations locales, ainsi que sur l'amélioration des conditions de logement des catholiques les plus déshérités.

UN FAIT PAR JOUR L'affaire Fortas

Le 27 juin 1968, M. Johnson eut cette phrase historique: «Je suis le premier président à avoir fait entrer un Noir à la Cour suprême et choisi un Israélite pour la présider.» L'intention était louable. Seulement, cet Israélite s'appelait Abel Fortas et il vient de démissionner sous l'accusation reconnue d'avoir accepté certains... avantages (1).

Si la stupeur est grande aux Etats-Unis, qu'un juge à la Cour suprême puisse être accusé à la démission pour avoir trempé dans une affaire louche, cette stupeur prend l'allure d'un drame national du fait que chacun sait maintenant que Johnson et Fortas étaient amis depuis 1940, et que Fortas était, depuis toujours, le collaborateur adroit et discret de l'ancien président.

Pour un temps, personne ne sembla avoir rien à dire. Et puis, on se souvint que depuis 28 ans, Fortas avait été associé à toutes les étapes importantes de l'ascension politique de Johnson. On se dit: mais, c'est Fortas, qui lança Johnson dans les milieux intellectuels qui gravitaient autour de la Maison Blanche! D'autres plus méfiants, chercheurs et naturellement trouvent. Ils trouvent que Fortas avait assisté Johnson dans les moments les plus «périlleux» de sa carrière politique et que justement, c'était le premier Fortas qui avait validé la première élection de Johnson au Sénat avec une majorité de... 87 voix sur 1,500,000 suffrages exprimés.

On apprit que ce fut Fortas, qui conseilla à Johnson de constituer la commission Warren chargée d'enquêter sur l'assassinat du président Kennedy, et les comères politiques américaines qui ont l'air d'être bien renseignées révèlent que Fortas avait de tout temps, écrit ou révisé les discours du sénateur, du vice-président, du président Johnson qui, pour le rémercier, le chargea de «missions délicates».

M. Fortas est parait-il un très bon violoniste. On sait maintenant qu'il connaissait la musique. Mais que dit-on encore à Washington? Que lorsque Fortas fut nommé juge à la Cour suprême son influence et les services qu'il rendit à Johnson ne cessèrent pas pour autant.

Fortas est membre de la Cour suprême. Mais voici que de son siège de juge, il publie, lui aussi, un «petit livre rouge». Il expose ses vues sur la ségrégation, la révolte de la jeunesse, la guerre du Viet-nam. C'était malhabile. C'était trop.

Aussitôt, les républicains partent en guerre. D'autres veulent en savoir davantage. Onze sénateurs firent savoir à Johnson qu'ils s'opposeraient à ce qu'un président sortant — Johnson — engage par le biais de Fortas l'orientation politique de la Cour suprême. Et l'inévitable arriva. Après des mois et des mois d'escarmouches, le Sénat pour la première fois dit «non» à Johnson: Fortas ne présiderait pas la Cour suprême.

Et aujourd'hui, bien sûr, on lit et on relit, ce que déclara Johnson le jour où le Sénat barra à Fortas la route de la présidence. Johnson avait en effet déclaré: «Je suis et je demeure convaincu que M. Fortas est l'homme le plus qualifié pour assumer cette haute fonction». Quand on sait que Fortas est obligé de rentrer dans son trou parce qu'il est accusé d'avoir touché de l'argent d'un financier véreux, la formule ne manque pas d'une certaine saveur.

M. Johnson avait dit ce jour-là une phrase encore plus malheureuse: «L'attitude du Sénat au sujet de M. Fortas est tragique à la fois sur le plan historique et sur le plan constitutionnel». Et, dans les journaux américains traitent de vieilles histoires du temps de Roosevelt. Johnson, obscur, politicien texan, Fortas directeur au ministère de l'Intérieur et facilitant à Johnson la construction d'un barrage au Texas.

Ragois, polémiques? Mais les aveux de Fortas ne doivent rien à la mécanique. Fortas a reconnu avoir participé à la rédaction de certains projets de loi qu'il allait être amené à interpréter en tant que membre de la Cour suprême. Les cercles les plus sérieux de Washington assurent aujourd'hui que le mauvais juge aurait même participé à la Maison Blanche à des réunions consacrées au Viet-nam.

A tout péché: miséricorde. Mais, a-t-on jamais vraiment su pourquoi Johnson avait décidé de ne pas remettre ça?

L. GRANGER

(1) Voir notre édition du 16 mai.

Et en se réveillant Young a donné son bulletin météo

HOUSTON (AP). — L'astronaute John Young a eu l'idée, lundi matin, après son réveil, d'envoyer un bulletin météorologique à la terre alors qu'Apollo 10 survolait les confins de l'Europe et de l'Afrique.

«Voici a-t-il annoncé votre bulletin météorologique établi ce matin à quelque 106,000 km d'altitude:»

«Ciel dégagé sur le Portugal et l'Ouest de l'Espagne. La côte méditerranéenne de l'Espagne est recouverte de nuages. Temps clair sur l'Italie au sud de Rome. Temps partiellement couvert sur la Sicile et la Sardaigne. Ciel dégagé sur la Grèce. Quelques nuages épars sur la Turquie et l'Algérie. Le reste de l'Europe est, en majeure partie, recouvert de nuages.»

SUITE Apollo-X

Le fonctionnement de ces moteurs a troublé quelque peu leur sommeil. «Chaque fois, ça vibre pendant trois secondes environ», a-t-il déclaré. Au sol, le contrôleur de veille a rassuré Cernan à propos de la consommation de carburant et il a déclaré que les techniciens allaient se creuser la tête un moment pour trouver une solution aux vibrations.

ET PATATIL...

Jusqu'à présent l'équipage d'Apollo X s'est montré le plus bavard de tous. A un moment, Stafford n'a pu s'empêcher de remercier tous ceux qui avaient contribué à l'expérience. «Nous voulons remercier tous ceux qui nous ont aidés à monter ici, y compris les contribuables», a-t-il dit en faisant allusion au coût de l'opération qui est d'environ 350 millions de dollars.

Après leur correction de trajectoire qui devait avoir lieu vers 20 h 30, les astronautes devaient prendre de nouvelles vues de l'espace avant de déjeuner. L'équipage devait se reposer ensuite, seuls quelques menus travaux étant à leur programme jusqu'à l'heure du dîner.

Ce matin vers 4 h (heure suisse), ils devaient achever leur deuxième journée et prendre une nouvelle période de sommeil de 10 heures pour se réveiller dans l'après-midi de mardi, à 128,100 kilomètres seulement de la lune.

Légère correction de la trajectoire

L'équipage d'Apollo 10 a fait à 15 h 21 (19 h 21 GMT), une légère correction de la trajectoire cislunaire sur laquelle progresse l'engin spatial. Celui-ci se trouvait à plus de 205,000 km de la terre.

SUITE Le tandem Defferre - Mendès-France

Dans un livre qu'il publiait en 1958, M. Guy Mollet remarquait que le rôle d'un gouvernement socialiste n'était pas de promouvoir des nationalisations. Il n'était que trop évident que celles-ci avaient fait faillite partout. C'était d'assurer la participation ouvrière et de planifier les tâches de l'Etat. Or, il apparaît aux yeux de tout le monde aujourd'hui que ces objectifs, en ce qu'ils contiennent une part de vérité, peuvent être atteints dans la société moderne par de tous autres moyens que la voie socialiste.

La droite, si elle reste fidèle aux principes marxistes qui l'inspirent et non aux intérêts égoïstes de classe, est mieux assurée pour garantir la collaboration professionnelle et pour guider les grandes orientations nationales et internationales. C'est qu'elle a comme moteur l'esprit d'initiative privée et comme supports au point de vue économique l'expansion industrielle et au point de vue politique la stabilité gouvernementale et la contribution active des forces vives de la nation.

Pour en revenir à la gauche, les principes réformistes susmentionnés se heurtent, doctrinalement, à l'idée collectiviste qui demeure celle du communisme comme aux «balbutiements» des «révolutionnaires» qui ne débouchent sur rien de concret. C'est pourquoi son arrivée au pouvoir se tournerait soit en catastrophe, soit en dictature du type soviétique. Deux éventualités que les Français ne sauraient envisager les 1er et 15 juin prochains.

René BRAICHET

Election présidentielle française: l'opinion sortira-t-elle de son apathie?

La campagne présidentielle est entrée dans sa seconde semaine sans que la première ait apporté grand chose de nouveau sinon l'apparition du tandem Defferre-Mendès-France dont le second équipier tend peu à peu à éclipser le premier.

Notre téléphone de Paris

L'opération Defferre-Mendès-France tend surtout cependant à assurer à la gauche non communiste un score supérieur à celui du candidat du PC le soir du 1er juin.

M. Pompidou cravache, parcourant la France à vive allure et de préférence en hélicoptère, promettant tout, à tout le monde, et même aux sénateurs de restaurer leur assemblée, qu'il voulait supprimer par le référendum, dans la plénitude de ses droits, s'appliquant à la fois à se dissocier du général De Gaulle et du régime et à se réclamer de la continuité gaullienne, accusant MM. Poher et Defferre, hommes de la Quatrième République, d'être les prisonniers de la gauche et des communistes et incapables d'assurer par là même la stabilité et l'ordre, voire même d'appliquer la constitution.

Directeur de la banque Rothschild, il précise qu'il n'était qu'un salarié comme les autres. Il ne avait des intérêts dans une affaire de supermarchés et s'indigne des médisances qu'on fait courir sur lui-même et sa femme.

DEUX VISAGES

M. Poher se contente de la tribune de la radio et de la télévision, cultive son personnage de Français moyen, paternel, conciliateur, «rassembleur» de tous les Français pour une politique modérée, raisonnable. Il est cependant possible que, d'ici le 1er juin, lui qui ne veut à aucun prix poser au tribun accepte sur les instances de ses amis de participer à quelque grand meeting.

Ses portraits sont encore rares, sur les murs où s'étaient par contre deux visages l'un sérieux, l'autre gai, mais tous deux fermes, le visage de M. Pompidou qui commença, par ses poses et son ton, sa mimique à la télévision, ses intonations à ressembler de plus en plus au général De Gaulle et dans un format géant, en couleurs, un portrait style «poster» psychédélique, un Giscard d'Estaing: «Je suis un libéral, je vote Pompidou».

INDIFFÉRENCE?

L'opinion publique ne semble pas encore s'intéresser beaucoup à cette élection présidentielle, encore moins se passionner. Selon certains sondages, l'écoute des candidats à la radio et à la TV est faible. Est-ce parce qu'il y a trop de candidats? Parce que le général De Gaulle est absent de la compétition? Ou bien parce que les jeux sont déjà faits?

PAS DE SONDAGES

On manque étonnamment de ces sondages d'opinion publique qui jouent maintenant un si grand rôle à la fois parce qu'ils font le point parfois avec une étonnante précision de la situation dans le corps électoral et parce qu'ils exercent certainement une influence sur les candidats. La grave des journaux, qui entre dans sa seconde semaine a privé l'opinion des sondages d'un des deux «Gallups» français la SOFRES dont ce quotidien a l'exclusivité et qui restent secrets. «France Soir» qui a l'exclusivité de l'IFOP n'en a pas publié depuis une semaine.

Cette même grève du «Figaro» a valu de nouveaux lecteurs à deux quotidiens l'«Aurore» qui fait campagne pour M. Poher et «Le Monde» qui sans prôner un candidat est néanmoins hostile à M. Pompidou. C'est une circonstance qui peut priver l'ex-premier ministre de suffrages modérés.

LES ULTRAS

Dans la grande presse d'information, par contre, M. Pompidou a trouvé une tribune, «Paris-Press», qui se lance à fond dans les attaques contre M. Alain Poher et l'éloge du candidat «gaulliste». Allant beau-

coup plus loin que ce dernier «Paris-Press» n'hésite pas à imprimer que M. Pompidou a pratiquement reçu l'investiture du général sur la base d'un curieux procédé de déduction: «Le général a annoncé qu'il votera par correspondance, il votera donc pour Pompidou» écrit «Paris-Press».

DISCORDANCES

Des discordances, cependant, apparaissent dans le camp gaulliste où l'union derrière Pompidou connaît quelques failles. L'ancien ministre de la justice, qui fut seul à démissionner après l'échec du référendum, M. René Capitant, leader des «gaullistes de gauche» reproche ouvertement à M. Pompidou de vouloir enterrer les réformes, sinon tout le gaullisme, en tous cas de promettre «d'en changer le cours».

CHEZ POHER

M. Alain Poher lui-même n'a pas encore pu faire sur son nom l'unanimité des centristes. M. Jacques Duhamel, président du

groupe PDM qui a dans sa grande majorité décidé de soutenir la candidature Poher continue à hésiter et a posé des questions aux deux candidats ayant de faire son choix: «M. Pompidou est-il prêt à se séparer de certains irrédutibles qui ne peuvent accepter les changements qu'il propose? C'est à cette condition que l'opinion croira à la sincérité de ses propos, à la réalité de ces changements.»

M. Alain Poher est-il prêt à afficher les conceptions libérales qui sont celles du centre au risque de heurter certains collectivistes qui s'apprennent à lui donner leur appui? C'est à cette condition que l'opinion verra dans sa candidature l'engagement d'un choix positif et non pas l'expression d'une coalition négative.

En compensation, M. Alain Poher enregistre d'autres ralliements notamment celui d'une fédération socialiste, celle de l'Aude.

Jean DANES

Viet-nam: dans l'enfer d'A Shau, la bataille continue à faire rage...

SAIGON (AP). — La bataille de la colline de Dong-A-shau (914 m) en bordure de la vallée d'A-shau, commencée il y a neuf jours, a fait selon le dernier bilan 325 tués chez les Nord-Vietnamiens qui occupent la hauteur et 37 tués et 209 blessés parmi les Américains qui tentent de s'en emparer.

La colline a pourtant été soumise à des tirs massifs d'artillerie, à des pilonnages de l'aviation qui a déversé également un assaut. Ils ont été repoussés par la 10ème fois, les fantassins américains ont tenté un assaut. Ils ont été repoussés par la 10ème fois avec 12 tués et 79 blessés. Les Nord-Vietnamiens auraient eu 125 tués durant les 14 heures de combat.

Mais la plupart des pertes adverses sont des estimations sur la base des rapports d'observation aérienne après les raids et les tirs d'artillerie. Ces raids ont presque dénué le sommet de la colline qui était très boisé. Mais les Américains estiment qu'il y a encore environ 800 Nord-Vietnamiens retranchés dans les fortifications.

A CHAQUE FOIS

A trois reprises depuis neuf jours, les fantassins américains sont parvenus jusqu'au sommet. Mais, ils ont été refoulés chaque fois par des tirs intenses de mitrailleuses et de grenades.

Un jeune soldat américain a déclaré au reporter de l'Associated Press: «Après tous ces pilonnages d'artillerie et de l'aviation, ils tiennent encore. Nous nous demandons tous ici pourquoi ils n'y mettent pas les B 52 (bombardiers lourds). Et j'en ai vu pas mal de copains là-haut. Et il y en a beaucoup qui ne peuvent plus tenir à ce régime.»

CHARLIE

Un officier de renseignements a déclaré: «Vous voyez, ces types ne sont pas bêtes. Ils savent avec précision la force de destruction d'un raid de B 52, la pénétration des bombes lors de leur explosion. Ils construisent leurs fortifications en conséquence. C'est ce qu'ils ont fait là-haut.»

Comme on demandait à un lieutenant-colonel pourquoi les paras américains voulaient s'emparer de la colline, il a répondu: «D'abord, elle domine une bonne partie de la vallée d'Ashau. Ensuite, si on se retire, on peut être sûr que Charlie (l'ennemi) nous suivra aussitôt et attaquera.»

AUTODÉTERMINATION

Cependant, le secrétaire d'Etat américain, M. Rogers, a réaffirmé à son départ de Saïgon pour la Thaïlande que les Etats-Unis n'avaient aucunement l'intention de

changer leur principe de base qui est d'assurer au peuple sud-vietnamien son droit à l'autodétermination sans ingérence étrangère.

Il a souligné que le président Thieu et

les autres dirigeants sud-vietnamiens lui avaient fait part de «progrès» réalisés par les forces armées sud-vietnamiennes, qui sont, a-t-il dit «déterminées à assumer la relève des forces américaines».

Les belles de Rabat



Sasa Zajc, charmante Yougoslave, vient d'être élue Miss Europe 1969 à Rabat. Elle est félicitée par ses dauphines, Jeanne Perfeld, Miss Danemark (à droite) et Elke Hein, Miss Allemagne de l'Ouest. (Téléphoto AP)

Des manœuvres soviéto-tchèques

PRAGUE (AP). — Des manœuvres militaires soviéto-tchécoslovaques ont commencé lundi et se poursuivront pendant une semaine, a annoncé le ministre de la défense de Prague.

Ces exercices se déroulent conformément «au plan de mesures conjointes des armées du Pacte de Varsovie», a déclaré un porte-parole. Le général Mucha, ministre tchécoslovaque de la défense, commande les manœuvres, qui se déroulent en territoire tchécoslovaque. C'est la troisième fois cette année que des manœuvres du bloc oriental avec la participation de l'Union soviétique sont annoncées en Tchécoslovaquie.

Un officier allemand disparaît

BONN (AP). — Le ministère de la défense de Bonn a signalé lundi la disparition d'un troisième officier de la Bundeswehr en moins d'un mois, mais il a laissé entendre que cet officier a pu vouloir échapper à des créanciers.

Il s'agit du commandant de marine Robert Kuendiger, 44 ans, porté absent depuis le 11 mai d'un dépôt de la marine à Hangelar, près de Bonn.

Italie: balance des paiements en déficit

ROME (ATS-AFP). — La balance italienne des paiements a accusé en mars un nouvel accroissement de son déficit. Celui-ci s'est chiffré à 363,04 millions de dollars, contre 168,96 et 113,76 millions respectivement du mois précédent et du mois correspondant de 1968. Le déficit a donc augmenté de 194,08 millions de dollars en un mois et de 249,28 millions par rapport au premier trimestre de l'année dernière.

L'aggravation du solde déficitaire de la balance italienne a été causée par une sortie de capitaux qui a atteint, en mars, le niveau record de 601,92 millions de dollars, contre une rentrée d'à peine 306,40 millions, soit un déficit net pour le mouvement de capitaux de 295,52 millions de dollars en un seul mois, celui de mars.

Troupes américaines au Liban: Washington dément

WASHINGTON (AP). — Le département d'Etat a démenti lundi l'information de Radio-Damas suivant laquelle les Etats-Unis auraient offert de débarquer des troupes au Liban si le gouvernement de Beyrouth le demandait.

Aucune offre de ce genre n'a été faite et l'information est fautive, a dit M. Carl Baruch, porte-parole du département.

La «Britchonne»

Des fraises fraîches coupées, macérées dans un mélange de liqueurs. Le tout bien arrosé d'Hôpital Pourtalès et couronné de champagne Mauler.

Un rafraîchissement subtil, réservé exclusivement aux gourmets.

